



Phénomènes émergents liés aux drogues

Tendances récentes sur les usages de drogues à Lille en 2012

Tendances récentes et nouvelles drogues



Nathalie Lancial
Sébastien Lose
(Spiritek)

Drogues sur le site de Lille. Etat des lieux et tendances récentes



Nathalie Lancial
Sébastien Lose
Spiritek

Juin 2013



Drogues sur le site de Lille. Etat des lieux et tendances récentes

Nathalie Lancial

Sociologue chargé de recherches - Coordinatrice Trend/Sintes Lille

Sébastien Lose

Sociologue chargé d'études Trend/Sintes Lille

Spiritek

Association de réduction des risques en milieu festif et Caarud

Juin 2013

Rapport établi par
le Cèdre bleu (Directrice : Marie Villez),
dans le cadre du dispositif
Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend) de
l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
en lien avec la Fédération Addiction
Nord-Pas-de-Calais
et l'association Spiritek



Cèdre bleu – Coordination Trend-Sintes
247, boulevard Victor Hugo
59000 Lille
☎ 33(0) 320 07 20 94
Mèl. pole.recherche@cedre-bleu.fr
Siège : 8, avenue de Bretagne – 59000 Lille
Site : www.cedre-bleu.fr



Observatoire français des drogues et des toxicomanies
3, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex
☎ 33(0) 141 62 77 16
Mèl. ofdt@ofdt.fr
Site : www.ofdt.fr

SOMMAIRE

Matériel et contributions.....	6
Méthodologie.....	7
Introduction	8
Synthèse des observations du site de Lille en 2012.....	10
Données de cadrage	14
Les conduites addictives en population générale	14
Alcool	14
Cannabis	16
Autres drogues illicites.....	17
Les espaces et les usagers	18
L'espace urbain.....	18
L'espace festif.....	22
Approche par produit	28
Les opiacés.....	28
Héroïne	28
Traitements de substitution aux opiacés	36
Buprénorphine haut dosage (BHD).....	36
Méthadone	39
Autres opiacés (Suboxone®, sulfates de morphine, Néocodion®).....	41
L'usage de cannabis	42
L'usage de produits stimulants	54
Cocaïne	54
Ecstasy – MDMA	63
Amphétamines (speed).....	68
L'usage de produits hallucinogènes	72
LSD.....	72
Champignons hallucinogènes	74
Kétamine.....	77
Les autres substances hallucinogènes naturelles	79
Salvia divinorum	79
Les autres produits hallucinogènes de synthèse	80
DMT/5-Meo-DMT	80
L'usage de médicaments psychotropes non opiacés.....	82
Trihexyphénidyle (Artane®)	83
Diazépam (Valium®).....	84

Autres produits	85
GHB/GBL	85
Poppers.....	87
Khat.....	88
Protoxyde d'azote	89
les NPS (Nouveaux Produits de Synthèse) : état des connaissances.....	90
Profils des usagers et disponibilité des produits.....	92
Les effets, risques et réduction des risques des NPS selon les consommateurs.....	95
Autres constats sur les NPS (dispositif Trend/Sintes Lille)	99
Marché des drogues : le prix des substances psychoactives	106
Index des sigles utilisés	108
Index des tableaux, figures et photos.....	109
Annexe 1 : Eléments de connaissance à la composition des comprimés d'ecstasy	110
Annexe 2 : Notifications de présence de nouveaux produits de synthèse en Europe (2005-2012)	112

Matériel et contributions

Site TREND Lille :

Nathalie Lancial & Sébastien Lose

Rédaction du rapport :

Nathalie Lancial, Sébastien Lose et l'association Spiritek (Lille)

Professionnels ayant participé au rapport :

Docteur Pierre Auguet (Hôpital de la Fraternité, Centre méthadone, Roubaix), M. Christian Belpaire (Chef de la Sûreté Urbaine de Roubaix), Mme Nathalie Berquez (Laboratoire de la Police Scientifique de Lille), M. Gilles Canoen (Brigade des stupéfiants, Sûreté Urbaine de Lille), M. Karlheinz Cerny (Espace du Possible, la Sauvegarde du Nord), M. Vincent Croizé (Atypik, Lens), Mme Sylvie Deheul (CHRU - Centre d'addicto-vigilance), M. Patrick Djoumboué (APSM (Centre Boris Vian), M. Luc Humbert (CHRU Toxicologie, Lille), Mme Claude Laforge (Laboratoire - Ministère des finances, Lille), Mme Isabelle Leclercq (Para-Chute, Bailleul), M. Yves Leclercq (Police judiciaire fédérale, Tournai), Mme Laureline Lecomte (Entr'actes, Lille), Mme Valérie Lecrohart (Substitut, Tribunal de Grande Instance de Lille), M. Alain Lucantis (Cèdre Bleu, Lille), M. Christian Neus (Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie, Baisieux), M. Laurent Plancke (Fédération régionale de recherche en santé mentale, Lille), M. Guillaume Rasquin (Cèdre Bleu, Lille), Mme Christel Rocq (Police judiciaire fédérale, Tournai), Mme Estelle Sarrazin (Espace du Possible, Ellipse), M. Sylvain Wallart (Spiritek, Lille), M. Rafik Zane (Réagir, Tourcoing).

Association Réagir (Caarud, Csapa), Tourcoing.

Merci à ces professionnels d'avoir participé activement à la collecte d'informations lors de réunions, groupes focaux, entretiens ou contacts plus informels.

Merci à l'association le Cèdre Bleu de nous soutenir dans nos démarches d'enquête et de recherche.

Merci également aux enquêteurs et aux collecteurs du dispositif Trend/Sintes, sans qui ce travail n'aurait pas abouti.

Merci enfin aux usagers d'avoir accepté de participer au dispositif.

Dans un souci de respect de la vie privée, nous avons choisi de respecter l'anonymat des usagers mais également des contributeurs et collecteurs Trend/Sintes.

Méthodologie

Les données à partir desquelles ce rapport est rédigé sont issues d'un recueil spécifique au dispositif Trend et de sources externes. Il s'agit de :

- entretiens non directifs auprès d'usagers, de bénévoles et de professionnels ;
- témoignages succincts sur des faits marquants ;
- comptes rendus d'observations de fêtes ou soirées, notes ;
- 3 groupes focaux : avec des usagers, des intervenants sanitaires, et avec des représentants des services répressifs, français et belges ;
- un questionnaire qualitatif¹ renseigné par les intervenants de l'association Spiritek à Lille pour le milieu festif, un second par les intervenants du Caarud Réagir à Tourcoing pour le milieu urbain ;
- données statistiques en population générale ou sur l'activité des services ;
- une revue de presse, le plus souvent régionale ;
- de collectes d'échantillons de produits, dans le cadre du Système d'identification national des toxiques et des substances (Sintes).

En 2012, le dispositif d'observation Trend pour le site de Lille a été coordonné par Nathalie Lancial, chargée de recherche et Sébastien Lose, chargé d'étude au Cèdre bleu. Laurent Plancke a quitté le poste de coordinateur Trend (qu'il occupait depuis 2003), fin mars ; il a réalisé des entretiens ainsi que diverses observations pour cette édition.

De plus, une convention lie le Cèdre bleu à Spiritek², association de réduction des risques en milieu festif, qui a renseigné un questionnaire qualitatif sur les usages dans l'espace festif techno et produit une note sur les nouveaux produits de synthèse, dont les informations proviennent de ses interventions de terrain, et présentée à la fin de ce rapport.

Deux contributeurs externes ont participé à la collecte d'informations dans le cadre de Trend et de Sintes (entretiens avec des usagers).

L'ensemble du matériel a été intégré à une base de données, indexée selon une grille de codage élaborée par l'OFDT, sous le logiciel NVivo version 10.

Nous tenons encore une fois à exprimer notre gratitude à l'ensemble des contributeurs du dispositif sur le site de Lille en 2012.

¹ Le questionnaire qualitatif Trend recherche, produit par produit, dans une liste de 20, sa disponibilité, son accessibilité, ses modes de préparation et d'administration, les problèmes de santé associés, les groupes de consommateurs, ses perceptions et les modalités d'acquisition.

Introduction

Ce document constitue le onzième rapport sur les faits marquants et les tendances liés aux drogues sur le site de Lille, pour l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) dans le cadre du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend). Edité par le Cèdre Bleu, il est rédigé à partir d'un matériel collecté par ses responsables au Cèdre bleu, l'association Spiritek et par des professionnels et des usagers qui ont accepté de rendre compte de leurs observations sur les sujets intéressant le dispositif.

Celui-ci procède d'abord selon des méthodes qualitatives (observations, témoignages, entretiens, groupes focaux ...). Il permet, annuellement, de disposer d'un corpus d'informations sur les drogues et leurs utilisations, certaines déjà décrites, d'autres nouvelles, certaines spécifiques (les importants mouvements transfrontaliers), d'autres communes avec tout ou partie de celles réalisées dans les six autres sites³ qui, avec celui de Lille, constituent le réseau Trend.

Les observations portent plus particulièrement sur six thèmes relatifs aux drogues :

- les populations qui en font usage ;
- les substances psychoactives consommées ;
- les modalités d'usage (préparation, administration, contexte) ;
- les dommages sanitaires et sociaux consécutifs à certains de ces usages ;
- les perceptions et représentations relatives à ces produits ;
- leurs modalités d'acquisition ou de production.

Ces questions sont étudiées dans deux espaces :

- **l'espace « urbain »**, approché principalement par le biais des personnes fréquentant les services d'accueil pour usagers de drogues à bas seuil (Csapa, Caarud),
- **l'espace « festif »**, approché via nos contributeurs fréquentant régulièrement le milieu festif, mais également grâce à la tenue d'un important travail de terrain, entre mai et novembre 2012, dans le cadre d'une autre enquête mandatée par l'OFDT : l'enquête en milieux festifs à Lille.

³ Bordeaux, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Après une **synthèse** de la situation du site de Lille en 2012 (qui constitue un résumé du rapport), nous proposerons une présentation statistique des niveaux d'usage des principales substances psychoactives dont nous parlerons dans ce rapport. Ensuite nous présenterons les deux espaces investigués pour le dispositif Trend : l'espace urbain et l'espace festif.

Enfin, une **approche par produit ou classe de produits** aborde plus en détail la situation de chacune des principales catégories de substances psychoactives observées sur le site de Lille, à savoir la situation des opiacés, du cannabis, des stimulants, des hallucinogènes, des autres médicaments psychoactifs, de l'alcool et des nouveaux produits de synthèse (NPS) vendus sur internet.

Synthèse des observations du site de Lille en 2012

La zone d'étude de **Lille** est un immense espace transfrontalier très densément peuplé ; il se caractérise notamment par la présence, côté français, de quatre grandes villes très proches : Lille (233 000 habitants), Roubaix (96 000), Tourcoing (93 000) et Villeneuve d'Ascq (64 600). Frontalière de la Belgique et, indirectement par le lien transmanche, du Royaume-Uni, elle est le théâtre d'une circulation intense de biens et de personnes, liée à l'économie, au commerce et au tourisme.

Situé au cœur de l'Europe du nord dans un espace transfrontalier, le site de Lille est une zone fortement urbanisée, à la croisée de nombreux axes de circulation intense, qui relie de grands ports hollandais (Rotterdam) ou belges (Anvers) au bassin parisien, au reste de la France et de l'Europe. Parmi les marchandises transportées, des drogues, provenant le plus souvent du Benelux et du Maroc, dont des quantités importantes sont saisies, alors qu'elles étaient destinées à des marchés extérieurs ou propres à la région. Le site de Lille reste un lieu de répression du trafic de stupéfiants très important.

Carte 1 : Le territoire d'étude (site de Lille) au sein de l'espace transfrontalier



Concentrée principalement en centre ville, dans trois quartiers relativement proches (Masséna/Solférino, le Vieux-Lille et Wazemmes), l'offre festive de Lille est dense. Il s'agit majoritairement de lieux dits commerciaux, le milieu festif alternatif tendant progressivement à disparaître du centre ville de Lille pour s'implanter en proche campagne et en Belgique.

L'alcool est omniprésent dans ces temps de fête et les cas d'alcoolisations massives/abusives semblent encore progresser cette année. Mais les jeunes nordistes connaissent leur première

ivresse en moyenne plus tard que dans le reste de la France, 23,6% des jeunes de la région expérimentant leur première ivresse avant 18 ans contre 34,2% pour la France⁴.

Concernant les substances illicites, les drogues stimulantes (cocaïne, MDMA, amphétamines, ...) sont toujours très présentes en milieu festif commercial, et notamment dans les grands rassemblements comme les festivals ou les soirées en discothèques. Numériquement, les mégadancings belges sont le premier lieu de fête des jeunes Nordistes. Mais depuis quelques années, l'accentuation des contrôles policiers aux alentours de ces établissements et des contrôles routiers sur l'axe Lille/Tournai (principal lieu d'implantation des mégadancings), a entraîné une baisse de leur fréquentation.

En milieu urbain, les forces de police indiquent une hausse continue de la violence associée au trafic de drogues avec cette année notamment la saisie d'armes lourdes lors d'interpellations de trafiquants supposés. De plus, les institutions répressives constatent un rajeunissement des individus impliqués dans le trafic, les âges s'étalant bien en deçà de la majorité.

En outre, notons que les usagers précaires semblent moins injecteurs à Lille, en proportion, que sur d'autres sites. On peut notamment expliquer cela par la forte concentration régionale en centres d'accueil et de soins pour usagers de drogues, relayant des conseils de réduction des risques (axés sur la recherche d'alternative à l'injection lorsque c'est possible).

Les publics accueillis en Caarud sont généralement dans une très grande précarité. Parmi eux, ¼ sont des injecteurs actifs et la moitié est sous traitement de substitution aux opiacés (ENa-Caarud / OFDT). La part des femmes a sensiblement augmenté, par rapport à 2010 (18,4% vs 16,3%) et les classes d'âges plus élevées voient leur poids augmenter : près de la moitié (49,2%) des personnes accueillies ont maintenant 35 ans ou plus. Enfin, des actes de violences (verbales, physiques...) au sein des structures ont encore été largement remarqués cette année.

Les opiacés

L'**héroïne** reste très largement disponible ; sa visibilité dans de nombreux quartiers populaires se poursuit. Une confirmation : l'organisation transfrontalière de son trafic, avec les Pays-Bas comme lieu d'approvisionnement principal. En dépit de nombreuses arrestations/saisies, les pénuries ne surviennent pas. Le prix au gramme le plus fréquent est maintenant de 20€ ; la découverte d'une qualité d'héroïne supérieure – l'héroïne à points noirs, à 30€ le gramme - a été un des constats importants de cette année. Elle est très souvent consommée « en alu » (chasse du dragon). La qualité perçue de l'héroïne est en baisse, d'une manière générale ; elle est toujours autant utilisée en tant que produit de régulation pour les descentes de cocaïne. En termes de publics consommateurs, au sein des Caarud de la Métropole lilloise, on remarque une présence continue d'usagers d'héroïne de longue date, qui côtoient de jeunes désinsérés, qui l'expérimentent fortuitement. Enfin, certains usagers insérés cachés pourraient faire partie de ces nouveaux publics à prendre en considération.

En ce qui concerne les traitements de substitution aux opiacés, il n'y a que des poursuites de tendances déjà présentes. La **buprénorphine (BHD)** est encore injectée par les publics les plus précarisés et le Subutex® est décrit comme très disponible au marché noir. La **méthadone** est toujours l'objet d'expérimentations avant prescription ; un marché parallèle se serait progressivement constitué à Lille.

⁴ Source : **Lancial N., Lose S., Niveaux d'usage des produits psychoactifs et des pratiques addictives dans le Nord-Pas-de-Calais - Analyse secondaire du Baromètre santé 2010**, Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu, mars 2013, 92 p.

Le cannabis

En 2012, on ne peut que constater une nouvelle fois l'omniprésence du **cannabis** dans le secteur de Lille. L'herbe s'avère plus présente que le shit en termes de disponibilité. Les saisies et arrestations ont été récurrentes (souvent des individus récidivistes). L'actuel changement de la législation aux Pays-Bas (limitation de l'accès des étrangers aux coffee-shops) a pu bousculer certaines habitudes d'usagers lillois, même si, en définitive, il apparaît qu'un certain flou entoure les conditions de mises en application de cette loi. Les variétés d'herbes sont décrites comme peu nombreuses : les qualités d'herbes seraient souvent très proches les unes des autres. Le cannabis est un produit très transversal, qui regroupe des profils et des contextes d'usage extrêmement variés. En outre, nous avons eu la confirmation de la hausse des cultures personnelles, parfois en grandes quantités (visée commerciale), phénomène à mettre en lien avec un prix au gramme moyen constaté qui reste élevé (10€/gramme). La qualité d'« Amnesia » est encore citée (parfois comme un argument commercial), mais peut-être un peu moins que les dernières années. Enfin, de nouveaux modes de consommation, comme celui en vaporisateur, semblent gagner de l'importance.

Les stimulants

La **cocaïne** est toujours très présente en milieu festif (commercial), consommée principalement en sniff, dans une optique récréative. Cependant, de nombreux témoignages ont fait part de leur désaffection croissante pour la substance, du fait de sa composition incertaine et de sa supposée faible qualité comparé à son prix élevé (70€/g). Ainsi, certains disent aujourd'hui lui préférer la MDMA (produit très disponible, calcul « coût/défoncé » plus avantageux). Des intervenants en milieu festif alternatif ont rapporté que des usages de freebase sont visibles lors de grands rassemblements. Globalement, une certaine facilité à se procurer de la cocaïne est encore mise en avant cette année (aspect marketing chez certains dealers). Chez les usagers précaires, la pratique en injection est toujours décrite, en usage exclusif ou en association avec l'héroïne (*speedball* ou bien en descente). Tous milieux et contextes d'usages confondus, c'est une drogue qui semble particulièrement attirer les femmes ; observations de terrain confirmées par l'évolution des tendances issues de récentes enquêtes en population générale, comme le Baromètre santé (2010).

L'**ecstasy** est toujours relativement absente de la scène festive, bien que l'on recommence à en voir circuler du côté Belge, notamment dans les mégadancings, des cachets parfois très dosés, parfois contenant des produits de coupes potentiellement dangereux

(dont certains sont en fait recherchés expressément par des usagers). En parallèle, nous avons eu la confirmation de la très forte disponibilité (à Lille, comme en Belgique) de la **MDMA**, sous ses formes poudre et cristaux et ce, quel que soit l'évènement (soirée privée, concert, discothèque).

Les **amphétamines** (speed) sont très présentes dans les milieux festifs du Tournais ; quelques rares témoignages de disponibilité dans le secteur de Lille nous sont parvenus (en contexte privé et pas forcément festif). Majoritairement vendues sous forme de poudre au prix habituel (10€/g), nous avons aussi pu collecter des amphétamines déjà conditionnées en gélules. Les analyses de speed dans le cadre du dispositif Sintes ont révélés de très faibles taux d'amphétamines (environ 5%). Du speed coupé à la 4-méthylamphétamine a causé quelques incidents sanitaires marquants en proche Belgique. Enfin, le speed n'est toujours pas observé en milieu précaire.

Les hallucinogènes

Le produit le plus courant reste le **LSD**, sous la forme buvard, vendu généralement au prix de 10€ ; la forme liquide est plus rare à se procurer. Il est relativement disponible dans les milieux festifs alternatifs, lors des festivals ou autres grands évènements populaires auprès de petits réseaux d'usagers. C'est une substance dont la disponibilité est souvent décrite comme sensible aux variations saisonnières (il y en aurait plus en été). En 2012, des buvards - censés être fortement dosés - de LSD « Avatar » ont été décrits en milieu festif belge.

Il y a eu quelques évocations de consommations de **champignons hallucinogènes** cette année. Malgré sa rareté, des récits d'usages abusifs, de bad-trips nous ont tout de même encore été rapportés. Tout comme le LSD, les champignons sont caractéristiques des « drogues de festivals ».

Enfin, relevons la plus forte présence de la **kétamine** : sa disponibilité semble grandissante en milieu festif lillois, ainsi qu'en proche Belgique (40€ le gramme). Réservée à un public de connaisseurs (consommation en « after⁵ »), la kétamine fait maintenant l'objet de plus en plus de témoignages en milieu alternatif. Les observations ont ensuite confirmé sa disponibilité croissante dans divers types de milieux festifs (surtout lors de grands évènements, festivals ou soirées en mégadancings belges). Ses consommateurs sont généralement déjà initiés à d'autres produits, mais on peut aussi noter qu'il y aurait également un intérêt de la part de jeunes usagers, moins expérimentés. La kétamine passe pour être un produit « stratégique » de régulation (gestion de descente ou potentialisation des effets d'autres produits). Drogue stigmatisée, elle inspirerait de moins en moins de crainte, ce qui pourrait participer à une désacralisation de son image.

Les autres produits

Certaines bottes de **khat** saisies se sont avérées n'être composées que de feuilles déjà sèches (première notification de ce phénomène à Lille) dans lesquelles le principe actif serait toujours présent. Or, c'est lorsqu'elle est fraîche que cette plante est censée produire des effets... D'où certaines interrogations : procédés inédits de fixation de la cathinone ? Existence d'un micro-marché de khat à Lille, destiné à de nouveaux publics ?

En outre, en contexte urbain, les **médicaments psychotropes** sont l'objet de mésusages (en association avec l'alcool) et de reventes en 2012 comme depuis de nombreuses années. Les ventes au marché noir de Valium®, Atarax®, Lexomil®, Temesta®, Alprazolam sont toujours de mise. Il appert que le Valium® est de loin la substance la plus dealée (quartier gare) et la plus consommée par les usagers des Caarud. L'Artane® est observé de temps en temps par les professionnels médico-sociaux.

Les nouveaux produits de synthèse (NPS)

De plus en plus présentes dans les représentations et décrites dans les pratiques, au niveau européen, les NPS semblent poursuivre leur progression. La diversité des profils de ses usagers n'a d'égale que la profusion des substances nouvelles. Comme une manifestation de cet engouement croissant, certaines premières identifications de molécules classées comme NPS ont été réalisées via le dispositif Sintes, en 2012 à Lille.

⁵ After = poursuite de soirée (tard dans la nuit/début de matinée).

Données de cadrage

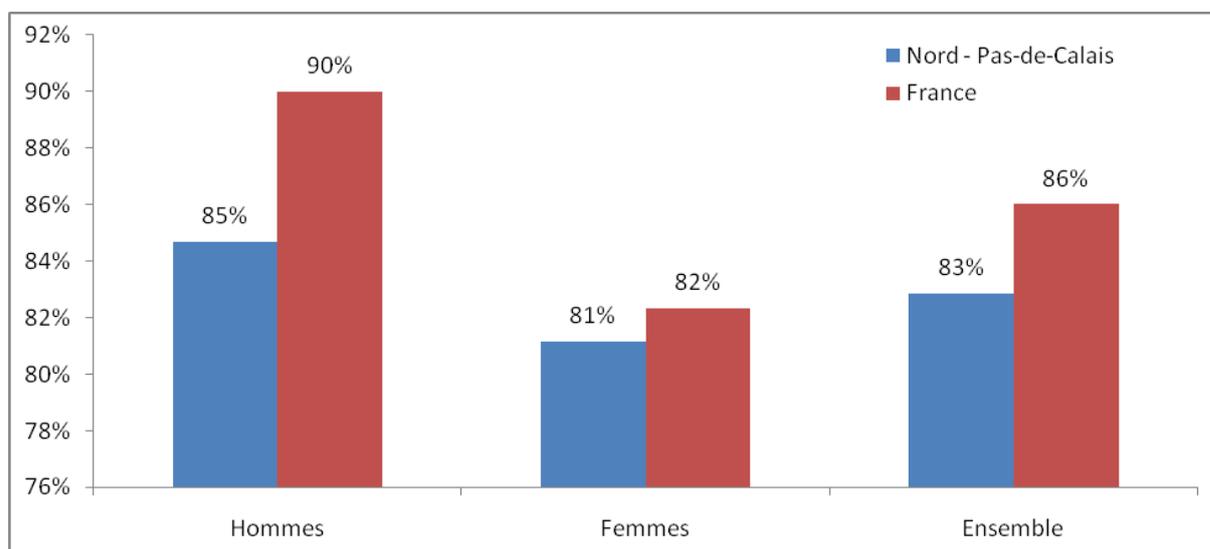
Les conduites addictives en population générale

Le Baromètre Santé, enquête quinquennale réalisée par l'Inpes, permet d'établir un état des lieux des pratiques et des perceptions des Français quant à de nombreux thèmes relatifs à la santé et notamment sur les pratiques addictives. L'édition 2010 permet de mettre en lumière un certain nombre d'indicateurs, qui révèlent parfois des écarts de comportements addictifs entre la région Nord-Pas-de-Calais et le reste de la France.

ALCOOL

Des niveaux d'usages récents inférieurs en région

Figure 1 : Usage récent de l'alcool, parmi les 15-64 ans selon le genre. Nord-Pas-de-Calais et France



Source : Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu

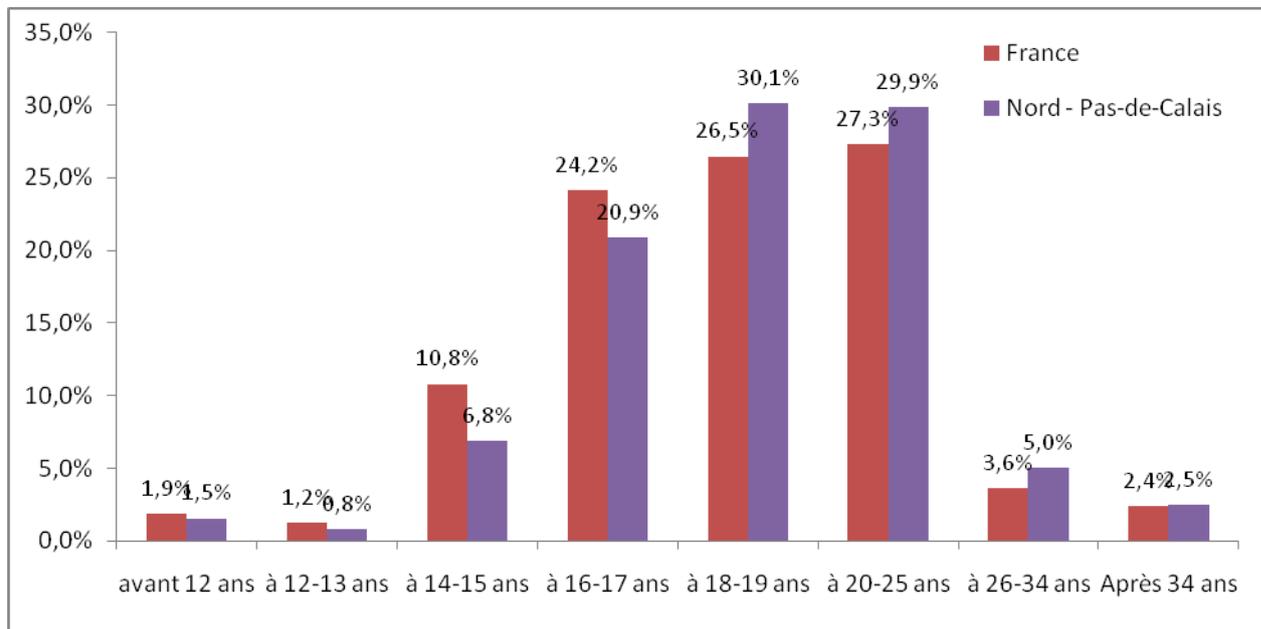
Dans le Nord-Pas-de-Calais, en 2010, plus de huit individus sur dix âgés entre 15 et 64 ans ont bu de l'alcool au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ; le taux est inférieur à celui du reste de la France, où c'est le cas de plus de six individus sur sept (86% vs 83% ; $p < 0,001$).

De même, en région, six hommes sur sept âgés entre 15 et 64 ans ont bu de l'alcool au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ; le taux est inférieur à celui du reste de la France, où c'est le cas de neuf personnes sur dix (90% vs 85% ; $p < 0,001$).

Enfin, il existe des différences significatives entre hommes et femmes, au niveau de la région (85% vs 81% ; $p < 0,05$) ou du reste de la France (90% vs 82% ; $p < 0,001$).

Ivresse alcoolique : l'âge de la première ivresse plus tardif en région

Figure 2 : Age de la première ivresse selon la classe d'âge. Nord-Pas-de-Calais et France



Source : Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu

Parmi les classes d'âge 14-15 ans et 16-17 ans, la région est sous représentée par rapport au reste de la France, en termes de première ivresse : **il y a davantage de première ivresse déclarée entre 14 et 17 ans dans le reste de la France que dans le Nord-Pas-de-Calais**. Plus de trois points d'écart séparent ainsi la région du reste de la France (14-15 ans : 10,8% vs 6,8% ; $p < 0,001$. 16-17 ans : 24,2% vs 20,9% ; $p < 0,05$).

Parmi la classe d'âge 26-34 ans, la région est surreprésentée par rapport au reste de la France, en termes de première ivresse : **il y a davantage de première ivresse déclarée entre 26 et 34 ans dans le Nord-Pas-de-Calais que dans le reste de la France**. L'écart entre la région et le reste de la France y est de 1,4 points : 5,0% vs 3,6% ; $p < 0,05$).

On peut donc en conclure que, dans le Nord-Pas-de-Calais, la première ivresse a lieu plus tardivement qu'en moyenne en France, près de 60% des jeunes de la région expérimentant leur première ivresse entre 18 et 25 ans.

Diminution des niveaux d'usage quotidien d'alcool mais hausse continue des phénomènes d'ivresse

Une certaine ambivalence caractérise les conclusions relatives à la prévalence des comportements face à l'alcool : si les niveaux d'usages quotidiens ont tendance à diminuer, en revanche, les ivresses à l'année sont en hausse constante.

Tableau 1 : Evolution de la part d'usage (quotidien, ivresse année) de l'alcool parmi les 15-75 ans, selon le genre. 2000-2010. Nord-Pas-de-Calais (en %)

	2000			2005			2010		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Effectifs	386	505	891	906	1227	2133	820	1038	1858
Alcool									
Quotidien	29,9	10,3	19,6	25,2	8,6	16,4	17,6	5,3	11,3
Ivresse année	18,3	7,2	12,5	21,9	5,7	13,4	24,6	9,8	17,1

Source : Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu

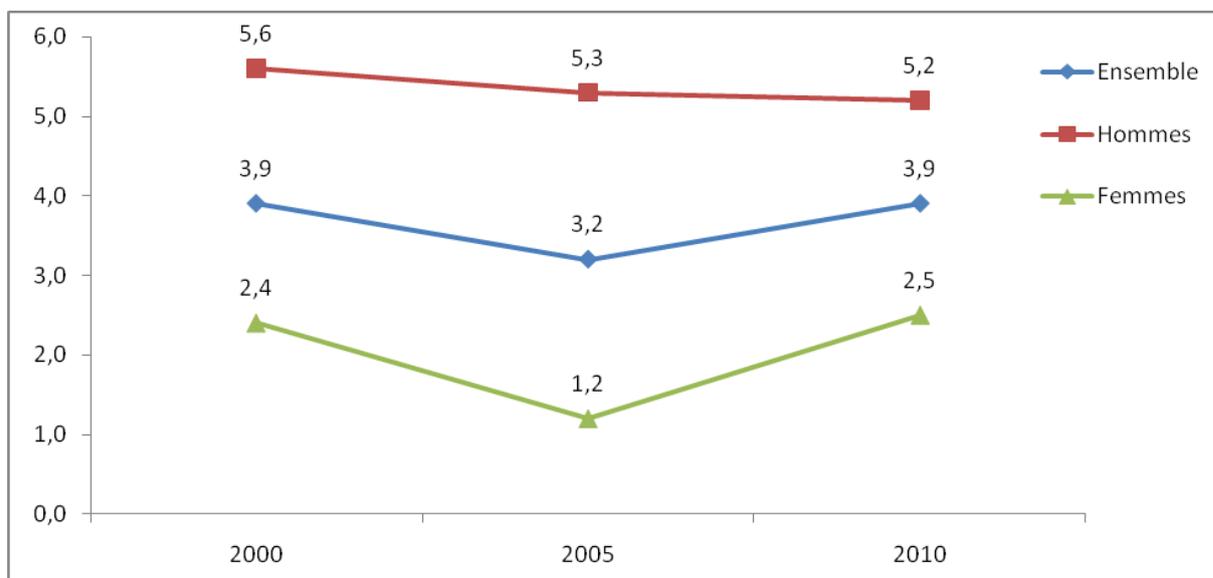
En région comme en France, **la poursuite de la baisse significative de la consommation quotidienne d'alcool** est un élément d'information qui va dans le sens d'un « mieux », sûrement initié par les nombreuses campagnes de sensibilisations et de prévention. Mais à côté de cela, il y a **une augmentation significative et générale des taux d'ivresses dans l'année**, qui concernent 17% de l'ensemble de la population (25% des hommes, 10% des femmes).

Entre 2000 et 2010, **l'écart entre hommes et femmes s'est réduit sur la consommation quotidienne mais s'est accru en ce qui concerne les ivresses**, en particulier entre 20 et 34 ans, où les hausses sont prégnantes. **Les 20-25 ans sont les plus touchés par cette augmentation** (plus de 7 points de différence) : la prévalence des ivresses dans l'année pour cette classe d'âge est, en 2010, de 35% environ. De même, les 26-34 ans déclarent de plus en plus ces types d'ivresses: leur taux est en hausse de plus de 5 points.

CANNABIS

Usage récent : rapprochement des comportements hommes/femmes

Figure 3 : Evolution de l'usage récent de cannabis chez les 15-75 ans, selon le genre. Nord-Pas-de-Calais. 2000-2010 (en %)



Source : Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu

Les données de l'édition 2010 nous indiquent un **rapprochement des comportements entre hommes et femmes** : l'usage dans le mois, pour les femmes, a significativement progressé entre

2005 et 2010. En effet alors que l'écart entre hommes et femmes était d'environ 4 points en 2005 (5,3% vs 1,2%), il n'est plus que de 2,7 points en 2010 (5,2% vs 2,5%).

AUTRES DROGUES ILLICITES

Tableau 2 : Usage au cours de la vie et dans l'année des autres drogues illicites dans le Nord-Pas-de-Calais (n=1504) et en France (n=21002)

Produits	Fréquence	Nord-Pas-de-Calais	France		Région vs reste France*
			2010	2005	
Cocaïne/crack	Expérimentation	2,7%	4,1%	2,6%	-
	Année	0,8%	0,9%	0,6%	
Héroïne	Expérimentation	0,8%	1,2%	0,8%	NS
	Année	0,1%	0,3%	0,1%	
Champignons hallucinogènes	Expérimentation	2,0%	3,1%	2,6%	-
	Année	0,1%	0,3%	0,3%	
Poppers	Expérimentation	3,4%	5,3%	3,8%	-
	Année	1,0%	0,9%	0,6%	
Ecstasy/Mdma	Expérimentation	2,3%	2,6%	1,9%	NS
	Année	0,1%	0,4%	0,5%	
Amphétamines	Expérimentation	1,1%	1,7%	1,4%	NS
	Année	0,4%	0,2%	0,1%	
LSD	Expérimentation	1,0%	1,7%	1,4%	-
	Année	0,1%	0,2%	0,1%	

Source : Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu

* : Les comparaisons entre la région et le reste de la France (en ce qui concerne les expérimentations) font l'objet d'une colonne spécifique dans laquelle les signes + ou - signalent les tendances significatives constatées, pour une probabilité associée au test du Chi² (au seuil de 5%). Les usages à l'année ne sont pas inclus dans ces tests. ns=test non-significatif.

Exemple de lecture : En 2010, en population générale, le Nord - Pas-de-Calais connaît un taux d'expérimentation du poppers statistiquement inférieur à celui constaté dans le reste de la France (3,4% vs 5,3%).

Des taux régionaux significativement inférieurs sur certaines substances

Le taux d'expérimentation de la cocaïne/crack du Nord-Pas-de-Calais (2,7%) est à un niveau inférieur ($p < 0,01$) de celui de la France (4,1%).

Même constat en ce qui concerne l'expérimentation de champignons hallucinogènes ; il y a une sous-représentation déclarée de la population régionale par rapport aux autres régions (2,0% vs 3,1% ; $p < 0,05$).

Le taux d'expérimentation du poppers (substance récréative dont l'usage se limite souvent à des sessions d'expérimentation, chez les plus jeunes notamment), qui se maintient comme depuis quelques années à de hauts niveaux, est inférieur dans le Nord-Pas-de-Calais (3,4% vs 5,3% ; $p < 0,01$).

Enfin, le taux d'expérimentation du LSD est également significativement inférieur en région (1,0 vs 1,7% ; $p < 0,05$).

Les espaces et les usagers

L'espace urbain

Caractéristiques des publics accueillis en Caarud

L'enquête ENa-Caarud, dont c'était la quatrième édition en 2012, est organisée par l'OFDT et le Ministère de la santé (Direction générale de la santé) et vise à décrire les usagers des Caarud. Pour cela, elle interroge, durant une semaine donnée, au sein des Caarud toute personne usagère de drogue(s) reçue ou rencontrée par un membre de l'équipe. 262 personnes ont répondu à cette enquête dans le Nord-Pas-de-Calais, au sein des 12 Caarud de la région, sur un total de 2905 répondants en France.

Le public accueilli en Caarud dans le Nord-Pas-de-Calais présente un **âge** moyen de 33,5 ans. La moitié des enquêtés ont 35 ans ou plus ; les moins de 25 ans représentent 22%. Les âges déclarés s'échelonnent de 15 à 61 ans.

En termes de répartition par genre, les **femmes** représentent 18,4% de l'échantillon (N=48) et ont en moyenne 33,2 ans ; les **hommes** représentent 81,6% de l'échantillon (N=213) et ont en moyenne 33,6 ans. En somme, sur dix répondants accueillis dans un Caarud du Nord-Pas-de-Calais, plus de huit sont des hommes.

Tableau 3 : Variables socio-démographiques des répondants du Nord-Pas-de-Calais à ENa- Caarud 2012

Sexe	Homme	81,6%
	Femme	18,4%
Classe d'âge	35 ans et plus	49,2%
	25-34 ans	28,2%
	Moins de 25 ans	22,5%
Type de logement	Indépendant	41,6%
	Sans abri (à la rue)	15,2%
	Squat	6,0%
	Provisoire en institution ou hôtel	10,4%
	Provisoire chez des proches (famille/amis)	10,0%
	Durable chez des proches (famille/amis)	9,2%
Origine des ressources	Durable en institution	7,6%
	Prestations sociales / ressources provenant d'un tiers	51,5%
	Autres ressources (illégalles ou non officielles) et sans revenus	33,6%
	Revenus d'emploi et ASSEDIC	14,9%

Source : Enquête ENa-CAARUD / OFDT

Un certain nombre des données disponibles tendent à démontrer **la grande précarité** des publics des Caarud du Nord-Pas-de-Calais. Par exemple, on note qu'un peu plus de quatre enquêtés sur dix déclarent avoir un logement indépendant, ils sont tout de même plus de 15% à être sans domicile fixe et 6% à vivre en squat. A peu près 20% des répondants sont hébergés chez des proches ; environ 18% vivent en institution.

De plus, en ce qui concerne l'origine des ressources, plus de la moitié des enquêtés vivent des prestations sociales ou des ressources d'un tiers. Un tiers d'entre eux ont des ressources non-officielles ou n'ont pas de revenus ; enfin, environ 15% perçoivent des revenus via un emploi ou par les Assedic.

20,5% des répondants ont connu la prison (N=53) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. En outre, plus de quatre usagers des Caarud de la région sur dix (soit 44,6%) ont été hospitalisés au cours de l'année écoulée.

Dans environ un cas sur deux (N=131 - 50,4%), les personnes déclarent être sous **traitement de substitution** ; la BHD (N=72 - 27,7%) est plus fréquente que la méthadone (N=56 - 21,5%), même si l'écart du taux de diffusion de ces deux molécules tend à se réduire par rapport aux éditions précédentes d'ENa- Caarud.

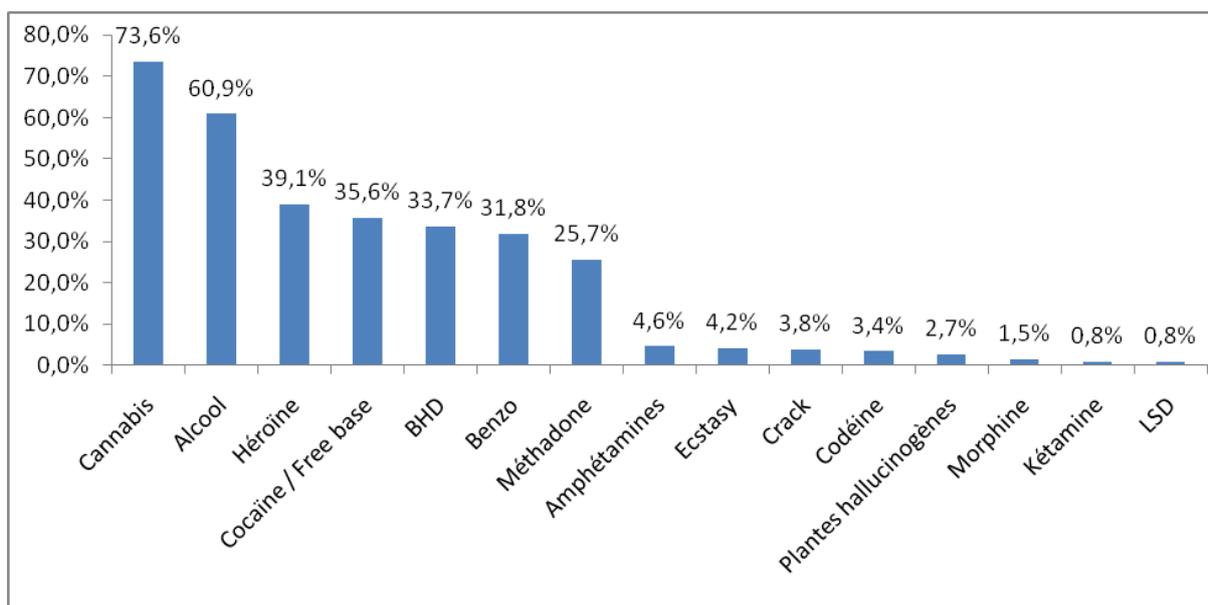
68 personnes déclarent s'être **injectées** au moins un produit durant le mois ayant précédé l'enquête (26,4%) ; moins d'un quart (22,1%) n'injecte plus mais l'a déjà fait auparavant. Environ la moitié des enquêtés disent n'avoir jamais injecté (50,8%). Parmi les 68 injecteurs répondants, seuls 4 individus (6,3%) déclarent avoir partagé des seringues (prêt, emprunt ou usage en commun).

Les **dépistages** infectieux ne sont pas systématiques : 17,8% des répondants signalent qu'ils n'ont pas fait le test VIH et 22,4% le test VHC. Chez les sujets dépistés, un se déclare positif au VIH (1/176 - 0,6%) et 31 au VHC (31/160 - 19,4%). On peut ajouter que les résultats lillois de l'enquête Coquelicot 2011 (INVS) ont confirmé des tendances similaires, puisque la prévalence du VIH est nulle parmi les enquêtés et celle du VHC est de 28%.

La **consommation au cours du dernier mois** concerne de nombreux produits : Le cannabis est de loin le premier produit consommé : près de trois personnes sur quatre (soit 73,6%) accueillies en Caarud affirment en avoir consommé au cours du mois précédent l'enquête. Plus de six personnes sur dix (60,9%) disent avoir consommé de l'alcool. Ensuite, il y a une série de substances, typiques des « drogues de rue », qui sont consommées dans des proportions équivalentes : l'héroïne (39,1%), la cocaïne (35,6%), la BHD (33,7%), les benzodiazépines (31,8%). La méthadone est déclarée comme faisant l'objet d'un usage au cours du mois par un peu plus d'un quart (25,7%) des personnes accueillies en Caarud dans le Nord-Pas-de-Calais. Les autres produits cités (speed, ecstasy, LSD...) constituent des consommations beaucoup plus « à la marge » (moins de 5% respectivement).

Les tendances chiffrées de ce graphique apparaissent comme symptomatiques, du statut d'un ou plusieurs des produits recensés, mais aussi, en parallèle, de l'importance quantitative des publics accueillis en Caarud, qui les consomment. Ainsi, on remarque le statut spécifique du cannabis et de l'alcool, consommés respectivement par une majorité de ces personnes. Ensuite, une panoplie de substances (héroïne, cocaïne, BHD, benzodiazépines, méthadone) tendanciellement consommés (tour à tour ou bien de manière exclusive) par les publics les plus précaires. Puis, enfin, des produits qu'on retrouve traditionnellement en milieux festifs, sans doute consommés par des personnes qui ont encore un pied dans ces espaces ou qui avaient des habitudes de sorties (passées) liées à différents types de milieux festifs (qu'ils soient alternatifs ou commerciaux) et qui auraient conservé d'anciennes appétences et pratiques associées.

Figure 4 : Produits consommés au cours des 30 derniers jours par les répondants du Nord-Pas-de-Calais

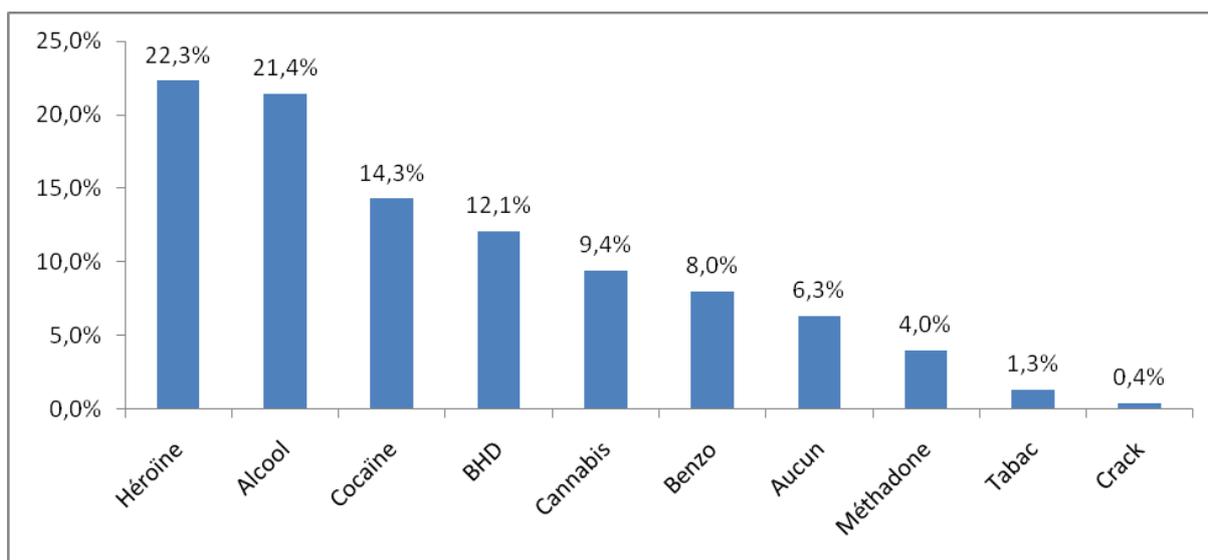


Source : Enquête ENa-CAARUD / OFDT

Il nous faut également aborder les données concernant les **produits problématiques** :

L'héroïne (22,3%) puis l'alcool (21,4%) figurent parmi les deux premiers produits problématiques, selon les usagers interrogés. Viennent ensuite la cocaïne (14,3%) suivie de la BHD (12,1%). Environ une personne sur dix (9,4%) rencontrée en Caarud lors de cette enquête considère le cannabis comme un produit problématique. Pour un peu plus de 6% des enquêtés, il n'y a aucun produit qui ne leur pose problème.

Figure 5 : Produit qui pose le plus de problème à l'utilisateur au cours des 30 derniers jours



Source : Enquête ENa-CAARUD / OFDT

Les évolutions par rapport à 2010

La part des femmes présentes en Caarud est un peu plus importante (18,4% vs 16,3%). Les moins de 25 ans se maintiennent à une proportion d'environ 1 sur 5 (soit 22,5%), les classes d'âges plus élevées voient donc leur poids augmenter : près de la moitié (49,2%) des personnes accueillies ont maintenant 35 ans ou plus. De plus, le logement durable reste la situation majoritaire (un peu moins de 6 personnes sur 10), ce qui signifie cependant qu'environ 2 personnes sur 5 connaissent des situations précaires.

Concernant les produits utilisés le dernier mois, de nombreuses évolutions à la hausse, plus ou moins marquées, peuvent être remarquées :

- Le **cannabis** : près des trois quart des usagers de Caarud de la région disent maintenant en avoir consommé au cours du mois écoulé (**73,6%** vs 66,2%),
- La **cocaïne** : gagne encore du terrain (**35,6%** vs 34,3%),
- L'**héroïne**, surtout : en progression de douze points (**39,1%** vs 27,1%).

En outre, les médicaments de substitution connaissent également une tendance à la hausse : la BHD est plus déclarée en 2012 qu'en 2010 (33,7% vs 31,0%), de même que la méthadone (25,7% vs 21,0%) ; à l'inverse, les benzodiazépines sont moins déclarés (31,8% vs 33,8%).

Les drogues consommées surtout en contexte festif poursuivent leur baisse de consommation entamée lors de la précédente édition de l'enquête : elle touche l'ecstasy (4,2% vs 8,1%), les amphétamines (4,6% vs 7,1%), les hallucinogènes (2,7% vs 5,2%) et le LSD (0,8% vs 4,8%). Enfin, l'alcool semble avoir été consommée par une proportion égale d'usagers durant les 12 mois ayant précédé l'enquête (60,9% vs 61,0%).

Les tendances des pratiques d'injection semblent se stabiliser : en 2010, 1 personne sur 4 déclarait avoir utilisé la voie intraveineuse le dernier mois, soit 25,4%, contre 26,4% en 2012. Les usagers déclarant n'avoir jamais injecté voient leur proportion augmenter légèrement (50,8% vs 46,2%). Simultanément les taux de dépistage du VIH et de l'hépatite C augmentent, alors que la fréquence de ces maladies reste stable : un peu plus d'1 personne sur 100 pour le VIH et un peu moins d'1 sur 5 pour le VHC.

L'espace festif

Enquête en milieux festifs à Lille (mai-novembre 2012)

L'OFDT, via son dispositif TREND, a pu observer au cours des années 2000 en France un mouvement à la fois de diffusion, mais également de dilution de la culture techno vers l'espace festif généraliste (ses usagers sont de moins en moins marqués culturellement à mesure que l'on s'éloigne du milieu alternatif). Au fil des ans, l'espace festif techno s'est élargi de l'espace alternatif vers des lieux plus conventionnels (boîtes, clubs, bars musicaux...).

En 2011, l'OFDT a lancé une enquête quantitative visant à étudier l'espace festif dans cinq grandes villes françaises : Marseille, Metz, Rennes, Paris et Toulouse.

En 2012 est lancée une enquête similaire sur le site de Lille, à visée qualitative, afin de décrire précisément l'évolution de la scène festive fréquentée par les jeunes lillois. Ce d'autant que celle-ci se singularise par une forte concentration d'étudiants (population connue pour avoir des pratiques festives denses) et par une offre festive transfrontalière particulièrement fréquentée par les français.

Cette étude avait pour objectif principal de faire un état des lieux de la structuration du milieu festif alternatif et commercial fréquenté par les jeunes Lillois de 18 à 35 ans. En croisant les informations recueillies sur les lieux de fête et celles sur les différents types de population fréquentant l'espace festif lillois, l'enquête en milieu festif sur le site de Lille de l'OFDT voulait également mettre en lumière les pratiques de consommations de substances psychoactives des 18-35 ans en milieu festif afin d'apporter des éléments de compréhension quant aux nouvelles pratiques d'usages des jeunes⁶.

Par un travail de recherches documentaires, d'enquête de terrain et d'observations approfondies, nous avons pu créer une typologie des lieux de fête lillois se voulant la plus exhaustive possible, en combinant des critères relatifs au type de musique programmé, à la population qui les fréquente (marquage culturel spécifique) ou à l'offre festive (la prestation) particulière proposée par l'établissement.

Les dix catégories ainsi créées sont :

- Les bars généralistes
- Les bars traditionnels
- Les lieux commerciaux
- Les lieux électro
- Les lieux « gay friendly »
- Les lieux culturels et les évènements ponctuels
- Les mégadancings (Belgique)
- Les bars rock/métal
- Les rhumeries
- Les lieux « select »

Il est à noter que, dans cette liste, nous avons également intégré des lieux de fête situés en Belgique, les « mégadancings », positionnés le long de la frontière avec la France, et qui attirent

⁶ Cette enquête est en cours de validation par l'OFDT : **Lancial N., Lose S., Enquête en milieux festifs à Lille**, Lille, Cèdre bleu-OFDT, 2013, 214 p.

chaque week-end des centaines, voire des milliers de jeunes Français (pour beaucoup des individus résidant à Lille ou sa proche banlieue)

Pour chaque catégorie de lieux, entre un et quatre établissements ont été l'objet de sessions d'observation répétées en soirées, de plusieurs heures chacune.

Par ces observations, par la passation d'un questionnaire mais également par de nombreux entretiens informels avec des acteurs de la nuit lilloise, nous avons pu dégager deux grandes tendances en termes d'usages de substances psychoactives.

S'il a été un phénomène marquant, c'est l'omniprésence de l'alcool et ce, quels que soient le quartier, la population ou le type de lieu visité. La boisson la plus populaire à Lille est sans conteste la bière. Mais si elle attire un public d'amateurs, plutôt mesurés dans leur consommation, elle est aussi un moyen efficace et économique d'expérimentation de l'ivresse, voire de défonce et ce, notamment pour les plus jeunes. Plus largement, il ne nous a jamais été donné d'observer d'évènements festifs sans la présence d'alcool. Les usages d'alcool varient selon le type de lieu visité : en discothèque, on observe plus souvent des usages d'alcools forts que dans les bars ; mais également selon les moments de la journée et selon les jours de la semaine : la consommation d'alcool augmentant à mesure que l'on avance en heure et que l'on s'approche du week-end. Si nous avons pu observer que les ivresses sont un phénomène fréquent en soirée, quel que soit l'âge des individus, il est vrai que, pour les plus jeunes, on assiste très régulièrement à une banalisation de l'ivresse manifeste et à une dédramatisation des dangers liés aux usages excessifs (les cas d'individus ivres assis ou allongés sur la voie publique semblent de plus en plus fréquents, dans une certaine indifférence).

Concernant les usages de drogues, le cannabis est le produit que nous avons le plus fréquemment rencontré lors de nos observations et dont l'usage est le moins caché. Les stimulants (cocaïne, amphétamines, ecstasy, MDMA en cristaux,...) sont également parfois très présents, mais pas dans tous les types d'évènements : plus la soirée est de grande ampleur (festival, soirée en boîte de nuit, en mégadancing), plus les drogues stimulantes seront présentes. Trois catégories de lieux hébergent également plus souvent que les autres des pratiques de ce type : les « lieux électro », les « lieux sélect » et les lieux « gay friendly », d'abord parce qu'ils diffusent des musiques électroniques⁷, ensuite parce que ces catégories sont plus souvent des discothèques que des bars. Mais si les usages de drogues ont plus souvent été repérés dans les lieux précédemment énoncés, il convient de rappeler que ces consommations n'en sont pas moins absentes des autres catégories de lieux, ni des bars en général, les usages de substances psychoactives semblant être une constante dans l'univers festif en général.

⁷ Le lien entre mouvement festif techno et usages de substances psychoactives n'est plus à démontrer. Voir notamment :

- **Reynaud-Maurupt C. et al.**, *Les pratiques et les opinions liées aux usages de substances psychoactives dans l'espace festif « musiques électroniques »*, Saint-Denis, OFDT, 2007, 141 p. ;
- **Legleye (S), Beck (F)**, « Sociabilités, styles musicaux et usage de substances psychoactives à 18 ans », in *Psychotropes*, vol 9, n°3-4, 2003. ;
- **Racine (E)**, *Le phénomène techno. Clubs, raves, free-parties*, Imago, 2002.

Autres observations en milieux festifs

Quel que soit le milieu festif investigué, alternatif ou commercial, des usages de drogues⁸ peuvent être observés :

Les **amphétamines** figurent parmi les plus courantes. Souvent sous forme de speed, donc vendu en poudre. Nous avons également pu collecter des amphétamines déjà conditionnées en gélules. Les amphétamines collectées en milieu festif dans le cadre du dispositif Sintes sont dotées d'un très faible taux d'amphétamines à l'analyse (entre 3 et 6%) ; en revanche, les taux révélés de caféine s'avèrent, eux, très élevés : jusqu'à 96% du produit collecté.

L'**ecstasy** est toujours relativement absente de la scène festive, bien que l'on recommence à en voir circuler du côté Belge, notamment dans les mégadancings.

En parallèle, l'année 2012 a été la confirmation de la très forte disponibilité de la **MDMA**, sous ses formes poudre et cristaux et ce, quel que soit l'évènement (soirée privée, concert, discothèque, ...).

Le **cannabis** est un produit très transversal, qui regroupe des profils et des contextes d'usage extrêmement variés. Il reste une substance très présente dans le milieu festif, bien que pas spécifiquement consommée à des fins festives (plutôt lors de soirées privées, ou après les soirées, pour aider à la descente d'autres substances éventuellement consommées).

La **cocaïne**, quant à elle, est toujours très présente en milieu festif. On la retrouve plus en milieu commercial qu'en alternatif. Elle est consommée principalement en sniff, dans une optique récréative. De nombreux témoignages cependant ont fait part de leur désaffection croissante pour la substance, du fait de sa composition incertaine et de sa supposée faible qualité comparé à son prix élevé. Si elle reste toujours un produit de prédilection pour les individus fréquentant le milieu festif commercial, certains disent aujourd'hui lui préférer la MDMA (très disponible, calcul « coût/défonce » plus avantageux). Des professionnels intervenant en milieu festif alternatif ont rapporté que des usages de freebase peuvent être rencontrés lors de grands rassemblements, dont la préparation demande du temps et un endroit au calme (par exemple, dans les camions avec lesquels les teuffers viennent sur les grands rassemblements ou festivals).

Les **substances hallucinogènes** n'ont été rencontrées qu'en milieu festif alternatif, chez les teuffers, les usagers expérimentés ou de jeunes usagers en quête d'expériences nouvelles. Le produit le plus courant reste le **LSD**, majoritairement sous sa forme buvard. Peu d'évocation de **champignons hallucinogènes**. Aussi parmi les produits rencontrés, notons quelques évocations de NPS : notamment du **2-CB** et du **2-CE**, vendus comme tel ou en tant qu'ecstasy, en comprimés, lors de soirées à la frontière belge.

Enfin, notons la forte présence de la **kétamine** en soirée. Autrefois réservée à un public de connaisseurs et surtout consommée lors des afters, la kétamine fait aujourd'hui l'objet de plus en plus de témoignages relatant sa présence en milieu alternatif. Les observations in situ ont ensuite confirmé la disponibilité croissante du produit en milieu festif. C'est plutôt lors de grands évènements, types festivals ou soirées en mégadancings belges, que la présence de kétamine a été évoquée.

⁸ Pour plus d'informations sur les substances psychoactives illicites présentées dans cette partie, se référer également aux parties du rapport qui leur sont spécifiquement consacrées.

Les évolutions du milieu festif

Le milieu alternatif

Le milieu festif alternatif est de moins en moins représenté dans l'agglomération lilloise. Depuis fin 2011, du fait de plaintes et de pressions de voisinage, la ville de Lille a restreint les horaires d'ouverture de certains lieux de fête underground (bars, cafés-concerts, ...) : de 3h, les horaires de fermeture ont été ramenés à 2h, voire 1h9. L'activité de ces établissements s'en est fortement ressentie, les clients hésitant à s'y rendre alors que ces lieux sont contraints de fermer relativement tôt et les patrons de ces lieux étant réticents, de fait, à créer des événements de peur d'une faible présence de clients. Certains individus de ce milieu estiment que ces pressions des riverains et des pouvoirs publics sont dues à la spécificité de ce public alternatif et aux stéréotypes souvent dépréciatifs qui lui sont associés.

Il y a eu quelques pressions du voisinage parce que le public c'était pas mal de squatteurs avec les chiens, des camions avec des fumeurs de joints (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

Aussi, le milieu festif alternatif de la région a de plus en plus tendance à s'éloigner de Lille et de son agglomération pour aller soit vers la Belgique (où une importante mais disparate scène alternative existe, entre la Wallonie et la Flandres), soit dans des zones plus reculées en région, voire parfois même jusqu'à d'autres régions, comme la Bretagne ou la Champagne-Ardenne, pour assister à des événements festifs alternatifs (souvent de grande ampleur).

Le milieu commercial

En milieu festif commercial, on assiste de plus en plus à une homogénéisation des pratiques, à une uniformisation de l'espace festif généraliste, avec des usagers de moins en moins marqués culturellement. La tendance à l'uniformisation des goûts musicaux en est une des manifestations saillantes. Elle est peut-être à mettre en lien avec une plus grande ouverture à des courants musicaux inconnus, notamment grâce à internet.

Et entre les différentes boîtes à l'époque, mais de moins en moins maintenant, il y avait un style de danse, un look. Maintenant tous les styles musicaux se brassent. Avant, si on écoutait du métal, on ne pouvait pas écouter de techno, si on écoutait de la techno, on ne pouvait pas écouter de Hip hop, et vice versa. Tandis que maintenant, tout le monde écoute un peu de tout, c'est ouvert, les styles se sont un peu uniformisés, même s'il reste encore des « fans »... (Jacky, 36 ans).

De plus, il existe également une grande perméabilité au sein des différentes catégories de lieux festifs. En d'autres termes, le public fréquentant ces établissements est mobile, et non cantonné un type de lieu particulier. Et différentes populations peuvent se retrouver en un même lieu lors d'une même soirée.

Cette année, le milieu festif commercial a été marqué par de nombreuses affaires qui ont fait écho aux polémiques soulevées suite à l'affaire des noyées de la Deûle¹⁰. En effet, depuis cette

⁹ En 2012, deux cafés concerts alternatifs ont été contraints, par les autorités, de cesser leurs activités musicales passé 22h, sous peine de très fortes amendes. L'affaire avait fait grand bruit à l'époque dans la presse locale et n'avait pas manqué de soulever des contestations virulentes: en effet, les soirées/concerts commencent rarement avant 21h dans l'agglomération. Interdire la diffusion de musique live après 22h revenait donc à empêcher ces établissements de poursuivre leurs activités.

¹⁰ En un an, entre octobre 2010 et novembre 2011, les corps de cinq jeunes hommes lillois, disparus après une soirée, ont été repêchés dans la Deûle, une rivière traversant le centre ville de Lille. Les analyses sanguines post-mortem ont décelé à chaque fois la présence d'alcool en grande quantité et des substances psychoactives, cannabis et cocaïne.

affaire, la Communauté Urbaine de Lille a intensifié ses mesures sécuritaires touchant le monde de la nuit : restrictions d'horaires pour certaines catégories d'établissements, contrôles accrus chez les épiciers et magasins jouxtant les lieux de fête (pour vérifier qu'ils ne vendent pas d'alcool après 22h), présence policière renforcée dans les quartiers animés le soir, mise en place de réunions et débats citoyens sur le thème de l'alcoolisation massive... En parallèle à ces actions soutenues, les autorités ont menacé un grand nombre d'établissements de fermetures administratives, principalement du fait des nuisances sonores dont se plaignent les riverains. L'adjoint à la Sécurité à la ville de Lille d'alors, Roger Vicot, affirmait d'ailleurs, dans une interview pour le journal 20 Minutes :

Sitôt qu'une plainte arrive, nous intervenons. Nous opérons aussi des contrôles renforcés hebdomadaires dans les établissements de nuit, et je n'ai pas l'impression que ça entrave la vie nocturne de Lille (La Voix du Nord – 27/02/12).

Face à lui les patrons d'établissements festifs se sont insurgés contre « l'effet repoussoir » que ces mesures allaient provoquer.

Au même moment, une boîte de nuit électro renommée à Lille a d'ailleurs écopé de trois mois de fermeture administrative, durant l'été 2012, à cause d'une « enquête sur un trafic de stupéfiants » visant le lieu : la police judiciaire de Lille a interpellé et mis en examens plusieurs individus, dont un videur, pour trafic de cocaïne à l'intérieur de l'établissement.

Afin de développer une autre idée de la vie nocturne à Lille, qui serait axée sur la promotion de la santé, en passant notamment par une régulation des excès et une sensibilisation aux conduites à risques, l'association lilloise Spiritek s'est associée à la ville de Lille et à des exploitants d'établissements afin de développer localement les labels « Quality Nights » puis « Quality Bar ». « Quality Nights », a vu le jour en 2009 à destination des discothèques, et « Quality Bar » en 2012, pour les bars de nuit. Tous deux sont des labels dont l'adhésion repose sur plusieurs critères : accès gratuit à de l'eau potable, formation du personnel aux premiers secours, à la gestion de conflits et aux nuisances sonores, proposition de boissons sans alcool à prix modique, offre de bouchons d'oreilles et de préservatifs ou encore, mise à disposition d'éthylotests pour la clientèle. Par leur adhésion à ce label et donc par le développement, d'actions de prévention, les établissements souhaitent donner une image responsable de leur milieu professionnel et faire évoluer les représentations inhérentes aux monde de la nuit.

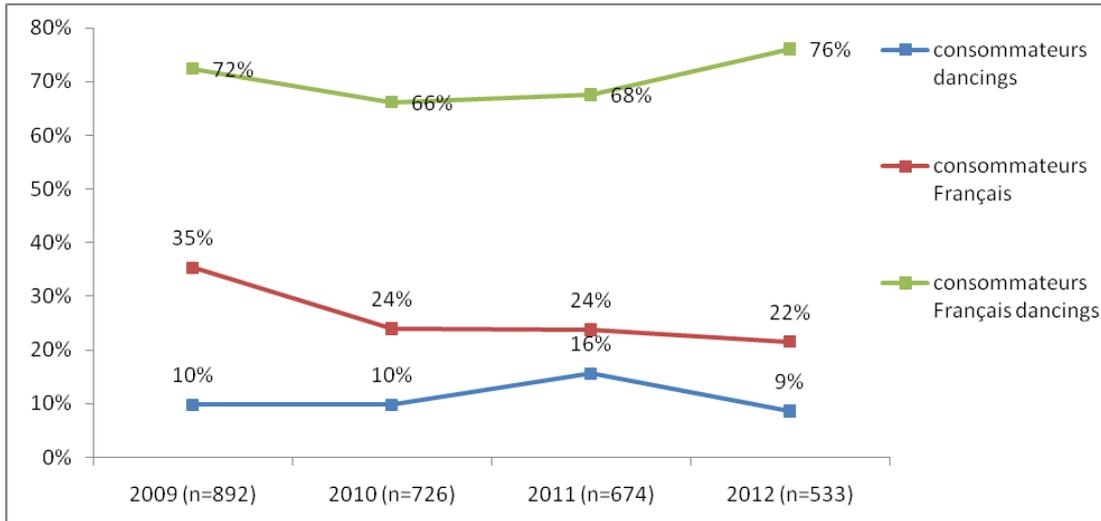
Interpellations de Français en milieu festif belge

Les services de police judiciaire belge tiennent depuis de nombreuses années une statistique sur les interpellations de consommateurs et de dealers de drogue. Elles sont différenciées selon que la personne est interpellée pour consommation ou pour vente, et selon qu'elles sont à proximité d'un établissement de nuit (contexte dancings) ou non (il s'agit alors d'interpellations en contexte urbain).

Dans l'arrondissement de Tournai, 533 personnes sont interpellées en 2012 pour usage de drogue ; cet effectif est en baisse très marquée depuis 2009 (-40%). Les Français constituent 27% de ces usagers en moyenne pour les quatre années étudiées ; cette proportion a elle aussi diminué entre 2009 (35%) et 2012 (22%).

Dans le contexte des mégadancings, 216 Français ont été interpellés pour usage durant la période de l'étude ; leur nombre est également en baisse. Entre 2009 et 2011, ils constituent un peu plus des deux tiers des effectifs, à l'image de la clientèle globale des grandes boîtes belges ; en 2012, ce sont même 3 interpellations sur 4 qui concernent des usagers Français, dont l'âge moyen est de 24 ans.

Figure 6 : évolution de la part des interpellations pour consommations de stupéfiants en contexte général et en contexte « mégadancings ». 2009-2012*.

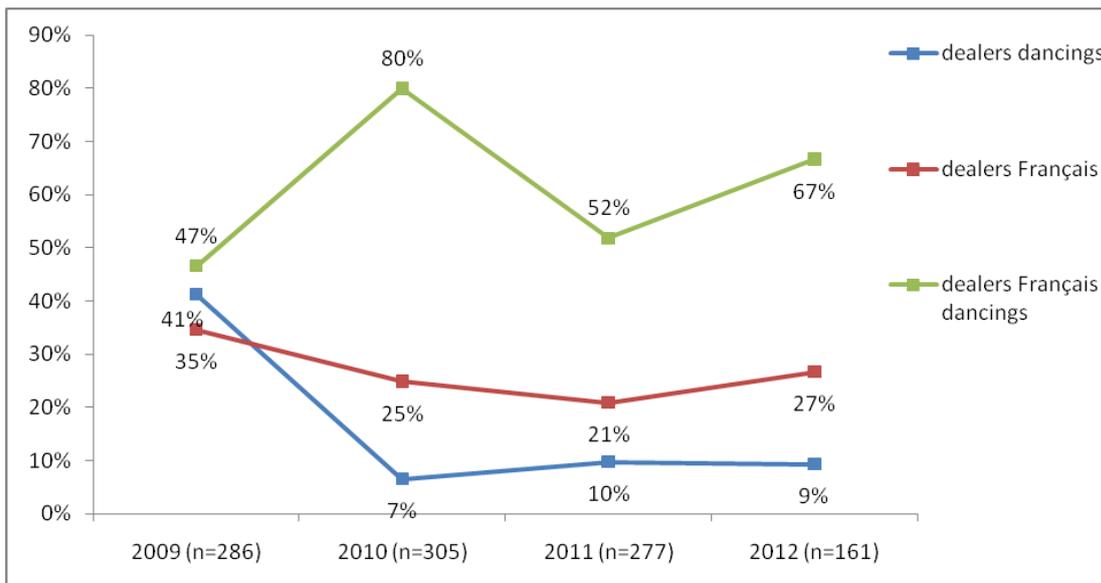


Source : Police fédérale belge

* : Statistiques arrêtées au 10-01-13

Le nombre de vendeurs interpellés est stable durant les trois premières années d'étude (289 en moyenne par année), avant d'être en baisse apparente en 2012, puisqu'ils ne sont plus que 161. La part des vendeurs Français interpellés est d'un peu moins de 30% durant la période de l'étude. Ceux-ci sont beaucoup moins interpellés en contexte dancings en 2012 (9%) qu'en 2009 (41%). Les seuls vendeurs français dans le contexte des mégadancings voient leur nombre diminuer fortement (-82% en l'espace de 4 années) ; cette baisse s'inscrit dans une diminution continue de ce type d'interpellations. Cependant leur part reste importante, notamment en 2010, où elle avait atteint 80%.

Figure 7 : évolution de la part des interpellations pour ventes de stupéfiants en contexte général et en contexte « mégadancings ». 2009-2012*.



Source : Police fédérale belge

* : Statistiques arrêtées au 10-01-13

Approche par produit

LES OPIACÉS

Les opiacés se composent des dérivés de l'opium issus des laboratoires clandestins et des médicaments, notamment les traitements de substitution aux opiacés, le plus souvent consommés sur prescription, mais parfois aussi diffusés au marché noir, dans des proportions très distinctes selon la spécialité.

Héroïne

L'héroïne, ou diamorphine, est un opiacé de synthèse obtenu à partir de la morphine, elle-même tirée de l'opium et du pavot (*papaver somniferum*). Synthétisée en 1874, elle est utilisée à partir de 1898 en substitut de la morphine dans le traitement de certaines douleurs. Les dépendances qu'elle entraîne amènent les États-Unis et la Société des Nations à en proscrire l'usage, dans les années 1920, mais ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'elle est exclue définitivement de la pharmacopée mondiale.

En population générale, l'héroïne a été consommée au cours de l'année par 0,1% des Nord-Pas-de-Calaisiens de 15 à 64 ans (0,3% en France entière, écart non-significatif)¹¹. Parmi les publics accueillis en Caarud, en 2010, le taux régional de l'usage au cours du dernier mois était de 39,1%, significativement plus élevé qu'à niveau national (30,8%), avec une prévalence statistique clairement à la hausse. Notons aussi que si au niveau national c'est l'alcool qui est cité en tant que produit posant le plus de problème (du point de vue de l'usager), dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est l'héroïne qui est en première position de cette liste de produits problématiques (22,3 % vs 21,4 %)¹².

Confirmation d'une grande disponibilité

A l'échelle nationale, l'héroïne est une substance psychoactive qui bénéficie d'un statut spécial à Lille et ce depuis de nombreuses années. Sa grande disponibilité est régulièrement décrite par le dispositif Trend et son prix moyen s'est toujours situé parmi les prix les plus bas recensés sur l'ensemble des sites Trend.

En 2012, il n'y a pas de bouleversement de cette logique : l'héroïne reste toujours un produit très disponible sur le marché des drogues, malgré une qualité globalement perçue par les usagers comme étant en baisse (produit coupé), surtout comparé à l'héroïne des années 90 (maintien de la survivance de ce « mythe des années 90 »), souvent prise en référence.

L'héroïne est toujours disponible sous forme de poudre brune ou brunâtre (la *brown sugar*) ; une nouvelle fois, aucune héroïne blanche n'a été décrite sur le site de Lille en 2012.

De plus, un grand nombre de dealers ont adapté leur offre à des profils de consommateurs sans ressources (confirmation d'une tendance persistante à Lille). En effet, depuis quelques années, les recherches menées dans le cadre de Trend à Lille ont largement démontré que la possibilité de se procurer de petites quantités d'héroïne (souvent exprimées en argent plutôt qu'en poids)

¹¹ Source : Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu

¹² Source : Enquête ENa-CAARUD / OFDT

était un fait avéré. Ainsi, lors des entretiens menés, il n'est pas rare que le consommateur d'héroïne Lillois dise qu'il peut se procurer « un 10€ » (soit environ un demi-gramme), voire même « une trace » achetée à l'unité. Les usagers disent que les dealers pèsent parfois devant eux le produit convoité, mais ce n'est pas du tout systématique.

Les publics précaires usagers d'héroïne à Lille se procurent bien souvent leur dose d'héroïne dans des cages d'escaliers, entrées d'immeuble, ruelles... du secteur sud de la ville. On remarquera qu'après un démantèlement ou une saisie, d'autres micro ou sous-réseaux ont tendance à se reformer assez rapidement, dans le même périmètre géographique ou éventuellement dans un autre quartier.

Pour la sûreté urbaine, ce réseau installé boulevard d'Alsace pourrait bien être lié au fameux réseau démantelé en juin dernier dans la barre Marcel-Bertrand (boulevard de Strasbourg). Il se serait déplacé de quelques centaines de mètres (presse régionale, août 2012)

Mais ces déplacements des lieux de deals sont en fait assez réguliers et ne sont pas forcément conditionnés par ces descentes policières ; ils seraient liés en quelque sorte à une logique calendaire, mais aussi et surtout au degré de réputation (créée et diffusée par les usagers entre eux) de tel vendeur, de telle qualité de produit, de tel secteur...

Q - Les lieux de deals ont évolué ? On sait que ces derniers temps il y a eu pas mal de descente de flics à la barre Marcel Bertrand. Ca se passe toujours là-bas ou ça se déplace ?

R - Ca se déplace : l'héroïne vient de Mons, c'est là qu'ils la vendent et après, une fois c'est Porte d'Arras, Porte de Valenciennes, après c'est à la Briqueterie, après c'est aux « 400 maisons », mais ça dépend où... En fait, la réputation, ce sont les toxicomanes qui la font : « Là-bas y'a de la bonne héroïne », tout le monde ira. Il y en a un qui fait un plan et après c'est le bouche à oreille entre eux et ça se déplace entre les quartiers. Ils suivent. Mais ça change toujours les points de deal, c'est un circuit, ça dure deux ou trois mois et après ça tourne (Medhi, 40 ans).

En Métropole lilloise, en 2012, les saisies des forces de l'ordre concernant l'héroïne se sont échelonnées d'une centaine de grammes à plus d'un kilo. Il s'agit souvent de quantités en transit, qui émanent d'individus interpellés dans un véhicule ou bien en gare. Parfois l'héroïne était destinée à un autre marché (sud de la France), mais dans d'autres cas, elle était vouée à alimenter des usagers lillois.

Au minimum 1,5 kg d'héroïne était écoulé par semaine, essentiellement dans le quartier de Lille-Sud, à hauteur d'une vingtaine de clients par jour, a indiqué hier une source policière.

Tout a commencé vendredi, lorsque les enquêteurs de la police judiciaire de Lille ont saisi dans la soirée 1,2 kg d'héroïne et 300 g de cocaïne dans un des deux véhicules revenant de Rotterdam (Pays-Bas), sur l'autoroute A1 (Presse régionale, juillet 2012).

Les Pays-Bas (Rotterdam en premier lieu) sont une place importante d'approvisionnement pour les dealers lillois. De la cocaïne est bien souvent retrouvée en plus du stock d'héroïne saisi ; parfois, ce sont aussi des produits de coupe (« came morte », ou bien produits de coupes classiques comme le paracétamol, la caféine) qui sont saisis.

Confirmant une tendance déjà signalée l'an passé, l'héroïne est décrite comme étant disponible en milieu rural (dans des villes comme Lens, Liévin, Bailleul...). S'il est encore expliqué que certains usagers ruraux doivent encore se déplacer jusqu'à Lille pour atteindre des réseaux de vente, en parallèle, de nombreux informateurs, professionnels du médico-social, disent que ces usagers peuvent aussi trouver leur dose d'héroïne directement dans leur localité respective, où des petits, voire des micro-réseaux se sont progressivement constitués.

Un des faits majeurs en 2012 (comme pour l'année 2011) semble être la disponibilité de plus en plus importante en milieu rural. De nombreux usagers (qui ne sont pas forcément concernés par l'usage d'héroïne) expliquent pouvoir trouver plus facilement de l'héroïne que du cannabis dans les campagnes de la région (Spiritek).

Enfin, quelques signaux provenant respectivement de Spiritek et d'un DJ lillois affirmeraient d'une part que l'héroïne pourrait être « de plus en plus proposée en milieu festif techno » et

d'autre part que « ça revient ». Mais il ne s'agit là que de deux sources d'information, très peu détaillées, donc pas de conclusions hâtives sur la présence d'héroïne en milieux festifs à Lille ; toujours est-il que c'est une investigation qui sera à poursuivre dans le cadre de Trend.

Le prix du gramme d'héroïne fluctuant selon la qualité

Le prix moyen de l'héroïne sur le site de Lille en 2012, calculé à partir de l'intégralité des observations en milieu urbain, s'élève à 24,5€ le gramme (le prix modal est quant à lui de 20€), ce qui dénote une certaine baisse des prix (la moyenne calculée pour l'année précédente s'élevait à 28€). Une variété d'héroïne a été régulièrement citée en tant que produit fort, l'héroïne « à points noirs », qui coûte un peu plus cher, soit 30€ le gramme (nous y revenons plus en détails ci-dessous).

Eternel retour des anciens/découverte de nouveaux publics

A Lille, le vieillissement progressif, mais constant, des publics Caarud - souvent venus chercher de l'aide, des conseils, du matériel de réduction des risques, un hébergement... suite à une dépendance à l'héroïne - est sans doute à mettre directement en lien avec les constats de certains professionnels qui montrent que des addictions de longue date (15-20 ans) à l'héroïne persistent, jalonnées par des « hauts et des bas » (tentatives de réinsertion, peines de prison, hospitalisations, phases de sevrage, petits boulots, vie en squats, dépendance aux institutions...). Selon les chiffres du Caarud/Csapa Réagir (Tourcoing), près des $\frac{3}{4}$ de ses usagers (soit 70%) sont âgés de 35 ans et plus ; force est de constater que ce mouvement de retour des mêmes usagers durant plusieurs années se vérifie aussi dans d'autres centres de la Métropole lilloise et de la région, comme l'ont montré les derniers résultats de l'enquête Ena-Caarud¹³.

Ceux qui consomment de l'héroïne sont la plupart du temps des individus d'une trentaine d'années, désinsérés, du point de vue professionnel, social, économique, sentimental... Mais à côté de ces types d'usagers, nous pouvons aussi constater que d'autres profils existent, même s'ils sont minoritaires, proportionnellement. Parmi ces usagers « atypiques » d'héroïne, du point de vue de leurs caractéristiques socio-démographiques, on trouve notamment :

- Des **jeunes**, âgés de 18-25 ans : ce sont des usagers qui fréquentent occasionnellement les Caarud et centres d'hébergement de la Métropole lilloise (parfois des femmes), qui ont souvent vécu des histoires personnelles difficiles durant l'enfance (abandon, déscolarisation, violence). Dans cette frange du public, on a pu observer certaines pratiques qui laissent supposer une grande méconnaissance en matière de prévention et de réduction des risques, notamment dans les manières de s'injecter l'héroïne.

Ainsi, parallèlement au processus général de vieillissement que nous décrivions, il y a aussi un certain renouvellement des publics, qui passe par la présence continue de jeunes individus, dont certains sont tendanciellement touchés par l'addiction à l'héroïne. Le Caarud Ellipse a bien repéré cette problématique :

Parmi les jeunes (25 ans) qui arrivent ici, j'ai l'impression qu'il y en a quand même pas mal qui sont dans l'héroïne. Ils se laissent prendre par l'héroïne sans pour l'instant parler de traitements de substitution (Educatrice, Ellipse, Lille).

Chez ces jeunes désinsérés, la polyconsommation passe pour être une des portes d'entrées principales des usages d'héroïne :

Q - Sur les publics 30-40 ans ou plus jeunes ?

R - Plus jeunes. Ça a l'air plus développé, ça démarre plus jeune, ça se propage.

¹³ Voir paragraphe « Les évolutions par rapport à 2010 », p. 22.

Q - Tu as déjà reçu des gens de 18-20 ans qui avaient un problème avec l'héroïne ?

R - Oui.

Q - Comment présentent-ils le problème ?

R - Généralement, ce sont des gars qui essaient tout (Infirmière, Bailleul).

En somme, on peut estimer que les usagers d'héroïne (occasionnels ou plus réguliers) de moins de 25 ans représentent approximativement 10% des files actives des Caarud lillois, comme c'est le cas pour Réagir (Tourcoing) qui dénombre 9,4% d'individus âgés de 18 à 24 ans.

- Des **usagers insérés** : plusieurs sources nous confirment l'existence de certains usagers « cachés » d'héroïne. Ce sont des individus qui se tiennent loin des centres de réduction des risques mais qui ponctuellement peuvent être repérés par les services répressifs :

J'ai 1 200 procédures d'usage à peu près par an, je n'ai pas fait le compte, mais il y en a quand même une grosse partie [...] de gens parfaitement insérés qui travaillent, qui sont en CDI et qui prennent de l'héroïne quasiment tous les jours [...]. Il y en a quand même qui ont des enfants, qui sont mariés, qui bossent ; ça dure depuis dix ans, quinze ans. Ce ne sont pas des gens qui vont voler, [...] qui vivent dans la rue (groupe focal maintien de l'ordre).

Un extrait d'entretien avec un usager festif lillois fait écho à cette description :

C'est justement l'image qu'on a de l'héroïne et de l'injection, on pense à un marginalisé, un pauvre mec sous un pont... Mais je pense qu'il y en a qui s'injectent, qui ont une situation, un travail, une famille (Jacky, 36 ans).

Surtout, lors du groupe focal sanitaire, un des intervenants a évoqué le programme d'échange de seringues par voie postale (anonymisé), actuellement en cours d'expérimentation :

Il s'avère qu'il y a des personnes socialement complètement intégrées. Le fait d'aller voir un Caarud par exemple, ou même d'aller en pharmacie, c'est exclu pour eux. Et, du coup, on découvre une population, à travers cette expérimentation et qui a mais alors rien à voir avec la population qui fréquente le Caarud, qui est visible, qui est une population immergée dans la population générale, usagère de drogues, par voie injectable. C'est un pavé dans la mare cette affaire (groupe focal sanitaire).

L'objectif de départ n'était pourtant pas de toucher de nouveaux publics, mais bel et bien d'atteindre des injecteurs de drogues (d'héroïne mais pas seulement) qui vivaient en campagne, dans les tristement célèbres « déserts médicaux ». Passé l'état d'étonnement de la découverte de ces populations usagères cachées d'héroïne, il s'agira donc demain de s'interroger sur les modalités de leur prise en charge pour les professionnels lillois.

- Des **consommateurs exclusifs d'héroïne** : alors que la polyconsommation est un état de fait qui est décrit depuis des années par de nombreux témoignages, à l'inverse, certains usagers n'auraient qu'une consommation exclusive d'héroïne, sans alcool, autres drogues, ni médicaments en parallèle, comme il est classique de le constater au sein des publics à la rue. La forte dépendance de ce produit est soulignée par un jeune enquêté (non-usager d'héroïne) :

Q - Il y a une forte addiction ?

R - Je pense. J'ai connu une ou deux personnes accros à ça, à ma connaissance, ils n'étaient pas accros à autre chose, quoi (Henri, 20 ans).

Une éducatrice lilloise confirme cette tendance à une addiction spécifique à l'héroïne chez certains. Elle oppose d'ailleurs ce point de vue à celui couramment retrouvé dans les discours, à savoir l'association de la cocaïne et de l'héroïne, en régulation :

Q - L'héroïne, vous la rencontre uniquement dans ces cas de polyconsommation coke-héroïne ou il y a aussi des consommations exclusives ?

R - Non, il y a aussi des consommations exclusives d'héroïne.

Pour ces consommateurs, la dépendance psychologique à l'héroïne est très forte. C'est une notion qui a été mise en exergue dans plusieurs discours :

Ils savent ce que c'est, que de « dévier » : « C'est plus fort que toi, tu pars faire des papiers, et ta route elle dévie, ça agit comme un aimant, t'as plus de contrôle psychologique » (presse régionale, octobre 2012).

Comme l'héroïne : si je remets ma tête dedans, à la fin de la semaine ou dans quinze jours, je vais retourner en acheter tous les jours ! (groupe focal usagers).

Contextes d'usage et fonctions de l'héroïne

Les individus les plus précarisés correspondent bien souvent aux profils « par défaut » des usagers d'héroïne. Ce produit a alors pour fonction de les accompagner dans leur cheminement psychique : elle se présente comme une « béquille » nécessaire à la réalisation de certaines activités (notion de drogue *starter*), comme mettre en règle ses papiers auprès des administrations, honorer un rendez-vous institutionnel... Elle possède aussi une fonction anesthésiante, pour oublier la galère, la solitude parfois ; comme si l'instantanéité des effets faisait symboliquement écho à l'incertitude du lendemain.

Pour la galère de la rue : ne pas sentir la fatigue, le froid, la solitude, tout ça, tu vois ? Quand t'es solitaire dans la rue, tu prends de l'héroïne, t'as une occupation, le temps de la chercher, tout ça... (Medhi, 40 ans).

En confirmation de tendances des années passées, on trouve toujours cette pratique de l'usage d'héroïne pour gérer les effets désagréables de la descente de cocaïne. Mais ce qui est marquant dans quelques témoignages recueillis cette année, c'est que certains affirment avoir fait leur expérimentation de l'héroïne suite à une consommation de psychostimulants (cocaïne, mais aussi speed ou ecstasy), c'est-à-dire que ce n'est pas une attirance spécifique préalable pour l'héroïne qui les a poussés à l'essayer au sein d'un groupe de pairs, mais que ce sont bel et bien les effets ressentis et une volonté de « redescendre » de façon apaisée.

Q - Les effets sont très différents ; tu en prends aussi de l'héroïne ?

R - Pour la redescence. C'est un produit qui « restone », qui fait piquer du nez, qui te détend, par rapport à la cocaïne qui speed.

Q - Tu prends de l'héroïne uniquement depuis que tu prends de la cocaïne ou tu en prenais avant ?

R - Non, depuis que je prends de la cocaïne (Frédéric, 30 ans).

Cette pratique de régulation des stimulants est parfois le fait d'individus qui ont fréquenté les milieux festifs commerciaux, comme dans le témoignage ci-dessous (récit de faits passés) :

Q - Et ça te plaisait ?

R - Oui, il y avait la consommation de l'ecstasy et du speed et pour la descente, on prenait de l'héroïne.

Q - Pour les deux ?

R - Oui.

Q - Et c'est comme ça que t'as commencé alors.

R - Oui (Medhi, 40 ans).

En outre, on peut également relever que l'ennui a été cité comme une autre cause de recours à l'héroïne, en expérimentation ou dans le cadre d'un usage plus habituel. Dans les secteurs ruraux, l'ennui naît d'un environnement peu propice aux activités et aux divertissements ; d'où la bascule opérée par certains vers l'héroïne, de plus en plus disponible dans certains villages.

R - Et ce qui revient quand même beaucoup, c'est l'ennui... J'ai souvent entendu des discussions sur le fait de consommer mais de ne pas sortir ; il n'y a pas grand-chose à faire ici, au niveau culturel. Le week-end, pour décompresser, on va trainer chez les copains, l'un ou l'autre et...

Q - Ça se passe plus dans des fêtes privées...

R - Oui. Ou ça va trainer sur les stades... (Infirmière, Bailleul).

On comprend dès lors que l'usage d'héroïne devient une manière de passer le temps, ce qui fait que ces usagers-là ne cherchent plus à en prendre dans des contextes particuliers. Mais pour ces populations rurales, le risque est grand du point de vue sanitaire. En effet, il y a là une conjonction de conditions négatives : existence disparate des centres d'addictologie, volonté de ne pas se montrer dans ces lieux pour certains, méconnaissance sur le produit (composition, risques pour la santé, « bonnes pratiques » d'usage...), entrée dans la consommation en quelque sorte banalisée par les contextes énoncés ci-dessus, sans parler des conditions socio-économiques générales, du chômage de masse... Tous ces éléments mis ensemble peuvent concourir à une marginalisation grandissante de ces populations, que les enquêtes et les dispositifs actuels ne peuvent que difficilement atteindre et quantifier.

Ces conditions d'entrée et/ou de maintien de la consommation d'héroïne (s'ennuyer, passer le temps) peuvent aussi créer une brèche pour les individus les plus fragiles (socialement, psychologiquement) qui, un jour, sans vraiment le vouloir, vont « *se laisser prendre par l'héroïne* » (pour reprendre l'expression utilisée par l'éducatrice, reprise en citation ci-dessus, p. 30). Cette idée de « se retrouver avec de l'héroïne » ressort, sous différentes formes, dans un certain nombre d'entretiens (comme on le voit dans les deux extraits ci-dessous), dans des conditions qui rejoignent souvent celles précitées.

J'étais avec des potes, j'avais rien à fumer et eux fumaient un peu d'héroïne (B., 24 ans).

Q - Des gens de quels profils ? Sans non plus rentrer dans les détails.

R - Il y en a qui peuvent être à la rue, pommés. D'autres par inadvertance, genre là au mauvais moment, quoi.

Q - C'est-à-dire ?

R - [...] Tu peux avoir envie de pécho du shit et de te retrouver avec de l'héroïne « sans que tu t'en rendes compte » dans les mains et tomber là-dedans comme un con... (Henri, 20 ans).

Les contextes décrits ici s'apparentent à une sorte d'opportunisme involontaire : l'absence d'un produit de prédilection pourrait favoriser une primo consommation - non-préméditée - d'héroïne. Celle-ci se réalise en vertu d'un instinct, celui de la propension à la défonce, et non pas en fonction d'une attirance initiale. Ces types d'usages participent à une « dédramatisation » de l'héroïne, qui devient ainsi un produit parmi d'autres, ou du moins une drogue qui a de moins en moins un statut particulier dans les représentations, comme cela pouvait être le cas il y a quelques années.

Tout se passe comme si ces situations représentaient des portes d'entrée vers une polyconsommation. Cette tendance - consommation d'héroïne car pas d'autres produits sous la main - avait déjà été citée dans le rapport Trend 2011 comme un fait marquant.

Maintien des tendances sur les modes de consommation

Dans le questionnaire qualitatif, le Caarud Réagir (Tourcoing) fait un rappel des trois modes d'administration principaux de l'héroïne :

- en sniff : la transformer en poudre dans du papier, écrasée avec un briquet puis sniffer avec une paille ou un carton

- en fumette : le « dragon », chauffer de l'aluminium avec la préparation ou en fusion et aspirer la fumée sans toucher le liquide. Le résidu de la fumette (« caramel ») peut être shooté

- en injection : mettre l'héroïne dans la coupelle avec du citron, du vinaigre (ou autres produits acides). Chauffer. Ajouter de l'eau puis re-chauffer. Ensuite, piquer le coton avec la seringue pour filtrer (Réagir).

L'injection d'héroïne, même si ce n'est pas un phénomène massif, semble toujours se pratiquer chez une certaine frange des usagers, notamment parmi les publics les plus précaires. A ce titre, la part de la pratique de l'injection observée en région dans l'enquête Ena-Caarud (18,5%), soit de l'ordre d'une personne sur cinq accueillies en Caarud, semble correspondre à une certaine

réalité de terrain à Lille. L'injection d'héroïne se passe bien souvent dans de mauvaises conditions d'hygiène, dans un contexte de recherche de l'intimité. Ainsi, les problèmes de santé constatés sont plus particulièrement liés à ce mode de consommation : risques de contamination (VIH, hépatite), risques d'infection (poussières, bactéries...), perte du capital veineux, qui peut induire des pertes de sensibilité, voire même nécessiter une ablation du membre, si ses cellules ne sont plus suffisamment irriguées par les vaisseaux sanguins. On notera aussi que dans une enquête¹⁴ qui avait pour objectif d'analyser chimiquement les fonds de seringues (dans plusieurs villes de France), à Lille, de l'héroïne fut retrouvée dans 14 cas sur 23 seringues prélevées directement dans les centres d'addictologie et dans 21 cas sur 30 seringues prélevées dans des « totems¹⁵ » aux alentours de ces structures. Preuve s'il en fallait une que l'injection d'héroïne est encore une pratique courante, même si moins décrite à Lille qu'ailleurs en France.

Mais l'héroïne est le plus souvent décrite comme étant fumée « en alu », et ce depuis des années ; on peut estimer qu'une majorité d'usagers Lillois d'héroïne la consomme de cette manière. C'est une méthode qui est jugée à la fois comme rapide et vectrice d'une forte « montée » des effets :

Q - Comment tu appelles cette méthode ? Fumette, c'est ça ?

R - Oui ou en « grillette » [...]. C'est quand tu consommes sur place (lieu de deal), sur de l'alu.

Q - Il faut inhaler ça avec une paille alors ?

R - Oui. Tu brûles en dessous avec ton briquet, ça fait de la fumée et tu avales tout avec ta paille. Donc ça monte dans les cheveux, les pores, tout ça et après, tu recraches tout. Ça monte très vite. Mais dans la paille, il y a plein de cochonneries...

Q - C'est la coupe qui reste dans la paille ?

R - La coupe et l'héroïne qui restent dans la paille (Medhi, 40 ans).

C'est une pratique qui est d'ailleurs préconisée par les dispositifs de réduction des risques en tant que proposition d'alternative à la pratique de l'injection, lorsqu'elle est devenue trop répétitive chez certains usagers d'héroïne.

Enfin, la pratique du sniff d'héroïne semble relativement rare, du moins dans les observations menées cette année.

L'usage d'héroïne dans le but de réguler les effets d'autres produits nous informe sur les fonctions de ce produit. Ainsi, dans ce cadre, il est encore apparu que l'héroïne sert à gérer la descente de drogues stimulantes, et plus particulièrement de cocaïne.

« Héroïne à points noirs »

Durant une bonne partie de l'année, la présence d'une certaine « héroïne à points noirs » nous a été décrite, par différents usagers et professionnels, en tant qu'héroïne forte, qui se moyennait à 30€ le gramme (au lieu de 20 ou 25€) dans le secteur de Lille-sud :

C'est en cailloux, elle est dure comme du parquet et il y a des points noirs, de gros points noirs. [...] C'est pas non plus celle que j'ai connue dans les années 90 mais actuellement sur Lille, c'est à cet endroit là, et c'est la meilleure (Pascal, Groupe focal usagers).

Cette satisfaction des usagers par rapport à la qualité de ce type précis d'héroïne tranche avec l'avis général, qui est plutôt orienté sur le fait que l'héroïne est beaucoup plus coupée qu'avant. Plus précisément, ces usagers affirment que le produit ne leur fait pas beaucoup d'effets (trop fugaces) et qu'ils sont obligés d'en reconsommer pour retrouver la sensation de défonce recherchée.

¹⁴ Etude longitudinale des résidus de drogues dans les seringues usagées, Université Paris-sud-Faculté de pharmacie – Safe, 2013 (résultats provisoires, publication à venir).

¹⁵ Distributeur-échangeurs de seringues.

Depuis quatre mois que je suis ici, je peux me faire un gramme en cinq minutes. Il n'y a pas grand-chose, je ne pensais même pas que c'était positif en héroïne [...]. C'est coupé, pour pouvoir ouvrir le produit à tout le monde (Alain, 27 ans).

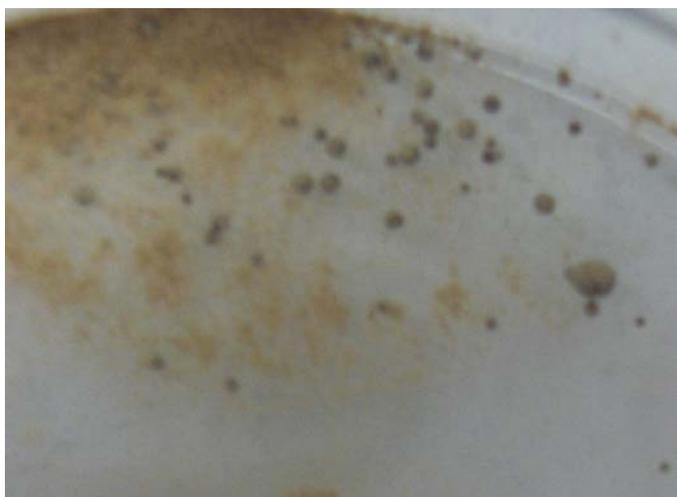
Q - Si on revient à l'héroïne, les effets durent combien de temps ? Parce que tu disais qu'elle était coupée...

R - Une heure. Parce que ce n'est pas de l'héroïne de bonne qualité. Il faut toujours reconsommer (Medhi, 40 ans).

Maintenant, pour se défoncer la tête, il faut au moins 50, 60€ (Groupe focal usagers).

Cette héroïne noire n'a finalement pu être collectée (via Sintes veille) et envoyée en analyse qu'en début d'année 2013 : le taux en héroïne atteignait 22%, ce qui est au moins le double des taux qui sont actuellement retrouvés parmi les héroïnes issues du deal de rue à Lille¹⁶.

Photo 1 : Les « points noirs » contenus dans une qualité d'héroïne disponible à Lille en 2012



On pouvait donc, à la suite des représentations des usagers, se demander si ces points noirs avaient un contenu spécifique qui pourrait concourir à expliquer ce taux élevé en héroïne base... Or, il a été avéré, à la suite de l'analyse réalisée le 06/03/13 par le laboratoire de toxicologie de Lille, que « les points noirs/billes » mis en solution séparément ont la même composition et la même teneur que le reste de l'échantillon ». Ces points noirs sont donc comme une sorte de « caramélisation » qui se serait produite lors de la synthèse du produit en question.

Source : CHRU - laboratoire de toxicologie de Lille

En outre, la variété d'héroïne qualifiée d'« héroïne rose » (déjà signalée par certains sites Trend au cours des dernières années) a été citée lors du groupe focal usagers (ou dans quelque autre discussion informelle). Selon l'usager, ce produit, acheté dans un quartier populaire de Roubaix, était en fait de la mort aux rats qui était donc vendue en tant qu'héroïne. Il serait à l'origine du décès d'un de ses amis (information non recoupée ni par une analyse Sintes, ni par d'autres témoignages).

Enfin, une autre analyse d'héroïne effectuée dans le secteur de Lens, dans le cadre de Sintes, au mois de novembre, a donné la composition suivante : Héroïne : 9 %, Paracétamol : 46 %, Caféine : 43 %. Soit une composition et une répartition assez « classiques » du produit actif principal et des produits de coupe.

Problèmes sanitaires recensés

Certains problèmes sanitaires liés à l'usage d'héroïne ont été mis en avant : problèmes dentaires, réactions allergiques, abcès, cicatrices, problèmes auditifs, maigreur, phlébite, gonflement des jambes.

¹⁶ Pour rappel, en 2010/2011, sur 21 échantillons collectés à Lille dans le cadre du dispositif Sintes, la teneur moyenne en héroïne était de 9,5% ; la teneur modale était quant à elle de 7%.

Traitements de substitution aux opiacés

Il existe deux médicaments qui sont utilisés dans le cadre d'un traitement de substitution aux opiacés : la buprénorphine haut dosage (BHD) et la méthadone (dont la prescription ne peut être réalisée que dans un CSAPA ou un établissement de soins) ; ces molécules peuvent être prescrites d'emblée par tout médecin.

Un troisième médicament est à ajouter depuis 2012 : le Suboxone®. Nous évoquerons, plus loin dans cette partie, sa diffusion nouvelle et établirons une synthèse des quelques premiers constats de terrain.

Une tendance déjà observée depuis des années, plus particulièrement chez les usagers les plus précaires : la primo-consommation d'opiacés (ou même de produits illicites en général, hors cannabis) par les traitements de substitution et notamment par le Subutex®. On voit/entend parler encore de ces pratiques, mais peut-être un peu moins cette année. Ce fait se remarque surtout en contexte carcéral, ou bien chez des individus polysusagers :

Q - Donc si je retourne ce que vous dites, les gens qui, selon vous, commenceraient les opiacés par la substitution, seraient ceux qui seraient passés par la case prison ? L'incarcération comme facteur d'initiation donc ?

R - Généralement, on retrouve ça.

R2 - C'est soit l'incarcération, soit les personnes qui ne sont pas accros à un produit, mais à une défonce quoi. Ceux qui picolent beaucoup et qui prennent tout ce qu'on leur donne. Et des fois, c'est un Subutex qu'on donne (Groupe focal sanitaire).

Buprénorphine haut dosage (BHD)

La buprénorphine haut dosage est mise sur le marché en 1996 ; c'est la firme Schering Plough qui en a acquis les droits de commercialisation. Des formes génériques deviennent disponibles dix ans après¹⁷, qui sont vendues aux mêmes dosages que pour la molécule princeps (à savoir : 0,4, 2 et 8 mg), puis en 2008, ces laboratoires proposeront trois nouveaux dosages de BHD (1, 4 et 6 mg). La posologie maximale recommandée est de 16 mg/jour.

La BHD (soit surtout sa forme princeps, le Subutex®) est actuellement le traitement de substitution le plus utilisé en France. Plus de 100 000 personnes¹⁸ seraient traitées à la BHD en France, de 13 000 à 15 000 personnes (données qui incluent les patients suivis en médecine de ville ainsi que ceux suivis exclusivement en service d'addictologie) rien que pour la région Nord-Pas-de-Calais¹⁹. La BHD n'est pas classée en tant que stupéfiant.

Consommateurs/contexte

Les consommateurs de BHD sont principalement des personnes usagères d'héroïne qui ont décidé de réguler leur addiction via ce traitement ; ce sont le plus souvent des hommes, âgés entre 30 et 40 ans, en situation de précarité sociale. En parallèle, ils peuvent aussi être consommateurs de cocaïne et/ou d'alcool et de médicaments.

¹⁷ Il y en a actuellement 5 : BHD Arrow®, BHD Biogaran®, BHD Mylan®, BHD Sandoz® et BHD Teva®

¹⁸ Source : GERS/SIAMOIS/InVS

¹⁹ Plancke L., Lose S., Amariei A., Benoît E., Chantelou M.-L., *Les traitements de substitution aux opiacés en médecine de ville dans le Nord - Pas-de-Calais*, Lille, Granitea Nord - Pas-de-Calais, 2011, 56p.

En milieu festif, pour Spiritek : « Parfois, des usagers du milieu festif « alternatif » évoquent timidement leur usage. Il se fait parfois en sniff et plus rarement en injection. Les usagers qui ont expérimenté la BHD ou eu un parcours de consommation d'héroïne sont plus nombreux dans cet espace ».

Les observations que nous faisons à propos des primo-consommations d'héroïne non-intentionnelles et circonstanciée (concept d'« opportunisme involontaire », développé p.33) font écho à quelques constats de mésusages de Subutex®

Q - T'as déjà essayé les produits de substitution ?

R - J'ai déjà essayé. Là par contre, j'ai été vraiment très con. On m'a proposé un Subutex, je l'ai pris sans réfléchir et c'était vraiment une connerie. C'est des trucs pour arrêter l'héroïne, et j'étais vraiment mal, ça m'a pas plu (B., 24 ans).

Disponibilité/offre

Tout médecin est susceptible de prescrire des médicaments à base de BHD ; les conditions de prescription et de délivrance suivent en partie la réglementation des stupéfiants (la BHD est sur la liste 1 des médicaments prescrits et délivrés sur ordonnance : une seule prescription par ordonnance, pas de renouvellement a priori).

En 2012, on notera que l'ANSM a décidé de mettre en place un suivi national renforcé de pharmacovigilance et d'addictovigilance, un nouveau plan de gestion des risques (PGR), ainsi qu'une harmonisation des conditions d'obtention de la buprénorphine (Subutex® et génériques/Suboxone®/Temgesic®)²⁰. Ainsi, « le délai de présentation de l'ordonnance dans les 3 jours suivant sa date d'établissement (délai de carence) est supprimé pour [...] la buprénorphine administrée par voie orale à des doses unitaires supérieures ou égales à 0,2 mg (Subutex® et génériques + Suboxone®) ». En clair, l'utilisateur substitué a maintenant jusqu'à trois mois pour présenter son ordonnance. Sur de nombreux blogs internet traitant des addictions, cette décision a été reçue positivement de la part des usagers et des professionnels.

Sur le marché noir, la BHD se vend à l'unité ou sous forme de plaquette (soit 7 comprimés de 8 mg). Un comprimé unitaire se monnaierait à 3€ ; une plaquette serait vendue quant à elle à un prix moyen de 17€.

Administration/préparation

Des mésusages de buprénorphine, au niveau national, sont repérés depuis longtemps, malgré la vigilance des organismes de santé :

Cependant dès 2003, l'Afssaps avait identifié certaines utilisations problématiques et hors AMM comme l'usage toxicomaniaque avec des risques de primo dépendance, le recours à une autre voie que la voie sublinguale (intraveineuse, intramusculaire, « sniff » ou voie fumée) qui avaient comme conséquences des atteintes hépatiques, des candidoses, des problèmes d'atteinte vasculaire et des risques de dépression respiratoire, le nomadisme médical et le trafic. Malgré la mise en place en 2006, d'un plan de gestion des risques pour la buprénorphine et ses génériques

²⁰ <http://ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-des-stupefiants-et-des-psychootropes/Medicaments-a-risque-d-usage-detourne-ou-de-dependance/Medicaments-a-risque-d-usage-detourne-ou-de-dependance/SUBUTEX-et-generiques/%28language%29/fre-FR>

Ces mesures sont valables aussi pour le flunitrazépam (Rohypnol®), le clonazépam (Rivotril®, comprimés et gouttes) et pour certains médicaments à base de clorazépate dipotassique administrés par voie orale (Tranxène® 20 mg).

comprenant notamment un plan de surveillance renforcé d'addictovigilance et de pharmacovigilance, certains mésusages persistent²¹.

A Lille, ces pratiques de détournement du Subutex® sont toujours décrites (sniff, injection) par les professionnels du médico-social. Ainsi, lors du groupe focal usagers, la pratique de l'injection dans les poignets et dans les coudes a été évoquée. Une des méthodes préconisées par les dispositifs de réduction des risques est d'avoir recours au « filtre-toupie » ; un des usager s'en était fait l'écho :

A Ellipse, ils proposent, ça fait comme une toupie, c'est un filtre, pour ceux qui injectent le sub'. Parce qu'on dit bien dedans qu'il ne faut pas parce qu'il y a du glucose, et c'est ce qui fait que ça gonfle. Donc il y a des toupies, on enclenche la seringue dessus ; on met l'autre tube dans la cuillère, et on tire, et ça filtre tout le glucose et tout (Pascal, groupe focal usagers).

Perception

La mauvaise image associée à la BHD générique a en partie été confirmée cette année, surtout par des usagers ; un d'entre eux livre un témoignage sur ce point :

Q - C'est toujours du Subutex®, jamais du générique ?

R - Si t'as pas marqué Subutex® sur la boîte, personne ne te le prendra. Les gens ne veulent que du Subutex®, même si le générique c'est la même chose, hein. Après, tu peux les vendre tes génériques mais à 5€ la boîte. Y'a 15€ de différence pour le même produit... Si t'es intelligent, tu prends le générique, ça va faire le même effet (Thierry, 23 ans).

Mais une intervenante de l'association Ellipse a le sentiment que cette représentation n'est plus aussi vraie aujourd'hui :

Maintenant, j'ai l'impression que c'est passé : il y a eu une période-charnière où on avait des retours où les gens trouvaient que ce n'était pas pareil, que le ressenti n'était pas pareil. Même s'il y a quand même des exceptions qui ne veulent rester qu'au Subutex®.

²¹ <http://ansm.sante.fr/S-informer/Presse-Communiqués-Points-presse/Traitement-substitutif-aux-opiacés-Mise-au-point-sur-le-bon-usage-de-la-Buprenorphine-Haut-Dosage-Communiqué>

Méthadone

La méthadone fut employée durant la seconde guerre mondiale au sein de l'armée allemande pour pallier le manque de morphine. Elle est ensuite utilisée dans le cadre de sevrages, aux Etats-Unis, avant d'y être employée comme traitement de substitution, à partir des années 1960. En France, la méthadone a été utilisée à titre expérimental en 1973 et plus largement à partir de 1994, lorsque les centres spécialisés de soins aux toxicomanes reçoivent l'autorisation de la délivrer aux héroïnomanes dans le cadre d'un protocole médical formalisé.

A partir de 2008, la méthadone est également devenue disponible sous forme de gélules (dosées 1, 5, 10, 20 ou 40 mg) ; elle est préconisée pour des patients stabilisés et traités antérieurement sous la forme sirop (disponible en 5, 10, 20, 40 et 60 mg). Elle reste prescrite en première intention par un médecin travaillant en service d'addictologie (hospitalier ou médico-social), les médecins généralistes intervenant en second temps, après un relais en ville.

Consommateurs/contexte

Les consommateurs de méthadone sont principalement des personnes usagères d'héroïne qui ont décidé de réguler leur addiction via ce traitement ; ce sont le plus souvent des hommes, âgés entre 30 et 40 ans, en situation de précarité sociale. En parallèle, ils peuvent aussi être consommateurs de cocaïne et/ou d'alcool et de médicaments.

La forme gélule de la méthadone va davantage être destinée à des usagers « stabilisés » du point de vue de la gestion de leur traitement en sirop.

Lors du groupe focal sanitaire, un intervenant affirme que certaines femmes enceintes ont aussi pu bénéficier d'un traitement méthadone.

Les femmes enceintes font partie du public substitué sous méthadone.

Disponibilité : existence d'un marché parallèle de la méthadone ?

En 2012, les différentes sources d'informations mobilisées (soit les professionnels du médico-social, les instances répressives et les usagers de drogues) semblent confirmer les impressions des années passées. Celles-ci laissaient penser qu'un marché parallèle de « deal » de méthadone s'était progressivement mis en place, plus particulièrement dans le secteur de la gare Lille-Flandres, comme de coutume lorsqu'on parle de reventes de médicaments ou de TSO à Lille.

Sur le thème de la disponibilité de l'une ou l'autre forme (flacon, gélule), certaines sources ont prétendu que le sirop se trouvait plus facilement quand d'autres disaient que c'était plutôt la forme gélule qui pouvait être accessible. Ainsi, en l'absence d'un consensus solide, on peut donc affirmer que la méthadone est bel et bien présente au marché noir (secteur gare et certaines stations de métro), sous une forme ou une autre, selon les revendeurs, les endroits, la périodicité...

Les Csapa de la Métropole lilloise ont mis en place la forme gélule dans leurs établissements à des moments différents ; ainsi, un Csapa du centre de Lille affirmait l'avoir mis à disposition depuis fin 2010, alors qu'un Csapa de Roubaix ne l'a intégré que depuis le milieu de l'année 2012.

Administration/préparation : des injections de méthadone ?

Les dosages évoqués vont de 40 mg à 140 mg.

A Lille, dans le cadre de l'enquête qui avait pour objectif de réaliser l'analyse chimique de fonds de seringues, de la méthadone fut retrouvée dans 8 cas sur 23 seringues prélevées directement dans les centres d'addictologie et dans 6 cas sur 30 seringues prélevées dans des totems aux alentours de ces structures. Ainsi, ces données témoigneraient de pratiques d'injection de méthadone en contexte urbain.

Effets/Santé

Pour l'usage de la méthadone en sirop, les principaux problèmes de santé relevés par les usagers et professionnels sont les suivants : prise de poids, rétention d'eau, problèmes dentaires, constipation, sudation, affecte la libido.

Si la méthadone est perçue par le plus grand nombre comme un traitement de substitution efficace à plus d'un titre, il n'en reste pas moins que d'autres dépendances, anciennes ou présentes de manière latente, peuvent prendre le dessus.

Dans une même perspective, l'association Réagir ajoute que le traitement à la méthadone n'empêche pas la prise, en parallèle, d'autres produits comme la cocaïne. Effectivement, la méthadone a pour effet de supprimer le manque, ou du moins de l'atténuer, mais ce qui a été précisé par des informateurs de tous horizons, c'est qu'un autre produit que la méthadone peut « prendre le relais » de l'héroïne ; l'alcool par exemple, comme le dit cet usager :

Q : Tu considères que c'est un traitement efficace ?

R : [...] Depuis que je suis passé à ce traitement méthadone, ça m'a beaucoup freiné sur la consommation d'héroïne mais bon, maintenant, c'est plus l'alcool ; en fait, la méthadone ça aide à diminuer l'héroïne, mais après, ce sont les autres produits qui prennent un peu le dessus (Quentin, 30 ans).

Perception

L'aspect plus pratique de la forme gélule a été relevé (confirmation des années passées).

Régulation

Dans le questionnaire portant sur les faits marquants de l'espace urbain en matière de pratiques et de produits, le Caarud Réagir (Tourcoing) fait le point sur différentes associations réalisées avec la méthadone, ayant fait l'objet d'observations, et la fonction qui y est attribuée :

- Méthadone + alcool = recherche de la défonce
- Méthadone + alcool + benzodiazépines = recherche de la défonce (Valium®, Seresta®, Rivotril®, Tranxène®)
- Méthadone + benzodiazépines = fait piquer du nez
- Prise de cocaïne et ensuite méthadone = association utilisée pour la descente de cocaïne

Autres opiacés (Suboxone®, sulfates de morphine, Néocodion®)

Un Caarud nous a informé qu'il y a au moins 5 personnes qui auraient été repérées en tant qu'injectrices de Suboxone®, dans un secteur périurbain non loin de Lille (information relevée également dans un Caarud lillois). Ces prescriptions ont été faites à des personnes qui se trouvaient déjà au-dessus des 16 mg/jour de Subutex® (pour le Suboxone®, on peut aller jusqu'à 24 mg/jour). Parmi celles-ci, se trouvait une femme enceinte. Contrairement aux dires des laboratoires, ces usagers injecteurs n'ont pas dit avoir ressenti de sensations de manque ou d'effets désagréables. Ces personnes ont dit de toute façon préférer le Subutex® au Suboxone®.

Un médecin de Roubaix émet l'hypothèse selon laquelle pour ces personnes injectrices de Suboxone®, l'habitude et le rituel du geste d'injection est la raison première de la poursuite de cette pratique, au-delà des molécules prises comme traitement de substitution :

C'est vrai que le labo présente ça en disant que ça supprime... Non, ça ne supprime pas. Alors c'est vrai que ça va diminuer de 60 ou 70% le risque d'injection, ou de sniff d'ailleurs. Parce que ça diminue l'effet. Ça marche chez certains, mais pas chez tout le monde. Et ceux pour qui ça ne marche pas et qui continuent à s'injecter, c'est vraiment le geste. Et ceux là, il faut les passer sous méthadone gélule (médecin, GFS).

Enfin, aucunes informations précises n'ont pu être obtenues à propos des sulfates de morphine (Skénan®, Moscontin®) ou encore du Néocodion®.

L'USAGE DE CANNABIS

Le cannabis est une plante dotée de propriétés psychoactives provenant de ses sommités fleuries (molécule active : Δ -9-tétrahydrocannabinol). C'est aussi le nom générique donné à la marijuana, au haschich et aux autres préparations voisines (skuff, ...). Le cannabis est la substance illicite la plus consommée en France et dans le monde.

Grande disponibilité de l'herbe par rapport à la résine

A Lille, l'herbe de cannabis est un produit toujours très disponible, contrairement à la résine de cannabis, dont la disponibilité est décrite comme étant beaucoup plus aléatoire.

L'herbe peut se dealer dans divers endroits/contextes. Par exemple, cela peut se dérouler chez des usagers-revendeurs qui réalisent un trafic modeste auprès d'une dizaine d'autres consommateurs. Dans ce cadre, les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle de prises de contacts potentiels entre des dealers et des usagers : par exemple, au mois de janvier, des dealers résidant dans une commune rurale du sud de la Métropole lilloise, avaient pris l'habitude de prendre des rendez-vous de ce type via Facebook. Le peu de discrétion dont ont fait preuve ces jeunes ont permis aux gendarmes de perquisitionner puis de les faire comparaître devant la justice.

Les dons ou trocs entre amis peuvent aussi être observés, du type : « *je te donne du tabac et/ou des feuilles et en échange, tu me donnes quelques joints* ». Ces échanges se font sans règle préalable, avec un sens de l'équivalence peu mathématique ; c'est une entente rapide et sans calcul entre deux usagers.

L'herbe de cannabis peut aussi se trouver sans connaissances préalables ou liens d'amitié, directement dans certaines rues bien connues des quartiers sud, où les propositions de dealers, postés ça et là, ne tardent pas à arriver pour le passant patenté. Dans ces contextes d'acquisition, là aussi, la résine de cannabis semble peu disponible, moins que l'herbe en tout cas.

La résine de cannabis est une substance beaucoup moins visible, moins disponible ; il est décrit que son accès est plutôt rare.

Q - Et tu parlais de shit, tu en croises aussi facilement que la beuh sur Lille ?

R - Alors, j'en ai quasiment jamais croisé... si une fois, un mec que j'ai croisé, on a discuté et il m'en a filé un bout, comme ça ; sinon, c'est la seule fois où j'ai eu un contact avec du shit à Lille (Nicolas, 20 ans).

Les collectes de cannabis organisées à Lille dans le cadre du volet « observation » du dispositif Sintés entre octobre 2012 et juin 2013 n'ont fait que confirmer ces descriptions de terrain : le ratio de collectes entre l'herbe et le shit est de l'ordre de $\frac{3}{4}$ vs $\frac{1}{4}$. Des disponibilités occasionnelles d'olivette (conditionnée en 10 g) et de shit afghan ont été signalées. En outre, l'huile de cannabis ou encore le beurre de Marrakech sont jugés comme étant en augmentation par un observateur de terrain et seraient liés aux productions d'herbes locales.

Q - On ne m'en a jamais parlé du beurre de Marrakech, je crois ; c'est quoi ?

R - [...] Ils le font souvent avec les résidus de plantes, une fois récoltées, avec les matières végétales restantes (feuilles, branches...). Suite à une préparation, ils font bouillir cette matière végétale dans de l'eau, avec du beurre. Après, par décantation, ils récupèrent le beurre qu'ils font refroidir et qui refait une motte de beurre. Sachant que c'est l'une des propriétés du THC : la matière grasse absorbe le THC. C'est un moyen d'extraire le THC par le beurre par un processus de fabrication qui va concentrer le THC dans le beurre, qui va servir à faire aussi bien du space-cake. Des usagers décrivent ça comme un procédé plus agréable pour la consommation, c'est-à-

dire que comme il n'y a pas la matière végétale, il n'y a que le principe actif (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

Une autre façon de se donner une idée de la présence respective d'herbe et de résine est de jeter un œil aux articles de presse, qui relate la quasi-totalité des importantes saisies et arrestations opérées dans le secteur²². Et là aussi, on se rend compte que c'est davantage de l'herbe qui est retrouvée chez les dealers, même si quelques saisies de résine furent également d'importance.

Les interpellés sont bien souvent en situation de récidive et invoquent le fait d'avoir dealé afin de rembourser des dettes contractées auprès de « caïds », ou bien encore en participant à des jeux de hasard et d'argent. Des armes ont été retrouvées à plusieurs reprises.

Des saisies de résine et d'herbe conjointes sont notables ; de la cocaïne est parfois trouvée lors de ces saisies de cannabis.

Tableau 4 : Quelques saisies de cannabis réalisées en 2012 en Métropole lilloise/en région (triées en fonction des quantités)

Commune	Territoire	Forme	Quantité (g)	Autres substances saisies	Nombre d'interpellés	Remarques
Tourcoing	Métropole lilloise	(inconnue)	87	Héroïne (50 g), cocaïne (20 g)	1	
Armentières	Métropole lilloise	(inconnue)	99		2	
Roubaix	Métropole lilloise	(inconnue)	270		1	Individu récidiviste
Lille	Métropole lilloise	Herbe+résine	300+240		9	
Lille	Métropole lilloise	Herbe	300		1	Saisie d'armes. Individu multirécidiviste
Bondues	Métropole lilloise	(inconnue)	638		2	
Lille	Métropole lilloise	Herbe	712		1	Individu multirécidiviste
Anzin	Hainaut Cambrésis	Résine	800		4	
Arras	Artois-Douais	Herbe	800		3	culture de cannabis personnelle
Béthune	Artois-Douais	Herbe+résine	818+42	Cocaïne (1 g)	2	culture de cannabis personnelle
Tourcoing	Métropole lilloise	Herbe	1500	Cocaïne (25 g)	2	
Roubaix	Métropole lilloise	Résine+herbe	2000+800	Méthadone (115 flacons)	1	Individu récidiviste
Valenciennes	Hainaut Cambrésis	Résine	2800		1	
Arras	Artois-Douais	Herbe	12000		2	
Wattignies	Métropole lilloise	Herbe	15000		8	Individus récidivistes
Cambrai	Hainaut Cambrésis	Résine (pollen ²³)	20000		1	
Béthune	Artois-Douais	Résine+herbe	25000	Speed (plusieurs kilos), cocaïne	10	Saisie d'armes
Arras	Artois-Douais	Herbe	72000		1	Saisie d'armes
Cambrai	Hainaut Cambrésis	Résine (pollen)	450000		1	camion immatriculé en Espagne

Source : La Voix du Nord, Nord Eclair

²² Quantités en transit (arrestation sur l'autoroute), à un point fixe (appartement personnel du dealer, celui des parents ou encore un appartement qui sert de « nourrice ») ou bien sur la voie publique.

²³ Le pollen est « une poudre recueillie sur les plants femelles de cannabis, agglutinée puis pressée », qui « s'apparente à la résine » (source : site internet du ministère de l'Intérieur).

Lors du groupe focal maintien de l'ordre, les constats sont allés dans le même sens, soit une plus grande présence de l'herbe :

C'est beaucoup d'herbe, beaucoup moins de résine de cannabis [...] Et malgré tout des remontées en Hollande, encore. Bon on est moins impacté, en quantité, que les grosses agglomérations qui eux certainement font les vrais voyages, où ils ramènent les ballots (Brigade de gendarmerie de Baisieux, groupe focal maintien de l'ordre).

Enfin, le cannabis peut même parfois aussi être introduit en milieu carcéral, comme ce fut le cas à Annœullin (12 grammes) en février et à Haubourdin (40 grammes) en août, dans des affaires qui ont été jugées.

Poursuite des pratiques d'auto-culture

Un autre moyen d'acquisition du cannabis : l'auto-culture. Le sujet des cultures de cannabis à domicile est toujours d'actualité en 2012. C'est une des tendances de fond qui se maintient, dans les discussions (« je pense à faire pousser car j'en ai marre de dépenser autant », en substance) ou dans les faits. Les méthodes de culture les plus évoquées sont en extérieur ou bien en hydroponie. Ce phénomène de l'auto culture est souvent lié à des associations entre connaissances : frères, colocataires ou couples ; généralement des individus âgés de 20 à 30 ans, insérés ou non.

Q - Est-ce que tu dirais que le commerce de cannabis locaux se développe ?

R - Commerce, non, parce que de ce que j'entends, c'est plus un achat de matériel en groupe. Les frais sont répartis : électricité, achat des terres, des graines. Par contre, tout est réparti sans aucune vente, ce n'est pas proportionnel à ce que l'on donne (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

Par ailleurs, on note que de plus en plus de « plantations industrielles » sont découvertes par les forces de l'ordre belges et françaises :

De 2011 à 2012, on part quasiment de zéro en matière de plantation à des plantations industrielles, plus de 1000 plants. En 2011, on en a une. En 2012, on en a deux sur l'arrondissement (PJ fédérale de Tournai. Groupe focal maintien de l'ordre).

R - Et de plus en plus de cultures.

Q - Cultures personnelles ?

R - Cultures personnelles, bon ça à la limite... Mais également des gens qui s'installent et qui louent des maisons pour faire de la culture avec des centaines de pieds (Sureté Urbaine, Lille, groupe focal maintien de l'ordre).

La situation des coffee-shops hollandais

A côté de ces modes d'acquisition, l'herbe peut également être achetée dans des coffee-shops en Hollande ; depuis 1976, il était possible d'y acheter jusqu'à 5 grammes de cannabis. En 2011, selon le journal Volkskrant, dans la seule ville d'Amsterdam, il y aurait 7 millions de touristes par an, dont environ un million et demi qui achèteraient du cannabis. Parmi eux, de nombreux Français et notamment des Nord-Pas-de-Calaisiens.

Depuis mai 2011, le gouvernement néerlandais, s'inspirant des conclusions de la commission Van de Donk (2009), décide un retour à des établissements de petite taille, la restriction de l'accès aux seuls Néerlandais majeurs, avec la nécessité de posséder une carte de membre (appelé *Wietpas*, soit un « passeport cannabis ») ainsi qu'à une limitation du stock détenu par les tenanciers des coffee shops. Il s'agit, de mettre fin au tourisme lié à la consommation et l'achat de cannabis. De nombreux établissements situés proche de la frontière belge ne peuvent plus vendre aux touristes ou plus généralement à ceux qui ne possèdent pas de carte de membre.

Progressivement, il était prévu que les 670 coffee shops deviennent alors des clubs fermés, de 2000 membres maximum.

Ainsi, les provinces du Limbourg, du Brabant-Nord et de Zélande - les plus touchées par cette forme de tourisme - ont dû faire appliquer cette nouvelle réglementation au plus tard le 1er mai 2012 ; elle devrait prendre effet au 1er janvier 2013 dans le reste du pays, mais les contestations sont nombreuses²⁴, le gouvernement semble faire marche arrière et les communes du reste du pays sont libres de l'imposer ou non. Les coffee-shops du pays sont ainsi répartis entre ceux du Nord, accessibles aux touristes et ceux du grand sud, plutôt inaccessibles (villes de Breda, Den Bosch, Eindhoven, Helmond, Tilburg...).

Dans d'autres communes où l'interdiction de vendre aux touristes n'a pas été appliquée de manière stricte, les modalités d'accès à l'herbe de cannabis n'ont pas été changées, si l'on en croit certains témoignages obtenus via le dispositif Trend :

Q - Tu parles d'Hollande : depuis le 1er janvier, les coffee-shops de trois provinces allaient interdire l'accès aux Français... Ce sont des endroits où tu vas, toi ?

R - Non, moi.... Mais après, il y a toujours des coffee-shops qui tolèrent quand même les Français parce que nous sommes vraiment les premiers consommateurs, pour les Hollandais.

Q - Tu vas dans quelle ville par exemple ?

R - Rotterdam, Amsterdam.

Q - Là, tu n'as pas noté d'interdiction aux Français ?

R - Si...

Q - Parce qu'il n'y a que trois provinces, je pense, qui sont concernées...

R - Je ne vais pas dans tous les coffee-shops non plus, mais celui où je vais, il tolère encore des Français du moment qu'on ne fout pas le merde, qu'on sait se tenir... (Frédéric, 30 ans).

Pour moi en tout cas, même s'il fallait une carte de membre, ce n'est pas un problème : si on est un minimum « démerdard », on arrive toujours à outrepasser la loi et à trouver des stratagèmes (Jacky, 36 ans).

²⁴ Par exemple, en avril 2012, les propriétaires de 19 coffee shops ont saisi la justice néerlandaise pour que le Wietpas ne soit pas introduit aux Pays-Bas.

Carte 2 : « Carte de la tolérance des coffee-shops aux Pays-Bas » (situation au 25 janvier 2013)²⁵



Source : <http://www.coffeshopnieuws.nl>

L'introduction de ce système d'abonnement a pu favoriser l'émergence d'un marché illégal de cannabis dans les rues de certaines villes. Or, il existe de fortes disparités et un certain flou à ce sujet, vu de France et les déclarations des bourgmestres (=maires) dans les médias locaux participent à entretenir le jeu du « politiquement correct » et peuvent ne rendre compte que d'une réalité partielle et policée (cf. plus bas).

Les vendeurs ambulants, souvent des mineurs issus de l'immigration, viendraient de Hollande (secteurs de Rotterdam et d'Utrecht), mais aussi de certaines régions du nord de la France²⁶. Mais ces vendeurs Hollandais sont également présents en Belgique, dans une ville proche de Lille comme Tournai, comme ce fut relevé lors du groupe focal maintien de l'ordre :

Q - Est-ce que vous arrivez à apprécier le phénomène des Français qui se dirigent vers la Hollande, vers les coffee shops, et qui a pu être ralenti avec la peut être future mise en place des cartes de résidents ?

R - Nous oui, on s'y attendait forcément. Mais c'est justement le phénomène principal pour 2012, ce sont ces Hollandais qui viennent à Tournai. Il y a une explosion à ce niveau là. L'essentiel de nos dossiers ce sont ces Hollandais qui viennent vendre aux clients français surtout (Police Fédérale de Tournai. Groupe focal maintien de l'ordre).

²⁵ Les ronds verts représentent des coffee-shops où les clients étrangers sont tolérés par les propriétaires des établissements ; les ronds rouges symbolisant des coffee-shops où les clients étrangers ne sont plus admis.

²⁶ Pour plus d'informations sur ce sujet : <http://www.rnw.nl/english/article/new-cannabis-rules-not-working>

Ainsi, dans le même ordre d'idée, le phénomène des drug-runners²⁷ - qui existe déjà depuis des années sur les autoroutes belges et hollandaises - semble en augmentation sur certains axes autoroutiers de France et de Belgique :

Q - Et il y a le phénomène des « drug runners » aussi ?

R - Ils ne vont pas alpagner des plaques belges, ils vont alpagner des plaques françaises, de manière systématique. Ce sont des rabatteurs finalement. C'est un phénomène qui s'est amplifié [...]. C'est sur les grands axes, Lille/Courtrai/Gand/Anvers. Donc là, il y a pas mal de « drug runners ». Et un autre axe, plus dans l'est du pays, c'est vers Arlon, Luxembourg (Police fédérale, Tournai. Groupe focal maintien de l'ordre).

Dans une interview accordée au quotidien belge Le Soir, le bourgmestre de Maastricht défend quant à lui un premier bilan positif de la mise en place de ce *Wietpas* dans sa ville, se vantant de « recevoir des mails de fans » en réfutant qu'un marché parallèle s'y serait installé :

Comme les rues sont calmes, s'il y a un deal, on le remarque tout de suite. Les revendeurs se montrent peut-être plus agressifs. La demande n'est plus là, ils vont finir par partir (Le Soir.be, juin 2012).

Depuis le 1er janvier 2011, dans la province du Limbourg, dont Maastricht est le chef-lieu, il existe une « hotline de la drogue », le *drugsmeldpunt* : il s'agit d'un numéro de téléphone (il y a aussi une adresse mail²⁸) réservé aux locaux qui veulent dénoncer des méfaits liés à la drogue, de manière anonyme, auprès du commissariat de police du secteur de Lanaken-Maasmechelen (communes néerlandophones de l'est de la Belgique, voisines de Maastricht). Ce dispositif fonctionne de façon optimale puisque sur un mois donné, il aurait reçu 619 plaintes, alors que la moyenne mensuelle plafonnait avant à 160 (source : Le Soir.be).

Enfin, toujours selon les mêmes sources journalistiques, du côté de la police de la Province de Liège, des déplacements de rabatteurs de drogues n'ont pas été relevés et l'accroissement du deal de rue n'est pas à signaler. Cependant, deux évolutions sont à retenir :

D'une part, lors de nos contrôles sur les voiries, nos policiers croisent beaucoup moins de véhicules français. D'autre part, les prises réalisées semblent plus importantes. Mardi dernier, par exemple, ils ont saisi 1,8 kilo de cannabis (police Basse-Meuse, Le Soir.be, juin 2012).

Des représentations liées aux appellations, à la qualité et au contenu supposés

Les appellations les plus marquantes qui ont pu être relevés durant cette année sont :

Pour l'herbe :

- Amnesia
- Haze
- White widow
- Cheese
- Bubble

L'Amnesia est une catégorie d'herbe qui a encore beaucoup fait parler d'elle cette année ; les avis sont partagés mais ils sont nombreux ! L'Amnesia, tout comme d'autres herbes fortes, passe pour être soit très recherchée, soit au contraire, volontairement évitée et redoutée. On note une certaine ambivalence des représentations.

²⁷ Les *drug-runners* sont des rabatteurs qui sillonnent les extrémités des autoroutes qui jouxtent la frontière néerlandaise, en « sélectionnant » plus spécialement les voitures immatriculées en France, en attirant leur attention, pour pouvoir ensuite les mener aux Pays-Bas vers un fournisseur.

²⁸ 0800 15 670 / drugsmeldpunt@pzanaken-maasmechelen.be

Q - Toi, tu aimes les herbes très fortes ? Lesquelles tu vas choisir ?

R - Plus c'est fort, mieux c'est : c'est logique. Plus ça met d'effet... c'est le but recherché, aussi...

Q - Certains disent qu'ils ne cherchent pas à être trop « cassés ». Mais pour toi, plus c'est fort, mieux c'est.

R - Tous les gens que je connais pensent pareil (Frédéric, 30 ans).

R - Au bout de 3 lattes, j'étais déchiré, c'est à peine si je n'avais pas de la bave [...], carrément bloqué, ce qui n'est pas du tout l'effet recherché.

Q - C'était un joint particulièrement dosé ?

R - Normalement dosé.

Q - C'était la première fois que tu consommais une herbe aussi forte ?

R - Oui. Je n'avais jamais eu d'effets comme ça

Q - Mais selon toi l'Amnesia n'est pas la meilleure, malgré ces effets forts ?

R - Non, pour moi. Moi je voulais plutôt quelque chose qui soit cool, qui me détende et pas qui me déchire la tête et qui me rende comme un « légume », presque (Jacky, 36 ans).

Dans le même entretien, un peu plus loin, ce même usager développe une idée intéressante au sujet de cette fameuse Amnesia. Selon lui, avec ce type de variété, le phénomène de la tolérance au produit ne serait pas le même qu'avec une herbe « habituelle » :

Normalement, on doit se lasser d'une beuh. Quand on la fume au bout de 2, 3 semaines, après les effets ne sont plus les mêmes, tu es obligé d'augmenter un peu les doses. Et là, avec celle-là, à chaque fois il y avait quelque chose ; j'ai toujours eu l'impression qu'il y avait un principe actif qui était mis ou un liquide, qui était vraiment nocif.

Il est à noter que les appellations des qualités "Amnesia" et "Haze" se confondent parfois, ces deux catégories appartenant à des herbes de la même famille de cannabis.

Pour la résine :

- Sem
- Olive/olivette

Le sem est une qualité supérieure de résine. Décrit par un usager comme étant fabriquée à partir du pollen obtenu sur le premier tamis, lors de la récolte.

L'Olive(tte) est une qualité de résine de cannabis à la disponibilité occasionnelle. Une matière de couleur noire foncée, malléable ; peut faire des bulles/gonfler lorsqu'elle est chauffée.

Q - J'ai vu qu'il y avait eu une saisie d'olivettes de shit. C'est quelque chose qui circule ?

R - Oui, ça circule mais beaucoup moins.

Q - Tu sais pourquoi elle est conditionnée comme ça ?

R - En fait, ça a été préparé comme ça par rapport au transporteur parce que normalement l'olive, ça vient du Maroc et ce sont des boulettes qui sont avalées. C'est « cellophané ».

Q - T'en as déjà consommé ?

[...]

R - C'est un produit un peu plus fort : vu qu'il vient directement du Maroc, il est déjà préparé comme ça, en boudin, donc il est moins coupé, en fait. Mais c'est un produit qui est cher.

[...]

Q - Et on le prépare pareil ? On l'effrite ?

R - [...] Vu que ça ressemble un petit peu à de la pâte à modeler, que c'est une bonne qualité, on peut l'effriter sans le cramer (Frédéric, 30 ans).

Les termes « Olive » et « olivette » sont utilisés indifféremment, et désignent tous deux tant la variété de la résine que son mode de conditionnement. D'où les possibilités d'arnaques : un vendeur pouvant constituer et emballer son produit de cette manière afin d'obtenir un visuel conforme à l'image positivée de cette olive de shit, dans les représentations des usagers. Quoi qu'il en soit, la manière de préparer son joint lorsqu'il s'agit d'olive de cannabis est une étape relatée comme révélatrice du produit en question et permettant d'émettre une première

impression sur sa qualité, avant consommation. Pour l'utilisateur, ce moment rituel de l'effritage participe déjà de la globalité de l'acte de la consommation et du niveau de plaisir qu'il va en retirer. C'est particulièrement vrai pour le cas de l'olive de shit, où cette préparation est jugée comme pratique, rapide et adaptable.

Q - Comment tu peux dire qu'il est très bon ?

R - C'est la façon dont il s'effrite, l'odeur, s'il est gras ou pas, s'il fait mal à la gorge ou pas. Là il est doux, il a un bon petit goût ; voilà si tu peux faire des ficelles avec, c'est la fête, quoi.

Q - Donc tu me disais qu'avec l'olive, l'avantage c'est qu'on peut faire des ficelles et lieu de l'effriter ?

R - Oui, voilà je trouve ça plus pratique, en fait.

Q - Au niveau de la manière dont ça se consume ?

R - Oui et puis tu peux bien doser, par millimètre (Henri, 20 ans).

Il y a eu une notion qui est régulièrement revenue cette année à propos de l'herbe de cannabis qui circule en Métropole lilloise : l'idée selon laquelle il y aurait peu de variétés différentes d'herbes en circulation. Les herbes de cannabis acquises par les usagers se ressembleraient du point de vue de la puissance du produit, des effets, du goût, de l'apparence ou de leurs dénominations.

Q - Sur l'herbe, tu vois des appellations plus fréquentes que d'autres ? Des catégories ?

R - Oui surtout maintenant avec tout ce qu'on peut trouver comme variétés. A Lille, tu ne trouveras jamais toutes celles-là. Moi, je n'achèterais jamais à Lille. Je sais d'avance que c'est cher et que ce n'est pas bon... (Jacques, 27 ans).

J'en ai consommé par des personnes qui m'invitaient à fumer un joint, mais pour moi, c'est la même qualité d'herbe, les mêmes effets [...]. Tout le monde parle de l'Amnesia, mais pour moi, tout ce que j'ai fumé depuis deux mois, c'est la même herbe. Certains disent que c'est des noms différents mais pour moi, c'est la même (Quentin, 30 ans).

Les analyses de cannabis dans le cadre du dispositif Sintés ont contribué à compléter les observations de terrain, avec la connaissance des taux de thc ainsi que les perceptions des usagers. A Lille, le taux moyen de thc semble se situer aux alentours de 10%, que ce soit pour les herbes ou pour les résines, mais avec des variations des teneurs plus importantes en ce qui concerne l'herbe (amplitude de la distribution des teneurs plus large). Certaines variétés citées ont particulièrement attiré l'attention, que ce soit par leur taux élevé ou bien par leur apparence (voir photos ci-dessous).

Photo 2 : échantillons de cannabis collectés à Lille (Sintés Observation). Sativa (16% de thc), White widow (19% de thc), Purple Buddha (4% de thc)



Source : SCL – laboratoire de Paris / CHRU - laboratoire de toxicologie de Lille

Lors du groupe focal maintien de l'ordre, le Service commun de laboratoire du Ministère des Finances a de son côté mis en avant quelques fortes teneurs en thc retrouvées lors de leurs analyses :

Le THC, dans les herbes, ça va de 3 à 5%, sur les plants frais que la gendarmerie nous apporte [...]. Par contre la majorité des herbes sont de 17 à 26% en THC et on en a même à 30%.

En début d'année, une analyse pratiquée sur de la résine de cannabis, dans le cadre de la veille Sintes, a révélé une teneur de 2,5% de thc, confirmant par-là que des shits extrêmement coupés peuvent se trouver en circulation à Lille ou dans sa proche banlieue.

A ce sujet, il existe un consensus quasi-général (une confirmation de tendance passée) sur le fait que le shit est comparativement beaucoup plus coupé que l'herbe. Les produits de coupes évoqués sont la paraffine, le henné, le plastique, et, lors du groupe focal usagers, les médicaments et l'héroïne. Spiritek a rapporté qu'un de ses usagers a évoqué le cas d'une résine qui reste enflammée quand on l'effrite, signe selon lui de présence importante de coupes.

Pour ce qui est de l'herbe de cannabis, les coupes mises en avant sont : des engrais chimiques (modifications génétiques), le verre pillé (survivance dans les représentations des cas avérés en 2006, en France et en Europe) et souvent aussi, des sprays aromatiques ou encore des extraits de cannabinoïdes de synthèse (hypothèses également entendues lors des sessions de collectes pour l'enquête Sintes cannabis).

Q - L'herbe aussi peut être modifiée ?

R - Aujourd'hui, beaucoup plus, oui.

Q - Par quelles méthodes ?

R - Je sais qu'ils mettent des sortes de sprays aromatiques ou alors il y a eu l'époque du verre pillé ; ça a affolé tout le monde et du coup les prix ont augmenté (Jacques, 27 ans).

Q - Tu ne sais pas différencier à vue d'œil ?

R - Un peu à la couleur, à l'aspect, à l'odeur. Un peu. Si elle sent bon, il y a de grandes chances pour qu'elle soit de bonne qualité en même temps je sais qu'il y en a qui vaporise de la senteur de cannabis (Jonathan, 20 ans).

Certains se posent la question de cannabinoïdes de synthèse potentiellement vaporisés sur l'herbe qu'ils achètent en rue (Spiritek).

Ainsi, l'herbe de cannabis, malgré son statut de produit moins nocif par rapport à la résine, est également remise en cause, de par sa qualité, sa composition et les risques éventuels pour la santé de ses usagers. A ce titre, Spiritek affirme qu'il y aurait un retour de certains usagers de cannabis à la forme résine.

« Clope aromatisée »

Le mode de consommation fumé, en joint, est bien sûr le plus classique. Or, si l'on rentre dans les détails de cette pratique « usuelle », nous avons pu recueillir des témoignages précis, où les usagers évoquent le fait de ne mettre volontairement que quelques miettes dans leur joint, juste pour avoir le goût et un peu d'effet.

Donc moi c'est souvent le soir, je me roule un tout petit pèt, où je mets des petites miettes pour avoir le goût. Je suis juste bien (Charline, 31 ans).

C'est le concept de la « clope aromatisée », à mi-chemin entre le joint de cannabis et la cigarette.

J'en mets un tout petit peu dans mes clopes et c'est ça mon problème parce que mes clopes deviennent des clopes aromatisées (Léo, 21 ans).

Ce mode d'usage peut être répété sur un jour donné, de par le minimum d'effet psychoactif produit et suite à l'économie de substance réalisée : par exemple, au lieu de fumer trois joints « normalement » dosés en une journée, l'utilisateur en fumera peut-être deux fois plus.

Par exemple, je suis chez moi, je fais des trucs, je me fais une petite clope et je mets un peu de beuh dedans. J'ai un pote qui va arriver, on se matte un film ou on a une discussion, je roule un pêtard parce qu'on est deux et on va se l'échanger ou lui va rouler un pèt' et on va le fumer ensemble et après je vais peut-être en rouler un autre si j'ai envie. Tu peux transposer ça aux soirs, il est six heures, j'aurai peut-être fumé deux-trois clopes aromatisées, peut-être une sur la

route, ça m'arrive, et après là-bas, je vais faire la teuf et je vais en rouler et mes potes aussi on va aussi se l'échanger (Léo, 21 ans).

L'ingestion de cannabis (space-cakes et autres) est encore citée et observée, mais demeure un phénomène « à la marge », réservé à des événements festifs privés ou à des occasions particulières, souvent le fait de groupes de consommateurs déjà bien initiés à la pratique du cannabis.

Contextes d'usages et fonctions de l'usage du cannabis

Ci-après, un relevé de quelques **contextes** et moments d'usage du cannabis, cités lors d'entretiens ou de discussions informelles :

- A l'apéritif :

Ça, par contre, y'a un concept français qui est l'apéro. Y'a l'apéro et l'apéristick²⁹ ! Y'a le digestick (Luc, 33 ans).

- Devant un film/jeux vidéos avec des amis/en collocation
- Dans le fumoir d'une discothèque
- A l'extérieur d'un établissement festif
- Avant d'aller à un concert/au cinéma :

Par exemple, je vais quelque part, je vais fumer un joint sur la route, avant d'aller au cinéma (Nicolas, 20 ans).

- En rentrant du boulot/des cours
- Dans la rue/les parcs :

Ça m'arrive de fumer dans la rue mais j'évite la plupart du temps. Si je le fais en plein-air, ce sera plutôt dans un parc ou sur une place un peu à l'écart, le soir quand il n'y a pas beaucoup de monde mais je ne vais pas me promener dans une rue piétonne, commerçante, un samedi après-midi avec mon joint à la main, parce que c'est risqué (Jonathan, 20 ans).

Quelques unes des **fonctions** de l'usage du cannabis qui ont été citées sont également informatives :

- Pour se détendre, se poser, se calmer
- Pour dormir
- Pour être désinhibé, rire
- Pour gérer divers types de douleurs (menstruations, douleur au genou...)
- Pour la descente de produits psychostimulants (cocaïne, Mdma)
- Pour créations artistiques diverses :

Après tout dépend de ce que tu fais pendant que tu fumes : tu vas fumer devant ta console, tu vas fumer en ayant une discussion, tu vas fumer en train de faire un taf ou en écrivant un poème, tu vas faire un montage vidéo... (Léo, 21 ans).

²⁹ Stick = petit joint

Consommation en vaporisateur

En outre, en termes de tendances émergentes, il y a un mode de consommation spécifique du cannabis qui a pu être identifié à Lille cette année : l'utilisation du vaporisateur.

Photo 3 : vaporisateur « PLENTY » fabriqué par la société Storz & Bickel



Fumer le cannabis via un vaporisateur permet d'éviter le mélange avec du tabac et de le consommer pur. Sur le site internet de la société qui fabrique ces appareils, on parle d'herbes médicinales et autres huiles essentielles à vaporiser... Ces produits constituent un alibi commercial, pour ne pas tomber sous le coup de la loi. En dehors de ces produits non-psychotropes à vendre, il y a aussi de nombreux accessoires et pièces nécessaires à l'entretien du vaporisateur, ou encore des grinders³⁰.

L'appareil entier (kit complet avec tous les accessoires) est vendu 248€, frais de port inclus. Cela constitue un investissement important, et il semble que le choix de ce mode de consommation doit être pensé sur le long terme par l'utilisateur. En effet, le recours à ce type de consommation peut être une manière complémentaire d'envisager l'usage de cannabis (le « vapo » en plus du joint), mais il peut aussi renvoyer à une forme de « substitution » des habituels joints fait avec du tabac (le vapo à la place du joint).

Source : <http://www.storz-bickel.com>

Sans rentrer dans tous les détails techniques de la préparation, l'utilisateur doit placer le contenu de son produit dans une chambre de remplissage, puis revisser par-dessus une spirale de refroidissement. La combustion de la matière se fait via un générateur d'air chaud (la température est réglable manuellement).

Éléments socio-démographiques et motivations d'un usager

L'utilisateur du vaporisateur « Plenty » - un homme inséré, Lillois, d'une trentaine d'années - rencontré dans le cadre des observations Trend, dit vouloir diminuer ses consommations de tabac (inclus dans les joints de cannabis) ainsi que de cannabis. Il est satisfait de l'achat de ce vaporisateur et de son usage, mais reconnaît que ce n'est plus du tout le même type de pratique et de défonce ; cette dernière est décrite comme plus douce, subtile, ne serait-ce qu'au niveau du goût.

De plus, étant donné qu'il fait pousser sa propre herbe, il s'est éloigné du marché du deal et donc plus généralement des codes et pratiques en vigueur : accessibilité au cannabis via le marché du deal « traditionnel », consommation en joint.

³⁰ Petit objet rond, constitué de deux parties, utilisé pour « broyer » (*grind*) le cannabis.

Après recherche d'informations, ce mode d'usage du cannabis (les vaporisateurs pouvant être de différents formats/modèles) connaît un certain engouement ces derniers mois, parmi les usagers Lillois ; l'équipe de Spiritek faisant d'ailleurs le même constat :

Nous avons eu quelques récits de personnes consommant avec des vaporisateurs, que ça soit des « Volcano » ou des « vapo » de poche. Généralement ces personnes (plus âgée 45/55 ans) consomment de cette manière pour éviter les inflammations des voies aéro-digestives et avoir « le meilleur de la plante sans les inconvénients » (Spiritek).

De plus, selon le contenu des témoignages obtenus, de façon direct ou indirect, il y a un lien établi entre ce mode de consommation en vaporisateur et une volonté d'arrêter de fumer du tabac (contenu dans les joints de cannabis).

Autres constats

Des témoignages relatifs au plaisir de fumer du cannabis se sont croisés, ou se sont parfois entremêlés, avec l'usage chronique problématique. Tout se passe comme si entre le plaisir et la dépendance, la frontière était parfois ténue. Ainsi, nous avons pu recueillir de nombreux récits (directs, indirects) sur le thème : « arrêter de fumer-chercher à diminuer ». Dans cette vision des choses, l'usager peut donner l'impression d'être dans une relation « je t'aime, moi non plus » avec le produit cannabis, c'est-à-dire avoir envie d'arrêter mais à la fois ne pas pouvoir se passer de continuer.

R - Si le cannabis je dois arrêter, je pense qu'il faudrait que je me fasse aider psychologiquement, discuter.

Q - Tu y penses des fois ?

R - Des fois. J'aimerais bien voyager, et je serai obligé. Tu ne peux pas partir à l'étranger en étant dépendant d'un truc (B., 24 ans).

Q - Et lorsque tu as comme ça une prise de conscience, tu vois que c'est compliqué de restreindre ?

R - [...] C'est une question de volonté. Moi, je trouve cela compliqué et il y a la question de la dépendance et l'environnement complique un peu les choses même si c'est pas forcément une raison valable mais quand tu as tous tes potes qui fument, des gens qui vendent, ça rend un peu plus difficile la chose. Mais du coup, quand quelqu'un me dit : « Oui, j'ai envie d'arrêter de fumer » là, ça me donne de l'espoir et j'ai envie d'arrêter de fumer. Ça va dans les deux sens (Léo, 21 ans).

Enfin, la mise en rapport de l'autorisation de l'alcool en vente libre - pour un produit jugé comme néfaste - et du statut illégal du cannabis - rapporté à son image de substance « inoffensive » - est apparue à de nombreuses reprises :

D'ailleurs, je suis l'une des personnes qui considère que l'alcool est plus néfaste que le cannabis alors, je ne comprends pas pourquoi on n'aurait pas le droit de fumer un joint alors que l'on a le droit de boire un coup (Nicolas, 20 ans).

Les usagers perçoivent ce produit comme une plante plus ou moins inoffensive qu'il faudrait légaliser. Ils comparent beaucoup le cannabis à l'alcool, déplorant l'illégalité de l'un face à la légalité de l'autre (Réagir, questionnaire bas-seuil).

L'USAGE DE PRODUITS STIMULANTS

Cocaïne

La cocaïne est obtenue par transformation des feuilles de cocaïer, arbuste cultivé dans les pays andins (Colombie, Équateur, Pérou et Bolivie). Cinq formes doivent être distinguées :

La **feuille de coca**, d'usage ancestral, est mâchée (le plus souvent), fumée ou infusée ; elle contient entre 0,1 et 0,8% de cocaïne.

La **pâte** est obtenue par mélange des feuilles avec un produit alcalin (le plus souvent du bicarbonate de sodium), un solvant organique (comme le kérosène) et de l'eau. Le mélange est agité et l'alcaloïde est extrait dans le solvant organique. Feuilles et eau sont ensuite jetées, alors qu'une addition supplémentaire de bicarbonate de soude permet d'obtenir une substance solide : la pâte de coca.

Le **chlorhydrate de cocaïne** est obtenu par dissolution de la pâte de cocaïne dans de l'acide chlorhydrique et de l'eau ; l'ajout d'un sel de potassium permet l'élimination des impuretés. Un apport d'ammoniaque provoque la précipitation du chlorhydrate de cocaïne, qui peut être récupéré et séché.

La **freebase** ou cocaïne basée est obtenue par chauffage d'une solution aqueuse chlorhydrate de cocaïne et ammoniacale (ou bicarbonate de soude) ; la forme basée est considérée comme plus pure par les usagers car débarrassée des impuretés contenues dans la poudre.

Le **crack** est obtenu par dissolution de la poudre dans une solution de bicarbonate de sodium ou d'ammoniacale et d'eau ; elle est chauffée et se forme alors un dépôt solide, le crack, qui est séparé et séché. D'une grande pureté en cocaïne (75 à 90%) il est ensuite découpé en cailloux. Le crack fait son apparition dans le nord de Paris à la fin des années 1980 ; sa disponibilité sous cette forme n'est signalée que dans le nord de la capitale et dans certains territoires d'outre-mer.

Depuis le début des années 2000, le taux d'expérimentation de la cocaïne, en population générale et pour les 15-75 ans, a continuellement progressé, passant de 2,6% d'expérimentateurs en France, en 2005, à 4,1% en 2010³¹. Le Nord-Pas-de-Calais connaît un taux d'expérimentation inférieur puisqu'en 2010, il était de 2,7%. Si l'on ne s'intéresse qu'aux 15-64 ans, le taux d'expérimentation passe à 3,6%. En termes de groupe de population, la croissance de l'expérimentation est la plus marquée chez les femmes (2005 : 0,6%, 2010 : 1,4% ; $p < 0,05$) et pour la classe d'âge des 26-34 ans, population la plus usagère de cocaïne (1,8% vs 6,0% ; $p < 0,01$).

Traditionnellement associée aux populations socialement insérées et dotées d'un certain capital financier, la cocaïne, de par l'expansion de son marché depuis plusieurs années et la baisse de son prix, touche aujourd'hui un public de plus en plus large et ce, jusqu'aux populations les plus précarisées.

Des usagers insérés et festifs qui en banalisent l'usage

La cocaïne est une drogue stimulante très appréciée en milieu festif. Elle touche un public très hétérogène, en termes d'âges et de catégories sociales, notamment du fait de la baisse

³¹ Source : **Lancial N., Lose S.**, *Niveaux d'usage des produits psychoactifs et des pratiques addictives dans le Nord-Pas-de-Calais – Analyse secondaire du Baromètre santé 2010*, Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu, mars 2013, 92 p.

importante de son prix depuis une dizaine d'année (de 120 € le gramme il y a dix ans à environ 70 € en moyenne aujourd'hui.)

Cette baisse de prix de la cocaïne est consécutive à une augmentation de l'offre. Et cette plus grande disponibilité de la cocaïne depuis le début des années 2000 peut être explicable par deux évolutions simultanées : d'abord pour des raisons géopolitiques, avec l'augmentation mondiale de la production de cocaïne ces dernières années et la réorganisation du trafic mondial vers l'Europe, du fait d'un durcissement de la politique de guerre à la drogue entre le nord et le sud de l'Amérique. Ensuite, cette baisse de prix est également imputable à une réorganisation du marché local du deal, de nombreux dealers se tournant vers la cocaïne pour des raisons de rentabilité (moins de quantité à stocker, des bénéfices plus importants, ...) mais également de risques encourus (dans la loi française, le trafiquant encourt la même peine qu'il s'agisse de cannabis ou de cocaïne, mais pour des marges et des bénéfices plus importants avec la cocaïne).

Donc la baisse du prix de la cocaïne, amorcée depuis le début des années 2000, a rendu accessible à une plus grande frange de la population un produit autrefois réservé aux élites : étudiants, employés, ouvriers se retrouvent aujourd'hui aussi parmi ses consommateurs réguliers.

Néanmoins, elle reste quand même une drogue onéreuse et, si elle se rencontre effectivement dans tous les milieux festifs, elle est tout de même plus présente dans les milieux festifs commerciaux, insérés et « branchés » (peu de récits en milieu alternatif où la cocaïne n'y est pas une substance de prédilection).

En milieu festif, l'usage se fait surtout en sniff. La pratique du free base (fumer la cocaïne) y est assez rare, cette technique, nécessitant une préparation particulière, est associée à l'image négativement connotée de la « toxicomanie », du « drogué » et est généralement rejetée par des individus se réclamant d'un usage récréatif.

Si la consommation de cocaïne se fait en soirée privée, les individus pourront s'isoler par petits groupes pour aller consommer discrètement, ou, si tous les individus présents sont usagers, la consommation pourra avoir lieu devant tout le monde. Dans le cas de soirées en extérieur (bars, boîtes de nuit, concerts, ...), les usagers se rendent généralement aux toilettes de l'établissement pour consommer, ou dans d'autres endroits permettant de dissimuler cette usage au public (voiture, appartement proche, ...)

Où est-ce que je vais la prendre ? Dans les chiottes, la bagnole ? Donc, bon... (Charline, 31 ans)

Les usagers de cocaïne rencontrés en milieu festif affirment tous qu'il est relativement facile de maîtriser les effets de la cocaïne, contrairement à d'autres substances comme la MDMA ou les substances hallucinogènes, les effets de la cocaïne étant jugés plus doux, plus subtils que ceux des autres catégories de produits (pas de crispation des mâchoires, effets moins visibles aux yeux des autres personnes, ...). C'est l'aspect « gérable » des effets qui est apprécié par une grande partie de ses consommateurs :

On voit moins de gens complètement défoncés dans les boîtes, par exemple. Pourtant, ils en ont sûrement pris mais ce n'est sûrement que de la cocaïne donc effectivement ils ont l'air moins atteints que quelqu'un qui a pris du MD. (Jean Bernard, DJ)

Tu parles beaucoup et ça reste bien, tu ne pars pas en vrille. (Jacky, 36 ans).

Les effets sont facilement maîtrisés par les usagers ; ils sont aussi plus courts : les consommateurs parlent d'une à deux heures.

La cocaïne est donc une drogue pratique socialement : elle peut facilement être consommée dans tous les lieux publics, sans faire courir de risque d'être repéré, voire stigmatisé, comme usager de drogues.

Elle n'est pas très forte donc ça ne fait pas grand-chose ; les gens ne sont pas complètement à la masse quand ils prennent ça et du coup, ça peut se faire peut-être plus régulièrement qu'une prise de MDMA ou autre chose. (Jean Bernard, DJ)

Mais c'est aussi parce que ses effets sont subtils et qu'elle est dite facilement gérable que la cocaïne passe pour être une drogue non dangereuse et que ses consommateurs minimisent, voire occultent, les risques liés à son usage.

Pour expliquer cette consommation, les individus mobilisent principalement trois arguments qui justifient selon eux la pratique: d'abord, comme tout produit stimulant, la cocaïne les aide à rester éveillé, à ne pas être fatigué durant la soirée et ainsi rester plus longtemps dans la fête.

Ensuite, consommer de la cocaïne leur permet de ne pas ressentir les effets de l'ivresse induits par un usage associé d'alcool (les cas d'usage unique de cocaïne, sans association avec l'alcool, étant très rares). La cocaïne est donc un moyen de ne pas laisser paraître, aux yeux des autres, cet état d'ivresse consécutif à une (trop) grande quantité d'alcool consommée.

R - C'est une drogue qui se mélange avec l'alcool, sinon, ça ne sert à rien.

Q - Ça change les effets de boire ? Ça masque les effets ?

R - Oui. Du coup, on est capable de boire plus. (Jacques, 27 ans)

J'ai l'impression que ça me dessaoule beaucoup. Et d'être plus communicatif ou moins, parce que quand tu bois de l'alcool, au bout d'un moment, tu commences à piquer du nez, mais la coke, à chaque fois, ça m'a fait l'effet inverse. (Henri, 20 ans)

Enfin, dans cette société toujours plus concurrentielle, où la performance individuelle est valorisée, la cocaïne les aide renvoyer aux autres une image valorisée, idéalisée d'eux-mêmes, en leur donnant confiance en eux et donc en les rendant plus sociables et plus loquaces.

Là on n'est pas dans l'oubli de soi, on reste quand même assez constant et assez intelligent. On peut être très bavard, très volubile, très dans l'intellect, dans l'échange. (Luc, 33 ans)

Ces derniers temps on observe une relative désaffection, dans les discours, pour la cocaïne au sein de ce public festif. Autrefois considérée comme le « champagne des drogues », la cocaïne qui circule à Lille aujourd'hui dans le milieu festif est de plus en plus souvent taxée de « produit de mauvaise qualité », qui serait « trop coupée»³². Une critique concernant les conséquences négatives liées à la descente est aussi parfois relevée chez ce même public.

Si les chiffres officiels n'indiquent pour l'instant pas de fléchissement de l'usage en population générale, il serait intéressant, pour les mois et années à venir, d'observer les pratiques d'usage de cocaïne en population festive. Une hypothèse avancée aujourd'hui, et à vérifier donc, serait celle d'une diminution progressive de cette consommation au profit d'autres produits, à « meilleure réputation », à l'instar de ce qu'il s'est passé depuis quelques années pour l'ecstasy. Cette année, nous avons pu récolter des témoignages d'individus délaissant progressivement la cocaïne, lors d'événements festifs, pour se tourner vers la MDMA, substance entourée en ce moment d'une réputation de « produit pur », donc peu ou pas coupé³³. De plus, de part et d'autres, lors de divers événements festifs, nous avons entendu de nombreux individus critiquer la cocaïne tant pour le peu d'effets qu'elle procure par rapport au prix de vente encore élevé (calcul coût/défonce au désavantage de la cocaïne) que pour les difficultés à gérer la descente ensuite.

Elle baisse en qualité, tu la prends, finalement t'en prends plus pour avoir un effet. Et en plus, t'as des effets négatifs derrière qui, je pense, n'étaient pas là il y a quelques années. [...]Et donc

³² La question de la composition de la cocaïne sera abordée plus en détails dans cette même partie.

³³ Voir également la partie « Ecstasy - MDMA »

ces personnes là sont plutôt en recherche de choses qui étaient plus facile à avoir avant, comme les ecstas ou le MD, où je pense quand même que t'as une descente, mais que tu gères mieux parce que t'es revenu dans une notion de plaisir (Charline, 31 ans).

Des usagers précaires loin d'un usage récréatif

La cocaïne fait toujours partie des drogues très présentes parmi le public précaire urbain. Les témoignages d'usagers recueillis concordent tous sur la grande disponibilité de la cocaïne sur le site de Lille en 2012. Elle n'est vendue quasiment que sous sa forme chlorhydrate (poudre). La vente de cocaïne directement en caillou destiné à être fumé (de cocaïne transformée/basée par le dealer) n'a fait l'objet que d'un seul témoignage durant l'année et, qui plus est, non vérifiable.

Le produit vendu directement en caillou est appelé « crack ». Si l'usager achète de la cocaïne en poudre et la prépare lui-même, le produit obtenu sera alors appelé « free base ».

Bien qu'ils aient des noms différents, « crack » et « free base » sont de pharmacologie identique. Pourtant, aujourd'hui encore, une majorité d'usagers ne fait pas le rapprochement entre ces deux termes ; certains consommeront du « free base » tout en rejetant catégoriquement le « crack », produit jugé trop dangereux selon eux. Les usagers qui préparent eux-mêmes leur caillou le font majoritairement avec de l'ammoniac : le procédé de transformation à l'ammoniac est plus simple à réaliser qu'avec du bicarbonate, mais également plus dangereux à l'usage, notamment si le caillou a mal été rincé et qu'il reste des traces d'ammoniac lorsque l'usager fume le caillou ainsi obtenu (risques de grave irritation des voies respiratoires).

Photo 4 : Kit Base® (laboratoire Terpan) pour consommation de crack/freebase



Cette année, les professionnels de terrain ont remarqué une augmentation significative de la distribution des « kits sniff » et des « kits base » ; il s'avère que ces « kits » peuvent être utilisés pour la confection de pipes (avec la paille fournie), donc pour fumer la cocaïne.

Q - Quel mode d'injection sur la cocaïne ?

R - Généralement en pipe. On s'est rendu compte ces derniers temps qu'il y avait une forte demande de kit sniff ; on s'est penché sur la question et on s'est aperçu qu'il était détourné pour en fabriquer des pipes à crack. (Educatrice, Entr'Actes, Lille).

Source : coordination Trend/Sintes Lille

Mais si une part non négligeable d'usagers sur le site de Lille consomme la cocaïne en la fumant, aucun d'entre eux ne prononcera le mot « crack » durant nos échanges.

Certains professionnels de terrain notent un recul de l'usage de cocaïne par injection et une augmentation de l'usage de cocaïne fumée. On peut ici émettre l'hypothèse, en toute connaissance de causes, que ce constat est notamment lié au développement, dans ces structures, de la distribution de feuilles d'aluminium destinées au public consommant les drogues en les fumant. En offrant un service nouveau (en l'occurrence la distribution de feuilles d'aluminium spécifiquement destinées à la pratique de « la fumette ») il est probable que ces centres aient accueilli un public nouveau ou, à défaut, rendu visible une pratique passée jusque

là inaperçue. D'autres structures rapportent des usages en injection et en « fumette » de même niveau. A titre informatif, à Lille, dans le cadre de l'enquête qui avait pour objectif d'analyser chimiquement les fonds de seringues, de la cocaïne fut retrouvée dans 21 cas sur 23 seringues prélevées directement dans les centres d'addictologie et dans 28 cas sur 30 seringues prélevées dans des totems aux alentours de ces structures. Sans doute des données qui remettent quelque peu en question l'impression de recul de la pratique d'injection de cocaïne.

Pour autant, tous convergent vers un constat : celui d'une forte prévalence de l'usage de cocaïne parmi le public accueilli en structure bas seuil. Après l'alcool et l'héroïne, selon l'enquête ENa-Caarud de 2012, la cocaïne est le troisième produit posant le plus de problèmes à l'utilisateur.

Contrairement au public festif, qui consomme la cocaïne quasiment toujours en sniff, le public précaire utilise plus souvent des méthodes de consommation à risques, comme l'injection ou la cocaïne en la fumant, notamment parce que ces modalités d'usage permettent de ressentir des effets plus forts que si le produit est sniffé ou ingéré. Les derniers résultats de l'enquête ENa-Caarud de 2012 pour le Nord-Pas-de-Calais, nous apprennent qu'ils sont 35,6% des sondés à déclarer avoir consommé de la cocaïne dans le mois précédant l'enquête. Et parmi eux, ils sont 24,6% à déclarer consommer la cocaïne en injection, 25,4% par voie nasale et 49,1% la consomment de manière inhalée (c'est-à-dire en la fumant). D'ailleurs fumer la cocaïne au lieu de l'injecter est un conseil fréquemment donné par les professionnels et les structures faisant de la réduction des risques à destination des usagers de drogues. En effet, l'usage de cocaïne en la fumant présente moins de risques pour l'individu (notamment les risques traditionnellement liés à la pratique de l'injection³⁴).

Plusieurs témoignages d'intervenants de terrain expliquent qu'ils rencontrent de plus en plus d'utilisateurs, autrefois consommateurs problématiques d'héroïne mais pour qui la cocaïne tend à devenir la principale problématique (lorsque l'on parle de substances illicites). Pour les usagers d'héroïne en difficulté avec leur consommation, la médecine dispose d'une thérapeutique adaptée aux manifestations cliniques de la dépendance pharmacologique : les traitements de substitution aux opiacés³⁵. Selon l'enquête ENa-Caarud de 2012, la moitié des individus accueillis en Caarud sont sous traitement de substitution. Les problématiques liées aux usages d'héroïne sont donc pour partie encadrées. Mais pour la cocaïne, il n'existe aucun traitement de ce type, aucune manière d'encadrer et d'accompagner médicalement et de manière protocolaire un usager. Aussi plusieurs professionnels nous ont fait part d'une tendance de plus en plus marquée ces derniers mois : des individus ayant réglé « leur problème » avec la consommation d'héroïne, notamment grâce aux traitements de substitution, ont développé, par la suite, d'autres difficultés à gérer leur usage de cocaïne (ajoutées aux risques induits par un polyusage cocaïne/traitement de substitution).

Je pense que ça prend le relais : avant, la coke n'était pas le produit de prédilection, c'était l'héroïne, mais je parle là des plus anciens, ceux qui ont de 40 à 50 ans ; le jour où ceux-là sont passés sous substitution, ça a plus ou moins régulé le problème avec l'héroïne, mais par contre, ça laisse le champ libre sur la coke. Le phénomène s'est déplacé sur la coke, dont le prix a diminué quand même aussi par rapport aux années 90, qui est plus accessible. [...] Nos usagers habituels qui sont passés sous substitution disent souvent que l'héroïne n'est plus un problème pour eux, mais par contre la coke, c'est un gros problème (Educatrice, Ellipse, Lille).

Depuis peu enfin, il semblerait que le public féminin soit particulièrement touché. Une éducatrice intervenant dans une association destinée à accueillir les femmes prostituées nous le confirme :

³⁴ Pour les risques liés à la pratique de l'injection, voir le détail dans la partie « Héroïne ».

³⁵ A ce sujet, voir les parties : « Traitements de substitution aux opiacés », « Buprénorphine Haut Dosage (BHD) » et « Méthadone ».

On a vraiment vu une forte évolution de la consommation de cocaïne chez les femmes. [...] Depuis un an, à peu près. Alors, je pense qu'elle était déjà présente mais beaucoup plus cachée. (Educatrice, Entr'actes, Lille).

Les données locales fournies par la dernière édition du Baromètre Santé nous informent d'une progression plus soutenue pour les femmes que les hommes : entre 2005 et 2010, la part de femmes ayant expérimenté la cocaïne est passée de 0,6 à 1,4%³⁶ alors que, durant la même période, celle des hommes est passée de 2,6 à 3,6% (écart non significatif).

Deux milieux d'usage, deux figures du deal

Il n'est plus un fait nouveau de dire que la cocaïne touche des publics très hétérogènes, tant en termes d'âges que de catégories sociales. Amorcé au début des années 2000, on assiste à une popularisation continue de la consommation de cocaïne, que certains nomment, à tort, « démocratisation de l'usage », puisqu'on est sur des prévalences d'usage en population générale tout de même relativement faibles³⁷.

L'usage se popularise, c'est-à-dire qu'il touche un public toujours plus varié ; pourtant, on a tout de même pu remarquer que deux types de publics se distinguent plus nettement : d'un côté les individus insérés socialement et professionnellement, et qui consomment la cocaïne de manière festive et récréative. De l'autre, un public urbain, précaire, aux pratiques souvent plus risquées, dans un rapport problématique et/ou de dépendance avec le produit.

Et face à ces deux types de public se sont créées deux réseaux de trafic de cocaïne : un réseau de « vente d'appartements », caché et adapté au public festif, et un réseau de vente de rue sur le modèle traditionnel de trafic « de quartiers ».

La vente de cocaïne qui se déroule parmi le public festif et inséré et souvent qualifiée de « vente d'appartement ». En plus de la très grande disponibilité de la cocaïne, le dealer se déplace jusqu'à ses potentiels acheteurs (et non pas l'inverse comme c'est habituellement le cas), les rejoint chez eux, dans leurs maisons, parfois même pendant les soirées. De ce fait, il est fréquent que le dealer assiste à la soirée avec ses clients, ou du moins, y reste pour boire un verre. C'est la figure du « dealer/ami » qui s'est développée dans ce milieu. Le dealer est présent aux soirées privées, mais également et surtout dans les établissements festifs où se retrouve sa clientèle.

Et puis c'est la facilité parce que maintenant, on a les dealers qui sont assez à l'écoute et assez dispo pour ça, ce qui faisait que t'avais plus besoin de trop chercher comme avant : attendre une heure ou appeler un mec et s'il n'était pas dispo maintenant, fallait attendre... Ouais, au niveau de la disponibilité, c'est aux portes des maisons, aux portes des apparts. [...] Il est présent partout, il traîne partout... Sur certains bars, classes ou non, du Vieux Lille ou non, il est présent partout. Il augmente son fond de roulement, ses capacités de vente (Luc, 33 ans).

Ce type de deal contribue à rendre invisible, aux yeux des institutions répressives, le deal de cocaïne puisque les dealers ne vendent plus dans la rue, à un public inconnu, mais qu'ils le font en privé, chez des individus éloignés des « clientèles policières » habituelles. De plus les dealers, à force de présence sur les lieux de fête, nouent des relations à mi-chemin entre les relations commerciales et les relations amicales. A ce sujet, j'ai plusieurs fois entendu des usagers insérés

³⁶ Source : **Lancial N., Lose S.**, *Niveaux d'usage des produits psychoactifs et des pratiques addictives dans le Nord-Pas-de-Calais - Analyse secondaire du Baromètre santé 2010*, Baromètre santé 2010, INPES. Exploitation : Cèdre bleu, mars 2013, 92 p.

³⁷ Les derniers chiffres publiés par l'OFDT dans *Drogues et addiction, données essentielles* font état de 400 000 usagers dans l'année, parmi les 11-75 ans, en 2011. Source : **OFDT**, *Drogues et addictions, données essentielles*, Saint-Denis, OFDT, 2013, 399 pages.

comparer les techniques de vente des dealers aux techniques commerciales classiques (voir encadré).

Le « marketing du deal de cocaïne »

Extrait d'un entretien mené avec Luc, 33 ans

+

Q- Tu me parlais de marketing dans le business de la coke, tu peux développer un peu ?

En fait le mec, s'il voit que t'as pas acheté, consommé, depuis longtemps, il va te relancer : « pas de news ? T'as pas de besoins ? T'as pas des potes qui ont des besoins ? » Parce que ça m'est arrivé d'acheter pour plusieurs personnes et d'avoir des relances par texto parce que je n'avais pas donné de nouvelles depuis deux ou trois semaines, parce que je ne suis pas non plus dans la toxicomanie outrancière, même s'il y a déjà un terrain. Mais oui, pour le coup, ça arrive souvent ! C'est arrivé pas plus tard que vendredi dernier où j'ai eu un sms me disant : « tu fais quoi ce soir ? T'as sûr qu'il ne te faut rien ? J'suis chargé si t'as besoin ». Mais je pense que c'est aussi l'aspect d'avoir le contact du gars aussi. Le mec il a ton numéro, il peut potentiellement t'envoyer un sms, il est dans l'échange, il sait y faire aussi un peu ; il sait là où est son business et là où y'a potentiellement les moyens de vendre. Il cible un peu. Et ce qui est bien c'est qu'ils sont un peu professionnalisés dans ce sens où, de prime abord, on dirait qu'ils ne vendront jamais. Ils ne diront jamais qu'ils ont, faut toujours qu'il y ait un intermédiaire qui soit là. C'est même pas un rabatteur parce que ça peut être un proche, ça peut être un pote, ça peut être un machin... qui connaît quelqu'un qui vend. Et au fur et à mesure que tu consommes et que tu côtoies le gars, en fonction des soirées que tu fais, en fonction des endroits où tu traines, tout le monde se connaît, c'est un petit milieu, il y a toujours moyen de se faire rabattre sur le bon gars. Et c'est souvent les mêmes gars qui traînent finalement et qui vendent les mêmes choses, que ça soit de la beuh ou de la coke. Et voilà, il y a une espèce de tissu de relations qui se crée. Et moi ça m'a réellement bluffé d'avoir un texto d'un dealer qui me dit : « ben je ne comprends pas, ça fait deux ou trois semaines que t'as pas consommé, que tu ne m'as pas rencardé, tu connais quelqu'un d'autre ? T'as quelqu'un qui te fournit d'autres choses ? » Je ne sais pas, il y a une espèce d'intimité qui se crée, on n'est plus sur un aspect « deal de rue ». On est sur un aspect « deal de maison » et c'est assez impressionnant ouais. Si moi j'en parle, c'est que ça doit aussi se passer un peu partout, dans le Vieux Lille ou ailleurs, ça doit se faire comme ça.

Ils savent bien le faire maintenant, s'implanter dans un milieu, aisé ou non, mais en tout cas chez des gens qui ont une propension à péter de l'argent pour acheter ce matos là. Ils ont quand même cette capacité à s'adapter à leur client, et au-delà du client, même au groupe ! Ça désacralise l'effet coke qui peut être très dur et avec tout ce que ça peut comprendre de toxicité et de dépendance. Ils gèrent cette chose là de manière très nonchalante, très légère, on se demande même s'ils ne sont pas « public relation » !

Les méthodes de consommation ont changé, indéniablement, puisque la coke s'est démocratisée, il n'y a plus de barrières sociales en fait. Et on est sur des prix.... A l'époque, on était en francs, pour acheter un gramme, c'était 1000 francs environ. Donc les prix ont juste été divisés par deux ! Il y avait une demande, donc les prix ont baissé, c'est la loi de l'offre et de la demande, fatalement.

Et voilà, et je trouve qu'ils s'immiscent, enfin, au-delà de poser leur vente de matos, ils s'adaptent. C'est pour ça que je parle de marketing ; c'est un peu vulgaire de dire ça mais on est plus ou moins là dedans.

Par cette relation de confiance créée avec un revendeur, les usagers insérés disent s'assurer de la bonne qualité du produit qu'ils achètent et pensent donc pouvoir limiter les risques liés à cette consommation (même si, dans les faits, ils ne jugent de la qualité du produit acheté qu'à partir de perceptions, sensations, ressentis, donc de critères éminemment subjectifs). La composition

du produit qu'ils achètent est parfois l'objet d'interrogations. Tous s'accordent pour dire qu'aujourd'hui, la cocaïne qu'ils achètent est « archi coupée » et beaucoup, notamment les trentenaires, consommateurs de longue date en festif, véhiculent cette idée répandue que la cocaïne « était meilleure avant ». Il semble que cette nostalgie du passé et des produits consommés dans le passé, soit le propre de tout individu usager sur le long terme.

A l'opposé de ce « deal d'appartement » avec un dealer qui se déplace, participe aux soirées de populations insérées et qui devient parfois « l'ami » des usagers, la cocaïne est vendue également dans la rue, à la sauvette, et à des individus aux profils plus précaires. Selon les usagers, dans ces lieux de revente, les produits dont la disponibilité est la plus grande sont l'héroïne, la cocaïne et le cannabis.

A Lille, plusieurs lieux de deals, situés dans des quartiers défavorisés (classés depuis septembre en ZSP, Zone de Sécurité Prioritaire), font régulièrement la une des journaux locaux. Là, la cocaïne est vendue en extérieur (dans les entrées ou les cours d'immeubles, sur des parkings...).

Ici j'suis déjà allée chercher de la coke, c'est le Mac Drive ! Il y avait dix personnes devant moi qui attendaient ! (Groupe focal usagers).

Cela faisait une bonne année que cela durait, et cela se faisait de plus en plus au grand jour, témoignait hier un habitant. Ça venait aussi de l'extérieur pour vendre, pas seulement pour acheter. (La Voix du Nord – 26 juin 2012)

Ces ventes « de rues » ne sont pas sans causer des nuisances pour les habitants de ces quartiers qui se sont plusieurs fois plaints cette année de cette mainmise des dealers sur leur lieu de vie :

On ne peut plus rendre visite à un proche comme on veut, dans la barre Marcel-Bertrand : des « portiers » font la loi dans deux des entrées. La drogue s'y vend comme au supermarché. Les habitants de cet immeuble qui ne tient plus debout crient aujourd'hui leur ras-le-bol. Dans cette barre, on ne « squatte » pas, on fait la loi. Deux des entrées sont gardées par des « portiers », qui décident si vous êtes autorisé à monter. Vous n'habitez pas là ? Vous n'êtes pas un toxico connu ? Alors vous fichez le camp (Nord Eclair - 26 avril 2012).

A l'instar du deal d'héroïne (héroïne et cocaïne étant souvent vendues par les mêmes dealers), le marché de la cocaïne à Lille s'est adapté aux faibles ressources dont disposent les usagers précaires pour financer leur consommation. Ainsi il n'est pas rare de voir les dealers vendre la cocaïne non plus au gramme mais au demi-gramme. De plus en plus fréquemment également, l'unité de mesure de revente sera en euros : les usagers peuvent acheter pour 20 €, 10 € ou même 5 € de cocaïne. Et cette segmentation du marché semble être une spécificité locale :

Q - Ok, alors si on commence par la cocaïne, qu'est-ce que tu en penses, ici à Lille ?

R - Pour te dire à quel point la cocaïne est répandue à Lille, c'est que tous les autres départements que j'ai fait, je n'ai jamais trouvé moins d'un gramme. C'est-à-dire que c'est entre 40 et 70€ le gramme, en France, en général mais à Lille, t'arrives à trouver des 10€ de cocaïne, des 0,2, des 0,3... Pour vendre, ils vont même jusqu'à aller faire des 10€ ou même des 5€ : le rail, c'est 5€. (Thierry, 23 ans)

Ici ce que je vois souvent, c'est que les gens achètent par petites bombonnes, c'est au jour le jour, quasiment. (Ellipse)

Cette année encore, des témoignages d'usagers, notamment lors du groupe focal, font état de présence d'« écaille de poisson » à Lille, une cocaïne réputée plus pure et dont les prix de revente peuvent monter jusqu'à 120 € le gramme. Mais aucun échantillon n'a pu être collecté dans le cadre du dispositif Sintès.

Moi l'écaille, quand je la vendais, je la vendais 120 € le gramme, en teuf (Groupe focal usagers).

Sur un gramme que je basais, je sortais 0,9 ! Alors que sur les autres cokes, on va les baser, on va en sortir 0,4, 0,5 ! Elle n'est quasiment pas coupée (Groupe focal usagers).

Interrogés sur la qualité de la cocaïne qu'ils achètent dans ces lieux de deal, là aussi les usagers doutent de la composition du produit acheté. Comme pour le public festif, le public urbain fait souvent référence à un « avant » où le produit était de meilleure qualité et plus sûr. La composition de la cocaïne est l'objet de nombreux échanges entre les usagers ; parmi les produits de coupe cités, notons que le Subutex® et la lidocaïne sont revenus plusieurs fois dans les discussions :

Je ne sais pas, c'était une poudre blanche. A Roubaix, elle est beaucoup coupée avec du Subutex® (Mehdi, 40 ans).

Il m'a dit qu'il l'avait coupée au Subutex®, pour que ça fasse un autre effet, pour que les gens aient l'impression d'être encore plus défoncés. Y'en a qui la coupe au plâtre. Y'a pas longtemps, il y a eu un cas sur Lille : quelqu'un qui a fait une overdose à cause d'une cocaïne coupée à la lidocaïne (Thierry, 23 ans).

Des saisies toujours fréquentes

Enfin, les constats des laboratoires des douanes, appelés à analyser les produits saisis par les forces de police, font état de cocaïnes allant de 50 à 85% de pureté (ces produits saisis étant souvent destinés à être coupés par les dealers) et nous apprennent qu'ils ont trouvé, pour la première fois, de l'aminopyrine comme produit de coupe de la cocaïne :

Les saisies, ça va de 50 à 85%. Enfin la majorité, c'est entre 60 et 70% pour les saisies douanes, mais bon, c'est du produit qui n'est pas coupé. [...] On a eu un produit nouveau dans la cocaïne, il n'y a pas très longtemps, qui s'appelle l'aminopyrine C'est, à la base, un anti-fiévreux. Et c'était la première fois que je voyais ce produit sur Lille. (Laboratoire des Douanes, Lille, GFMO).

En 2011, les forces de police avait saisi, dans le Nord-Pas-de-Calais, 76 kilos de cocaïne, soit une augmentation de + 55,1% par rapport à l'année précédente. En 2012, de nombreuses opérations policières ont été menées à Lille et sa proche banlieue. Les saisies varient de quelques grammes à plusieurs centaines de grammes, avec une saisie record de 60 kilos de cocaïne (coupée en partie avec de l'aminopyrine, un anti-fiévreux).

Alors c'était une énorme saisie de cocaïne qui venait du Pérou. Il y avait plusieurs kilos, je crois que c'était 60 kilos (Laboratoire de Police scientifique, Lille, Groupe focal maintien de l'ordre).

Au mois de juin 2012, un vaste coup de filet a été mené par 200 gendarmes du Nord, une compagnie de CRS et sept équipes cynophiles pour démanteler un vaste réseau de trafic de cocaïne ayant pour base la commune d'Ostricourt (à 25 km au sud de Lille), mais qui alimentait l'ensemble de la région. Au final, 18 personnes, âgées de 16 à 24 ans, ont été interpellées.

Ecstasy – MDMA

Synthétisée en 1912, la MDMA constitue le principe actif de l'ecstasy ; elle a probablement été testée au sein des troupes allemandes durant la première guerre mondiale, pour ses propriétés anorexigènes et stimulantes. Tombée ensuite dans l'oubli, elle est de nouveau utilisée, dans une perspective récréative cette fois, à partir des années 1990 en France, où elle est classée stupéfiante depuis 1986.

Introduction

En règle générale, l'ecstasy/Mdma est davantage présent du côté festif belge qu'à Lille-même. Et il est connu que, le week end venu, de nombreux « fêtards » du Nord-Pas-de-Calais, de la Métropole lilloise investissent les mégadancings, boîtes de nuits, bars, clubs du Tournaisis, de la région d'Anvers, de Courtrai ou encore de Gand. La Mdma est fréquemment présente dans ces établissements, que ce soit sous forme de cachets ou en poudre.

L'ecstasy sous forme de comprimé est consommé par voie orale ; ce mode de consommation est critiqué par certains usagers qui déplorent l'absence de partage entre pairs. Or c'est souvent le partage, la convivialité dans la prise, qui est recherchée par les usagers en festif.

Spiritek souligne que les prises fractionnées (un quart ou un demi-comprimé, par exemple) sont souvent de mise, afin de jauger la composition du comprimé en question.

Quand il s'agit de poudre/cristaux de MDMA, la substance peut être consommée en « bombe »³⁸ ou mélangée à un liquide ; mais par cette dernière méthode, le goût est jugé peu agréable et le dosage peut être difficile à effectuer :

Tu le mets dans ton verre, ce qui donne un goût assez amer à ta boisson. Oui, ça a un goût juste dégueulasse ! [...] Moi, j'ai déjà eu la galère, il n'y a pas très longtemps : j'ai voulu le mettre dans mon verre. Sauf que le petit paquet s'est transformé en gros mont dans mon verre. J'ai dû un peu partager mais, au final, j'en avais quand même beaucoup dans mon verre et j'ai complètement sauté quoi ! (Charline, 31 ans).

La Mdma est parfois aussi conditionnée en gélules à usage oral, mais là encore, il est difficile d'en apprécier le dosage.

Dans la gélule, si elle est remplie, il y a un niveau quantitatif quand même assez important pour une prise, surtout pour quelqu'un qui consomme pour la première fois. Avec ce genre de gélule, ça peut être compliqué : d'avoir quelque chose de renfermé et devoir le gober entièrement, sans avoir eu un « mini-essai » pour voir comment le corps régit à cette molécule... (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

La poudre de Mdma peut aussi être prise en sniff, mais cela est considéré comme très désagréable par les usagers :

Q - Tu le prends toujours en parachute ? Pas en sniff ?

R - Je n'ai jamais pris en sniff mais il paraît que c'est hyper-acide comme substance, donc c'est pour ça que j'évite. Je préfère toujours la prendre en « para » par précaution (Henri, 20 ans).

Des acteurs de la réduction des risques ont ainsi pu mettre en avant les risques pour la santé de ce mode de consommation, en lien avec une certaine évolution de ces modes de consommation/de la forme consommée :

Comparé à ce que j'ai connu, où beaucoup de gens tapaient en trace, avec des grosses brûlures, des saignements de nez, alors les gens sont passés à la MDMA en cristaux qu'ils prenaient en bombe (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

³⁸ Consommer « en bombe » = en « parachute », ou « para » : une dose d'un produit mise dans une feuille à rouler, puis ingérée.

Nous reviendrons plus en détails là-dessus dans la suite de l'analyse, mais cette année encore, les opinions sur les deux formes de la Mdma sont assez tranchées : les cachets sont perçus comme étant régulièrement l'objet de coupes et les cristaux/la poudre sont plutôt réputés « purs », engendrant des effets forts et longs sur la durée, en lien avec des prix plus élevés (en moyenne, un cachet d'ecstasy se vend autour de 5€ et un gramme de cristaux de Mdma, autour de 45€³⁹).

Une plus forte présence de la forme cristaux à Lille

Dans les milieux festifs lillois, ce sont davantage les cristaux ou la poudre de Mdma qui font l'objet d'une certaine disponibilité : depuis quelques années, selon les observations et les témoignages, il y a une évolution à la hausse.

Mdma cristaux de plus en plus disponible à Lille (soirées privées, milieux festifs...) (Educateur, Lens).

Q - Et le MD, on en trouve facilement ?

R - A priori, oui. Moi je passe par des intermédiaires, mais dans mon entourage proche, il y en a régulièrement et facilement (Charline, 31 ans).

J'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de Mdma qui traîne (Jacky, 36 ans).

Q - T'as remarqué des évolutions dans la disponibilité des produits festifs ?

R - Il y a moins de pilules, plus de MD... (DJ, 41 ans).

Du côté du milieu festif belge, cette tendance à la diffusion des cristaux se maintient, à savoir qu'une forte disponibilité est toujours de mise.

L'accessibilité à l'ecstasy sous forme de comprimés s'avère beaucoup plus aléatoire à Lille, alors que dans les mégadancings de Belgique, cette forme est présente, de façon assez régulière : ce sont des lieux vastes, avec une grande concentration de consommateurs, des deals fréquents à proximité, ainsi qu'une sorte de « tradition » de ce type d'usage par les clients de ces lieux (l'ecstasy comme drogue emblématique et historiquement liée aux musiques électroniques). Donc peu de récits portant sur une visibilité des cachets à Lille, mais quelques descriptions de leur apparence, notamment via Spiritek en début d'année :

Moi, j'ai eu des témoignages en soirée privée, à Lille, début janvier, sur des pilules bleues et des jaunes, larges et épaisses, avec un logo cercle, une sorte de rond au-dessus (Spiritek).

Ces pilules étaient vendues à 5€ l'unité. Puis, plus tard dans l'année, courant mars, Spiritek poursuivait dans la description d'une certaine disponibilité des comprimés, aux prix plus élevés :

Également entendu parler plusieurs fois, début février, de comprimés d'ecstasy bleus « Rolex », 7 à 10€ l'unité. Des personnes qui en font la revente à des copains, qui en vendent dans les bars... Des petits dealers. (Spiritek).

Sur les saisies effectuées en 2012 par les forces de l'ordre, il n'y en a quasiment pas eu. Ci-dessous, des extraits du groupe focal maintien de l'ordre, où il y a eu unanimité autour de ce constat de l'absence quasi-totale de l'ecstasy dans les saisies/arrestations, côté belge comme côté français :

Q - Mais vous constatez aussi, parce que c'est des clients et en festif, la désaffection pour l'ecstasy et ces produits là ?

³⁹ Pour plus de détails sur ces notions de prix, voir le Tableau 5 : Récapitulatif des prix recensés par le dispositif Trend/Sintes sur quelques produits psychoactifs, en 2012, à Lille.

R - On en choppe moins (Brigade Territoriale Autonome de gendarmerie, Baisieux).

Donc une grosse baisse d'ecstasys. On n'en saisit quasiment plus (Police fédérale, Tournai).

Et au niveau des produits qu'on saisit, l'ecstasy est en perte de vitesse, c'est confirmé (Brigade des Stups, Sureté Urbaine, Lille).

On retiendra tout de même qu'un trafiquant Chinois de 33 ans, résidant à Londres (interpellé à la frontière franco-belge en 2011 mais jugé en 2012) a écopé de 3 ans de prison ferme pour transport de 11,5 kilos comprimés d'ecstasy (soit 38 000 pilules), sans doute pas destinés au marché lillois (l'article de presse ne précise pas la destination de ce stock).

Enfin, au niveau des appellations, ont été entendus/observés les noms, expressions et logos suivants : « fluos » (pour désigner des cachets), Harmani, couronne, cercle, Rolex, papillon, Mitsubishi.

Incertitudes sur la composition des cachets d'ecstasy

L'ecstasy/MDMA est une substance (quasi) exclusivement festive qui peut se prendre dans le cadre privé ou en soirées/festivals. Elle est particulièrement appréciée en association avec de la musique, le plus souvent électronique.

Du MDMA, en avril, pour une soirée dans une grosse boîte à Bruxelles. C'est un truc qu'on avait acheté au jour de l'An. C'est un aspect complètement différent de la cocaïne. Ça a un petit aspect dépouille, très sympa, on ne cherche pas à parler, on est vraiment sur la musique. La MDMA, par rapport à la cocaïne, moi je ne saurais pas l'apprécier sans musique (Luc, 33 ans).

Et pourquoi le MD ? Parce que je retrouve des sensations assez fortes de montée, que ça me permet de rentrer dans une autre connexion, musicalement, et de rentrer plus dans la partie musicale et de danser plus (Charline, 31 ans).

Mais ces effets typiques (effets « love », empathogènes, stimulants) ne sont pas toujours décrits dans la mesure où une certaine méfiance s'est mise en place vis-à-vis de la forme pilule, depuis quelques années, dans les représentations d'un certain nombre d'usagers festifs. En effet, en dépit du fait qu'elle constitue une solution économique, notamment pour les plus jeunes, dans un but de défonce, la pilule d'ecstasy n'est plus vraiment la forme recherchée en priorité, car elle est considérée comme trop hasardeuse quant à sa composition. A la rationalité économique s'oppose donc une logique de santé/bien-être. Objet de tromperie potentielle, son image se déprécie du fait de l'incertitude que nous décrivons.

On observe des risques inévitables et avec le paysage actuel de l'ecstasy, on ajoute des risques parce qu'on ne sait pas sur quoi on va tomber... (Spiritek).

Usages répétés

Ainsi, en termes de pratiques et de risques sanitaires liés, on note que face à l'absence d'effets ressentis consécutifs à une consommation (faible quantité du principe actif, la Mdma), les usagers peuvent être amenés à répéter les prises, avec l'idée sous-jacente d'atteindre un état caractéristique de l'ecstasy.

J'entendais : « j'ai pris des bonnes pilules, j'en ai pris 5 dans la soirée, elles sont super-bonnes ! ». Déjà, je ne comprenais pas ce discours... Normalement pour moi, tu prends une demi-pilule, une au maximum pour une grosse soirée, voilà, ça c'est une « bonne pilule » (Jacky, 36 ans).

De là, dans ce cadre d'usages répétés au cours d'une même soirée, nous avons eu plusieurs évocations de cas de surdoses, se traduisant par des maux de tête, palpitations, suées, bad trips, vertiges, bruxisme... :

Elle avait pris une pilule par heure pendant 4 ou 5 heures, ce qui faisait environ 4 pilules depuis son arrivée. Elle est donc arrivée plus ou moins en bad-trip au stand, inquiète. Elle avait la gorge gonflée et les lèvres bleues ; elle a été relayée au niveau des urgences (Spiritek).

La curiosité des usagers, leurs questionnements, rejoignent parfois ces constats, comme dans l'exemple ci-dessous :

Elle se posait des questions sur l'ecstasy, et notamment : « j'aimerais bien découvrir l'ecstasy, mais je me pose la question de savoir quand est-ce que je peux reconsumer une pilule quand j'en ai déjà consommé une... » (Spiritek).

Pour les intervenants en milieux festifs, en termes de risques pour la santé, il y a sans doute là un véritable enjeu à prendre en compte, à savoir, considérer et communiquer sur ces stratégies de gestion des doses/fréquence de consommation (notion de *redrop*, souvent usitée sur certains forums internet traitant de la question). Aussi, la prise d'un stimulant comme la MDMA qui serait coupée, par exemple, à l'aide d'un médicament de type dépresseur risquerait de provoquer à la fois une stimulation mais en même temps, un ralentissement. Les effets se masquant l'un, l'autre – mais tout en étant bel et bien actifs dans le corps - c'est là que le risque d'overdose devient important.

Baisse de la pureté des cachets perçue et éléments issus d'analyses

Les problèmes sanitaires liés à la consommation d'ecstasy peuvent donc résulter de prises de risques manifestes (prises répétées) qui sont souvent le fait de jeunes usagers. Mais on comprend bien que ces pratiques sont directement liées à la composition de ces cachets, dont les représentations en tant que produits souvent coupés sont en grande partie confirmées, au niveau local, par les analyses du dispositif Sintes, mais aussi en Belgique, par celles du EWS (*Early Warning System*, soit le système d'alerte précoce belge).

Par ailleurs, surtout en Belgique, on retrouve parallèlement certains comprimés fortement dosés, à des niveaux que l'on connaissait plutôt dans les années 90/début 2000. Ces constats laisseraient entrevoir un retour de pilules aux effets forts.

Pour l'utilisateur festif, l'ambiguïté se situe dans le fait que les comprimés d'ecstasy peuvent donc être, schématiquement, soit très coupés, soit très « purs ».

Dans le cadre de Sintes, en 2012, aucun produit de coupe contenu dans la Mdma n'a pu être expressément détecté. Deux collectes ont été réalisées, à deux moments distincts de l'année : en février : comprimé jaune, dosé à 40% de Mdma, collecté en secteur périurbain lillois ; en août : cristaux translucides dosés à 94% de Mdma (vendu dans une gélule transparente, à 10€ l'unité), collectés dans le cadre d'un festival qui se tenait dans le secteur de Maubeuge (80 kms au sud de Lille).

En Belgique, des comprimés parfois fortement coupés sont retrouvés régulièrement. L'EWS a ainsi mis en évidence (dans les régions de Bruxelles et d'Anvers) que des cachets et poudres de Mdma pouvaient contenir (de manière concomitante⁴⁰ ou bien séparément) des coupes médicamenteuses particulièrement dangereuses pour la santé des consommateurs⁴¹, comme le pentobarbital⁴², et deux médicaments de la famille des pipérazines, soit le mCPP⁴³ et le TFMPP⁴⁴.

⁴⁰ L'action combinée du TFMPP et du 1-Benzylpiperazine (BZP) est d'ailleurs connue pour créer des effets similaires à ceux du Mdma ; ce n'est cependant pas cette combinaison qui fut retrouvée dans la série d'analyses en question.

⁴¹ Pour plus de détails sur ces analyses, cf. « Annexe 1 : Eléments de connaissance à la composition des comprimés d'ecstasy ».

⁴² Médicament appartenant à la classe des barbituriques (qui agissent comme dépresseurs du système nerveux central), utilisé en anesthésiologie.

⁴³ Soit meta-Chlorophenylpiperazine. Agoniste des récepteurs 5-HT qui est fréquemment retrouvé dans la composition de cachets d'ecstasy en Europe depuis le milieu des années 2000.

⁴⁴ Soit 1-(3-trifluorométhylphényl)-piperazine.

Des comprimés fortement concentrés (48% et 64%, région d'Anvers) ont également été signalés par les analyses de ce même dispositif.

Recherches de mCPP et de 2C-B

En outre, il avait été dit lors des dernières éditions de Trend que des usagers recherchaient les effets du mCPP, alors que celui-ci était (et est encore de temps en temps) un produit de coupe de l'ecstasy non-apprécié par la majorité de ses consommateurs. Le constat de cette recherche délibérée de cachets contenant de la mCPP est encore vrai en 2012.

Photo 5 : pilule vendue en tant que 2C-B (Belgique, Flandres, free-party)



De plus, il y a eu plusieurs témoignages - reçus via les interventions en milieu festif belge de Spiritek - de pilules dont les effets se rapprochent plus du 2-CB (effets hallucinogènes). Et la nouveauté est que certains usagers recherchent ces pilules censées contenir du 2-CB (alors qu'avant les effets hallucinogènes n'étaient justement pas recherchés dans les pilules).

Source : www.psychonaut.com (juin 2012)

Dans le même ordre d'idée, sur un forum internet traitant des drogues, au mois de juin, un usager résidant en Belgique évoque un cachet vendu en tant que 2C-B dont il craint qu'il contienne de la mCPP (voir photo ci-dessus), substance qu'il perçoit comme un « *poison pour l'âme et le corps* ».

Conclusion

On le voit bien, le paysage général de l'ecstasy en Métropole lilloise/proche Belgique est plus que flou à bien des égards. L'incertitude est grande et les tromperies et coupes sont nombreuses. Ces éléments interviennent dans un contexte de perte de la pureté des cachets d'ecstasy ; il s'agit de constats généralisables à l'échelle mondiale, où la plupart des cachets produits et diffusés semblent renfermer de moins en moins de principe actif⁴⁵.

Ainsi, on constate que les plus jeunes usagers ne font plus aussi clairement le lien entre la dénomination « ecstasy » et la molécule de MDMA (et ses effets associés). Tout se passe comme si les termes « pilule » ou « ecstasy » devenaient des termes génériques rappelant plus une forme qu'un effet escompté.

⁴⁵ Pour plus de détails, voir les annexes (pp 110-111).

Amphétamines (speed)

Second produit phare de l'espace festif techno, l'amphétamine est un psychostimulant qui masque la sensation de fatigue, provoque une insomnie, un sentiment de vigilance, de concentration et d'euphorie. Synthétisée dans les années 1880, son utilisation thérapeutique est aujourd'hui limitée au traitement de l'hyperactivité de l'enfant (Ritaline®), alors que ses emplois dopants et festifs se sont développés, depuis les années 1990 pour les usagers festifs.

Des saisies d'amphétamines supérieures à celles d'ecstasy

Les amphétamines sont régulièrement saisies par les autorités. La police belge constate, sur son territoire, une relative stabilité du trafic : en moyenne, depuis 2009, une cinquantaine de saisies auprès de consommateurs Français, en contexte général et une quarantaine de saisies auprès de consommateurs Français, en contexte festif. A l'inverse, les douanes françaises observent une nette diminution des saisies, notamment celles réalisées par les brigades de Calais, dernier point de contrôle avant le passage en Angleterre.

Conjointement, police belge et douanes françaises s'accordent sur le fait que, face au très net recul de l'ecstasy ces dernières années, les saisies d'amphétamines ont très largement supplanté celles des comprimés d'ecstasy.

Cette diminution massive de l'offre d'ecstasy a parfois eu pour conséquence une augmentation du prix de vente des amphétamines sous forme de speed ; les professionnels de Spiritek, lors de leurs interventions en milieu festif⁴⁶ ont fait le constat suivant : ne trouvant plus d'ecstasy lors des soirées, un nombre significatif d'usagers se sont alors tournés vers les amphétamines. Cette augmentation de la demande a permis à certains dealers de vendre le gramme de speed 15€ et non plus 10€. Sinon, en règle générale, le prix du speed est relativement stable : il faut compter 10€ pour 1 gramme. Le prix le plus élevé constaté est de 15€ le gramme, le plus bas étant de 7€ le gramme, lors d'un achat de 10 grammes (les prix étant souvent dégressifs en fonction des quantités achetées).

En termes de volume de saisies d'amphétamines, les douanes françaises rapportent deux saisies record réalisées en 2012 : une saisie de 63,350 kg (accompagnée de 6,2 kg de cocaïne) et une de 147,4 kg. Surtout, ces deux importantes saisies ont un point commun : les saisies d'amphétamines étaient associées à de la 4-Méthylamphétamine (4-MA).

Message d'alerte concernant la 4-Méthylamphétamine (4-MA)

Différents messages d'alerte ont été relayés, durant l'année, dans la Métropole lilloise, compte tenu de la proximité avec la Belgique. Le 7 décembre 2012, Eurotox-l'Observatoire Socio-épidémiologique Alcool-Drogues en Communauté Française de Belgique- a produit, durant l'année, plusieurs messages d'alerte suite à plusieurs décès liés à la consommation de speed contaminé avec de la 4-Méthylamphétamine (rappelons que la 4-Méthylamphétamine est répertoriée sur la liste des stupéfiants depuis septembre 2012 en France).

La 4-Méthylamphétamine est un stimulant dérivé de l'Amphétamine. Elle joue notamment sur les circuits de la sérotonine, de la norépinéphrine et de la dopamine. Un usage de produits de la famille des amphétamines qui s'accompagne d'une activité physique intense (danse...) sans hydratation conséquente, ou une surdose de ces produits, risque de provoquer une hyperthermie (coup de chaleur) qui peut s'accompagner d'un accident cardiaque.

⁴⁶ Observations réalisées en Belgique, à la frontière, dans les clubs et événements fréquentés par une majorité de Français.

- Comme nous l'indiquions dans notre message d'alerte précoce du 22/03/2012, la prise conjointe d'un stimulant et d'un dépresseur (« speed » ou 4-méthylamphétamine dans le cas présent, associés avec des dépresseurs de type alcool, cannabis, voire kétamine, comme lors d'un précédent décès), risque de provoquer deux effets opposés : « stimulation » d'une part, « dépression » ou « ralentissement » (ex : baisse du rythme cardiaque) de l'autre. Ces deux effets étant opposés, ils risquent de se « masquer » (l'utilisateur peut avoir l'impression de ne « rien sentir »).

- Dès lors, l'utilisateur peut avoir tendance à re-consommer rapidement, ne sentant pas les effets habituels. Le risque de surdose est alors important, puisque les produits, bien que se masquant l'un l'autre, sont déjà bien présents et bien actifs dans le corps! »

Une même appellation pour différentes compositions

L'appellation « amphétamines » regroupe des produits différents, aux formes, aux compositions et aux dosages également variés.

Les produits vendus sous ce nom peuvent être sous forme de poudre. Le produit sera alors généralement appelé « speed » ; il s'agit de la forme la plus fréquemment rencontrée. Ils peuvent également être vendus sous forme de comprimés ; ils auront alors les mêmes formes que les comprimés d'ecstasy. Parfois même ils en auront la couleur, les logos, et seront vendus comme tel, allant souvent tromper le consommateur non averti. Les amphétamines peuvent aussi être revendues sous forme de gélule, comme c'est également souvent le cas pour la MDMA, mais ce conditionnement est assez rare dans la région. Enfin, les consommateurs évoquent les amphétamines sous forme de pâte (« speed en pâte »), disponibles mais de manière plus aléatoire que la poudre ou les comprimés.

Nous avons pu remarquer, grâce aux collectes réalisées dans le cadre de Sintes veille, que les amphétamines étaient les produits aux compositions les plus aléatoires. D'abord, sous l'appellation « speed » est parfois vendu, en réalité, du 4-MA.

Q - Le pote que tu as envoyé, tu lui as dit de voir pour de la 4-MA ou pour du bon speed ?

R - Pour du bon speed. Puisqu'apparemment, c'est vendu sous l'appellation du speed, la 4-MA (Mireille, 30 ans).

De nombreux cas de comprimés contenant des amphétamines et du MCPP, ce qui sera confirmé par la suite par les douanes de la région :

Comme elle était conjointe avec d'autres comprimés d'amphétamines, qui étaient mélangés à de la MCPP (Laboratoire du Ministère des Finances, Douanes – Groupe Focal Maintien de l'Ordre)

Les amphétamines sont également souvent coupées avec d'autres substances par les différents intermédiaires du trafic afin d'en faire augmenter le poids à la revente et donc d'accroître les bénéfices.

Parmi les échantillons d'amphétamines analysés en 2012 sur le site de Lille, l'échantillon le plus concentré était dosé à seulement 6% d'amphétamines (et ce en dépit de sa forte odeur). Et parmi les différents produits de coupe répertoriés, la caféine est le produit le plus fréquent et surtout le plus dosé : dans un échantillon collecté en juin 2012, les analyses ont démontré la présence de 96% de caféine, pour seulement 3% d'amphétamines. Les trois autres échantillons collectés dans l'année étaient composés de 45 et 39% de caféine, pour respectivement 5 et 6% d'amphétamines.

Photo 6 : échantillon de speed collecté en juin (Sintes veille). Amphétamine : 6 %, caféine : 39 %



Source : coordination Trend/Sintes Lille

Les usagers eux-mêmes évoquent souvent la qualité et la composition incertaines des amphétamines, surtout lorsqu'elles sont directement achetées en milieu festif (c'est-à-dire à des vendeurs parfois inconnus).

Quand on les interroge à ce sujet, les usagers citent plusieurs produits de coupe supposés, comme le paracétamol, le saccharose et la farine, qui sont les plus fréquents.

R - Non, il fait ça « à l'arrache ». C'est des gros sacs de congélation, avec le truc rouge là, et donc il achète au kilo, puis après il met de la farine, il mélange tout avec ses mains.

Q - Et ça ne se voit pas après, quand c'est coupé ?

R - Non. Même la couleur, c'est la même. En fait, la farine, c'est pas tout à fait blanc, c'est un peu jaunâtre.

Q - Donc l'odeur est moins forte du coup quand c'est coupé ?

R - Oui. Et il est un peu plus sec (Mireille, 30 ans).

Du fait de sa composition incertaine, mais aussi à cause des faibles tarifs pratiqués sur le marché, le speed est parfois considéré, par les consommateurs, comme une drogue de second choix, comme « la cocaïne du pauvre ». Cette année encore, des témoignages abondent dans ce sens.

Le speed, c'est quand t'es pauvre (B, 24 ans).

Je l'ai sniffé, j'ai trouvé ça marrant. C'était proche de la coke mais en moins fort. C'est de la « coke Lidl » ! (Henri, 20 ans).

Un usage quasi exclusivement festif

Les usages d'amphétamines, et surtout de speed, dans les milieux festifs, sont de loin les plus fréquents. Les festivals, les soirées en mégadancings, en discothèque, ou les autres rassemblements festifs de masse sont des lieux privilégiés de consommation de speed. Les milieux festifs commerciaux et alternatifs sont tous les deux concernés. Les cas d'usage dans le cadre privé sont plus rares.

Apprécié pour son pouvoir stimulant, le speed permet aux individus de faire la fête toute la nuit, sans ressentir les effets de la fatigue.

Mais moi je m'en sers pour ne pas dormir, faire la fête toute la nuit (B, 24 ans).

Les équipes de Spiritek remarquent, cette année, que le speed est « omniprésent » sur l'ensemble des soirées où ils ont tenu un stand de prévention ; les demandes des usagers qui se présentent au stand au sujet des risques liés à un usage régulier de speed sont plus fréquentes

qu'avant et, en parallèle, la distribution de flyer « Speed » est en augmentation. Deux facteurs concomitants peuvent expliquer ce regain d'intérêt pour la substance : d'abord la relative absence de l'ecstasy de la scène festive, depuis quelques années, obligeant les usagers à se tourner vers une autre substance stimulante disponible en milieu festif. Ensuite le faible prix de revente du speed (10€/g) qui exerce un pouvoir incitatif sur des usagers parfois aux faibles ressources économiques car jeunes et/ou peu insérés⁴⁷.

Parmi les différents consommateurs de speed, une population est plus souvent citée que les autres par les observateurs du festif : les amateurs des courants « durs » des musiques électroniques, « gabber », « jump style » ou encore « hardcore » au look très reconnaissable (crâne rasé, polos et blousons de marques identitairement marquées, parfois associés à des courants politiques d'extrême droite). Les rythmes de ces courants musicaux étant très rapides et saccadés, la consommation d'amphétamines leur permet de pouvoir danser dessus toute la nuit.

Parfois présents dans certains mégadancings du côté francophone de la Belgique (en Wallonie), ils se retrouvent plus volontiers en Flandres où ces courants musicaux sont plus diffusés, et où le speed est également plus disponible.

R - Il y a des petits groupes de personnes, un peu « gabber », « jump style », au style vestimentaire un peu particulier, des polos...

Q - Rivaldi, G-star...

R - Oui. Des t-shirts « Addicted to bass ». Consommateurs de speed, qui faisait des allers/retours aux toilettes (Spiritek).

Les non-usagers, de leur côté, n'apprécient généralement pas les consommateurs de speed en raison de leur nervosité et de leur impulsivité. Les équipes de Spiritek ont d'ailleurs rapporté plusieurs cas de soirées, fréquentées par une majorité d'usagers de speed, finissant en bagarre générale (les obligeant à cesser plus tôt que prévu leur intervention).

En milieu festif, les amphétamines ne sont jamais consommées seules, mais toujours associées à d'autres substances. La principale substance associée est l'alcool, omniprésent en soirées.

Je ne saurais pas te dire parce qu'à chaque fois, j'ai beaucoup picolé. J'ai dû en prendre un soir vers 23h/00h et à 5h, j'étais encore dedans... Mais après avec l'alcool, c'est difficile à dire parce que des fois les effets se confondent et du coup ça devient plus un état global qu'un état d'une substance (Henri, 20 ans).

Les cas d'usages uniques d'amphétamines étant très rares (contrairement à la cocaïne), les usagers les associent avec la quasi-totalité des drogues disponibles en milieu festif : autres stimulants, hallucinogènes, et surtout avec du cannabis, souvent évoqué, en fin de soirée, pour pallier aux effets désagréables de la descente de stimulants.

La plupart des gens que je connais qui prennent du speed, prennent d'autres produits à côté et en grande quantité, minimum l'alcool et le joint (Jacky, 36 ans).

⁴⁷ A noter aussi : Cette période de crise économique a modifié, en partie, les habitudes festives des individus et notamment des plus jeunes qui ont réduit la part de leur budget consacrée aux soirées. Le regain d'intérêt pour le speed peut participer de cette tendance à diminuer les dépenses festives.

Autre exemple : de plus en plus de jeunes arrivent dans les discothèques déjà alcoolisés ou avec leurs propres bouteilles dans le coffre de la voiture afin de ne pas avoir à acheter à boire sur place. D'ailleurs un des mégadancings belges, lassé de voir ses clients constamment effectuer des allers/retours vers les voitures sur le parking afin d'aller boire à moindre coût, a autorisé l'accès de sa discothèque avec une bouteille d'alcool fort pour 2 personnes (en échange de l'acquittement d'un droit d'entrée).

L'USAGE DE PRODUITS HALLUCINOGENES

LSD

En 1943, le chimiste suisse Albert Hofmann⁴⁸ isole et teste le LSD 25 tiré de l'ergot du seigle, un champignon parasite. Il vient de découvrir le puissant hallucinogène qui connaîtra un franc succès dans les années 1960, pendant la vague "psychédélique".

Le LSD (trip, acide, buvard, carton, toncar, goutte, gélatine, gélat') est diffusé sous forme de buvard, carré de papier sur lequel une goutte est déposée, de gélatine ou gel (vendue sous une fine pellicule se délitant une fois placée en bouche) et de micro-pointe, placée sous la paupière.

Circulation principalement en milieu alternatif, en buvard

Le LSD est relativement disponible dans les milieux alternatifs (free parties/rave, petits bars à sound-system, teufs...), durant les grands festivals d'été ou autres grand évènement populaire (Braderie de Lille). Il est présent aussi dans les squats (anciens teuffeurs, maintenant usagers précaires). Il se retrouve parfois également en milieu festif (commercial) techno, mais de façon plus exceptionnelle. En milieu festif « généraliste », le LSD est très peu accessible :

Q - C'est un produit qui est recherché... ? Enfin, tu me disais que tu n'en voyais pas beaucoup, en fait ?

R - Oui, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de gens qui veulent en prendre mais que personne ne sait où en trouver. Limite t'en trouve plus dans un camping de festoche au mois de juillet qu'à l'année à Lille... (Henri, 20 ans).

La forme buvard est la plus décrite ; la forme liquide est rare : elle est censée être davantage présente dans de grandes capitales européennes.

Après le LSD en goutte, mais ça c'est très rare aussi : c'est un peu Berlin, Londres. Ici, c'est très dur à avoir je pense le LSD liquide (DJ, 41 ans).

Cette année, nous avons eu une évocation, durant le premier trimestre, de circulation de buvards type « Avatar » (avec le portrait emblématique du héros du célèbre film de James Cameron), à propos desquels certains internautes affirmaient qu'ils pouvaient être fortement dosés (200 microgrammes).

Les buvards sont souvent divisés en deux ou en quatre pour contrôler la dose consommée et ainsi gérer les effets. Ils sont ornés de dessins, ce qui leur donne leur nom (« Hoffman », « Simpson »...). Ces « trips » sont déposés sur la langue (parfois laissés quelques secondes ou minutes), puis avalés avec un liquide.

Sous forme liquide, la consommation est plus difficile à doser ; il y a une possibilité rapide de surdosage. La goutte est placée sur un sucre puis avalée ou mise directement dans un liquide. Cette forme liquide est considérée comme plus dangereuse, pour les initiés.

Q - Et tu m'avais parlé de gouttes aussi ?

R - Oui, on peut mettre une goutte aussi dans du liquide... C'est la goutte qu'ils mettent sur le carton.

Q - Et tu peux acheter les gouttes comme ça ?

⁴⁸ Décédé le 29 avril 2008, l'inventeur du LSD en avait encore vanté les utilisations thérapeutiques possibles lors d'un symposium organisé à Bâle en 2006 à l'occasion de son 100^e anniversaire.

Tu peux acheter les gouttes en flacon, mais ça c'est encore plus dangereux, c'est ce qu'il y a de plus dangereux en LSD [...] Il peut faire n'importe quoi, en mettre trop...faire des trucs... Les deux sont dangereux mais la goutte t'as vite fait d'en mettre trop.

Q - Et ça se met où ?

R - Dans une bière ou de l'eau ou bien sur un sucre... mais pas la prendre comme ça vu que c'est de l'acide (B., 24 ans).

Une drogue atypique, en phase de dépréciation ?

Le LSD est une drogue hallucinogène, aux effets puissants et longs (entre 6 et 10h en moyenne). Il est tout autant craint par ceux qui en ont déjà fait une mauvaise expérience que très apprécié par ceux qui ont appris à en gérer les effets.

Q - Tu restes quand même conscient de ce qui se passe, qui il y a autour de toi... ?

R - Oui et c'est ça que j'ai trouvé super : tu restes en même temps super-lucide et super-ouvert. J'avais l'impression d'être dans une lucidité un peu divinatoire, comme ça... (Henri, 20 ans).

Une espèce de clairvoyance est souvent l'objet des descriptions ainsi qu'une certaine prise de conscience de faire appel à des capacités insoupçonnées :

En tout cas, je suis persuadé que ça exploite une partie du cerveau qui est mise un petit peu en repos ; ça ouvre, ça touche quelque chose... (Jacky, 36 ans).

T'as l'impression d'utiliser une autre partie du cerveau (B., 24 ans).

Il peut arriver que les effets du LSD persistent le lendemain et/ou ressurgissent quelques jours après la prise : hallucinations, sensations modifiées, immersion dans un monde parallèle, créativité exacerbée...

Q - 8 heures pour un carton...

R - Et j'étais encore défoncé le lendemain en me réveillant (Henri, 20 ans).

Dans la semaine d'après, je me suis tapé deux remontées (B., 24 ans).

De ce fait, la descente de LSD est parfois difficile à vivre (retour à la réalité, déprime, fatigue excessive...).

R - Quand j'en prends, je me dis que si ce n'était pas nocif, j'aimerais bien vivre tout le temps sous LSD. Tout le temps le sourire...

Q - Et le retour à la vie réelle ?

R - C'est dur! Tout est moche. Y'a une petite journée de déprime où tout te fait chier. Avec les champignons aussi c'est pareil. Tout paraît glauque, sans intérêt... (B., 24 ans).

Ces « bad trips » peuvent entraîner : malaises, bouffées de chaleur, séquelles et conséquences sur le moyen/long terme, le risque ultime intégré dans les représentations étant celui de « rester bloqué », « d'être perché » (épisodes délirants, pertes de contrôle...).

En termes d'association de produits, l'alcool augmente les effets du LSD, même si les effets de ce dernier surpassent la sensation d'ivresse. Pris conjointement au speed, les effets du LSD sont prolongés. En outre, le joint de cannabis est utilisé pour réguler la montée et pallier aux effets désagréables de la descente.

Enfin, comme c'était le cas dans nos constats de 2011, le LSD a plusieurs fois été décrit comme étant de moins en moins puissant :

Les effets des buvards de LSD sont selon les usagers de moins en moins puissants. Des usagers expliquent des dosages allant de 50 à 250 microgramme pour un buvard. Beaucoup d'entre eux disent ne plus ressentir des effets semblables à ceux qu'il pouvait procurer il y a encore quelques années (Spiritek).

Champignons hallucinogènes

Les champignons hallucinogènes, aussi appelés « champis », « champignons magiques », ou encore « magic mushroom », sont des champignons possédant des propriétés hallucinogènes et enthéogènes. Il existe de nombreuses variétés de champignons hallucinogènes dont la plus commune est le psilocybe. On en trouve en France, à l'état sauvage, mais ils sont le plus souvent importés de l'étranger. Ils sont consommés pour leur capacité à provoquer des hallucinations visuelles, auditives, tactiles ou synesthésiques⁴⁹.

Internet, lieu de vente privilégié des champignons

Les champignons hallucinogènes semblent très peu disponibles dans les filières de deal classique.

Les champignons hallucinogènes, oui. J'en entends de moins en moins parler ; dans mon entourage, c'est vraiment anecdotique, quand les gens sont, souvent, à Amsterdam, ou en festival (Jacky, 36 ans).

Pour s'en procurer, les individus consommateurs les achètent principalement sur internet. De nombreux sites de vente en ligne de substances psychoactives (les « smart-shops », souvent domiciliés à l'étranger) proposent, entre autres, « champignons magiques », « truffes magiques » et autres « mycelium kits » que les clients recevront directement chez eux par voie postale.

De nombreux témoignages évoquent aussi la possibilité d'aller aux Pays-Bas (et notamment à Amsterdam) afin de s'en procurer dans des smart-shops ayant pignon sur rue. Depuis 2008, la vente de nombreuses variétés de champignons est interdite (une liste de 186 variétés de champignons hallucinogènes a été rajoutée à la liste des stupéfiants, *l'Opium Act*). Depuis cette date, producteurs et vendeurs hollandais ont alors réorienté leur activité vers la culture et le commerce de variétés non classées dont les truffes font parties⁵⁰.

Les smart-shops (sur internet et aux Pays-Bas) vendent également des kits permettant la culture personnelle de champignons. Mais cela n'est pas une pratique très courante dans la région et semble plus souvent la résultante d'un achat expérimental de ces kits d'auto-culture.

En fait c'était une idée à ma sœur. Elle revenait d'un voyage en Hollande, j'ai vu qu'il y avait des boîtes à vendre. Tu les fous là comme ça, pénard, t'as rien à faire, tu les arroses une fois vite fait et en deux semaines, t'as des champotes, du coup on en a acheté une (Henri, 20 ans).

Un dernier mode d'approvisionnement évoqué est la récolte en milieu rural dans les pâturages de notre région. Mais Spiritek observe une baisse des témoignages abondant dans ce sens. Une des explications tient aux conditions mêmes dans lesquelles ces témoignages sont recueillis par les intervenants de Spiritek, c'est-à-dire en milieu festif. Or, ces champignons psilocybes récoltés par les usagers ne sont que peu l'objet d'usages en milieu festif ou de reventes, mais sont plutôt gardés dans une logique de consommation personnelle ou de partage entre pairs lors d'évènements privés.

⁴⁹ Phénomène neurologique par lequel deux ou plusieurs sens sont associés : par exemple, les sons sont vus, les images sont entendues.

⁵⁰ A ce sujet et pour de plus amples informations, consulter : « Champignons hallucinogènes », in **Plancke L., Lose S., Spiritek,** *Drogues sur le site de Lille. Etat des lieux et tendances récentes (2011)*, Lille, Cèdre bleu - OFDT, Février 2012, pp. 59-61.

Un usage festif par un public jeune

Les consommateurs de champignons hallucinogènes sont, le plus souvent, des individus jeunes : étudiants ou jeunes actifs, encore peu insérés, et aux pratiques festives régulières. La consommation de champignon est vue, entre autre, comme une manière de « pousser » la soirée un peu plus loin, de vivre une expérience nouvelle, d'expérimenter les hallucinations. Comme le note Spiritek : *« les consommateurs de champignons sont souvent des expérimentateurs. Les champignons ne se trouvent pas si facilement et les occasions de consommer sont relativement rares. Cela dépend d'une commande réalisée par Internet, d'une récolte, ... Il n'est pas fréquent que les consommateurs expliquent avoir un usage régulier de champignons hallucinogènes ».*

Si les champignons hallucinogènes sont consommés dans un optique récréative et festive, ils ne se retrouvent que peu dans les milieux festifs et pas non plus dans tous les milieux : les effets étant jugés parfois « ingérables » en présence d'un public, ils sont absents des mégadancings, bars et boîtes de nuit, mais se retrouvent néanmoins lors d'évènements festifs alternatifs (festivals, concerts, cafés concerts underground,...). Les témoignages d'utilisateurs de champignons recueillis cette année provenaient tous d'individus fréquentant l'espace festif alternatif, de manière plus ou moins régulière.

Autre moment propice à cette expérience hallucinogène : les soirées privées entre amis. La prise dans un cadre privé, en petit comité est la situation la plus souvent évoquée par les usagers car considérée comme plus favorable à une gestion aisée des effets.

Enfin, les premières fois, j'ai adoré parce que j'avais pris des petites doses et on était en cercle restreint, genre à 3 pour tester (Henri, 20 ans).

Enfin de nombreux consommateurs, valorisant la consommation de substances d'origine naturelle comme les champignons (par opposition à la « chimie » des drogues de synthèse), plébiscitent un usage en extérieur, dans la nature, en forêt ou tout autre cadre extérieur censé favoriser les « bons » délires avec le produit. Le cadre privé peut en effet parfois être jugé comme anxiogène par certains, notamment du fait du manque de place ou du trop grand nombre de personnes présentes.

Q - Dans une soirée privée chez des potes, alors ?

R - Oui. C'est ça le problème : on était peut-être 6 dans un 25 m², tu vois... Donc t'as vite fait de te retrouver compressé entre 4 murs...

Q - C'est une drogue où il vaut mieux avoir de l'espace, tu veux dire ?

R - Oui carrément. Mon kif, ça aurait été de les bouffer en forêt, genre arriver à la forêt le matin, se faire un apéro-champi puis tripper toute l'après-midi, pioncer là le soir et repartir le lendemain. Moi, je voulais les prendre comme ça (Henri, 20 ans).

Une substance hallucinogène à l'usage encadré

Nous l'avons vu, l'usage de champignons hallucinogènes est souvent expérimental. Il s'agit pour ses consommateurs de découvrir les effets hallucinogènes, de tester un produit en soirée ou encore de partager un moment particulier entre amis. Les cas d'utilisateurs réguliers sont très rarement décrits. Cela tient aux effets proprement hallucinogènes du produit, effets peu évidents à faire cohabiter avec la poursuite d'activités quotidiennes ordinaires.

Thierry, 23 ans nous rapporte un exemple d'hallucinations consécutives à l'ingestion de champignons :

Les gens qui disent « j'ai vu un éléphant rose » ou quoi, c'est des mythos. Non, par exemple, tu vas voir une fourmi devant toi, tu vas avoir l'impression qu'elle est immense ! Ça change ta vision des choses. Ou alors t'auras l'impression que le plafond est carrément bas, donc tu vas marcher un

peu la tête baissée, que les portes sont étroites... Tu peux même voir des gens qui ne sont même pas là. En fait, tu vois ce que t'imagines : imagine que tu penses à ta mère, tu vas être persuadé que ta mère est devant toi, qu'elle marche, qu'elle s'en va. Toi, tu vas essayer de la rattraper pour lui parler... mais, en général, quand tu seras arrivé, les effets seront partis et tu vas tomber sur un kemé (=mec), en fait... ! (Thierry, 23 ans).

Les individus ayant relaté leur expérience(s) de consommation de champignons hallucinogènes peuvent être répartis en deux catégories :

Ceux qui aiment ces effets hallucinogènes et qui sont désireux de réitérer l'expérience :

Mais les champignons hallucinogènes, c'est 4h de rire non-stop, mal aux abdos, la mâchoire presque bloquée à force de rire. Et je suis un électron libre, je vais un peu n'importe où, je fais un peu n'importe quoi. Incontrôlable, dans la joie et la bonne humeur, pas de barrières (Jacky, 36 ans).

Et ceux qui, ayant mal géré les doses consommées, s'étant fait peur et/ou ayant vécu un épisode de bad trip, et qui préféreront ensuite généralement cesser toute consommation de champignons :

On bouffait ça comme des chips à l'apéro ! J'en ai bouffé la blinde et je suis parti en couille dans ma tête, complètement. C'est-à-dire qu'au début c'était rigolo, on a tous eu notre montée mais au bout d'un moment, mon cerveau il a dit « stop ! ». J'avais vraiment l'impression d'être fou. De ne plus comprendre : pourquoi j'étais là, où j'étais, qu'est-ce que j'allais faire. Plus aucun repère spatio-temporel et un détachement complet par rapport à l'endroit où je me situais. [...] C'était un moment éprouvant, je m'en souviendrais toute ma vie (Henri, 20 ans).

Pour tous les individus, qu'ils soient consommateurs ou non, les champignons hallucinogènes, à l'instar de la majorité des substances hallucinogènes, sont vus comme des substances aux effets forts, parfois difficilement gérables et nécessitant un minimum d'expérience. C'est pourquoi leur consommation est entourée d'un grand nombre de règles encadrant l'usage, de préconisations quant à ses modalités de consommations, des informations circulant le plus souvent de manière informelle entre pairs. Parmi elles, les recommandations les plus fréquemment partagées sont : être accompagné d'un non-consommateur afin de gérer d'éventuels bad-trips ; mais également ne pas consommer seul pour partager ses ressentis ; pouvoir, lors de festivals par exemple, disposer d'endroits au calme afin de se reposer si besoin ; ou encore ne pas réitérer trop souvent les prises, la peur de « rester bloqué » semble encore circuler largement parmi les usagers.

C'est un truc que j'aime bien moi, mais comparé aux autres drogues, c'est la seule où il faut vraiment que j'ai quelqu'un à côté de moi. Quelqu'un pour « te rattraper » (mentalement), si tu vas trop loin (Henri, 20 ans).

Toujours en plein air, pareil pour le LSD. Il faut toujours avoir ce recul par rapport au son et pour pouvoir se calmer, avoir une base, pour se poser (Henri, 20 ans).

J'ai commencé par les champignons. Je ne pense pas que ce soit une drogue qui rende vraiment dépendant. Moi, pas du tout et c'est une défonce particulière, et c'est assez plaisant mais on en garde des séquelles la semaine d'après. Je n'en abuse pas parce que je sais que c'est quand même dangereux (B, 24 ans).

Je connais des personnes qui sont restées bloquées. Je les connais pas personnellement mais je les ai déjà vus et je les ai revus plus tard quoi et ils ont changé. Je ne sais pas trop comment expliquer, ils ne sont plus pareils (B, 24 ans).

Kétamine

La kétamine est un anesthésiant utilisé en médecine vétérinaire et humaine. Ses propriétés hallucinatoires ont amené des usagers à le détourner pour en ressentir les effets. En tant que drogue récréative, c'est un dissociatif psychédélique.

Une drogue consommée en contexte festif, une diffusion circonscrite

La kétamine est décrite comme connaissant une disponibilité en hausse sur le secteur de Lille, depuis 2 ou 3 ans. Cependant, c'est une substance qui est tout de même davantage observée en Flandres, comparativement à Lille. Que ce soit en France ou en Belgique, on la trouvera certainement plus en milieu festif alternatif et très peu, voire pas du tout, en milieu clubbing. L'Angleterre est citée comme pays exportateur ; lorsqu'elle est transportée, avant revente et consommation, elle se présente sous forme liquide (dans des galons d'eau). Les stocks de kétamine ne seraient pas diffusés massivement : on décrit ce produit comme n'étant pas vendu n'importe où et à n'importe qui ; la connaissance de certains réseaux en facilite l'accès.

Vu les réactions qu'il peut y avoir, ce n'est pas diffusé comme ça... Pour y avoir accès, il faut un certain réseau. Pour les primo-consommateurs, ça se passe encore beaucoup avec une personne déjà initiée. Je pense que même les vendeurs ne vendent pas de la kétamine comme ça, à tout le monde (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

Trois sources d'informations distinctes illustrent cette disponibilité épisodique de la kétamine : début mars, un éducateur lillois affirmait qu'« il y a une disponibilité qui est un peu plus présente » ; puis, en juin, un membre de l'association Spiritek remarquait que « la kétamine était en hausse et là un peu moins ces derniers temps » ; enfin, en octobre, une usagère considère que « la kétamine a fait son grand retour en septembre ».

La kétamine est principalement évoquée par les hommes, bien souvent des usagers déjà initiés à d'autres produits (LSD, speed, ecstasy). En contrepoint de ce constat, on peut aussi noter qu'il y aurait également un intérêt pour ce produit de la part de jeunes usagers, moins expérimentés.

Ce qui cartonne chez les plus jeunes, c'est la kétamine. J'en entends parler partout et j'ai déjà vu des gars qui en ont pris (Jacques, 27 ans).

En contexte festif général/commercial, elle sera consommée plus spécifiquement lors d'une soirée privée ou d'un after. En milieu festif alternatif (free/rave party), les consommations de ce produit peuvent se faire dans un contexte calme, éloigné du son, dans des camions, au sein de petits groupes :

Beaucoup de consommateurs de kétamine qui vont jusqu'au stade des hallucinations et de la non-maitrise du corps le font beaucoup dans les camions, en fin de teuf, posé en petit groupe, sur le côté de la teuf (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

Comme une confirmation de son usage exclusif en cadre festif, l'enquête Ena-Caarud a établi qu'en 2012, la kétamine n'était quasiment pas consommée par les usagers accueillis dans les Caarud du Nord-Pas-de-Calais : seules 2 personnes sur 262 ont dit y avoir eu recours durant le mois précédent l'enquête.

Un produit aux effets multiples, objet d'association avec d'autres produits

Dans le cadre de son usage (et non plus de son acheminement), la kétamine se présente sous forme de poudre blanche (voire jaunâtre) et est principalement consommée en sniff. Une consommation en intraveineuse a été mentionnée par un homme d'une trentaine d'années, lorsqu'il vivait en Angleterre :

Q - Quel effet ça fait de se piquer à la kétamine alors ?

R - Ça ralentit, tout bouge avec 3 ou 4 secondes de décalage...

Q - T'es au ralenti ?

R - Oui. C'est aussi un antidouleur (Alain, 27 ans).

En sniff, les effets (potentiels) décrits sont : perte d'équilibre, problèmes psychomoteurs, « ne plus être normal », ne plus être lucide, être assommé, ne plus penser à rien, être « pété », « partir », donner l'impression d'être bourré, incohérence des propos, problèmes d'élocution. Il y a une graduation des effets : il est possible de les faire varier selon les doses consommées. A petites doses, il y a des effets stimulants mais l'utilisateur peut, en les augmentant, « aller jusqu'au stade des hallucinations », comme le soulignait un commentaire ci-dessus. La méconnaissance des effets fait que les expérimentateurs peuvent être très surpris par leur intensité (notion de *sitter* : importance d'être entouré, rassuré par des personnes qui veillent).

La descente de kétamine s'avère particulièrement douloureuse, selon les usagers et professionnels rencontrés.

L'état appelé K-hole (trou noir ou perte de connaissance suivie d'amnésie) a encore pu être commenté cette année ; il se caractérise de la façon suivante :

Ce K-hole est décrit comme une espèce de perception de l'extérieur sans pouvoir interagir avec : il y a des choses de l'extérieur qui leur arrive mais de l'extérieur, aucune interaction n'est visible, tout se passe dans la tête, un peu dans le physique aussi (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

Ces cas « ultimes » d'effets de la kétamine n'ont pas été particulièrement remarqués en 2012. Spiritek considère à ce sujet que « les usages à dosages importants semblent être moins fréquents de manière générale en raison des évocations de K-hole en régression ». Certains usagers expérimentés ont affirmé pouvoir maîtriser cet état de K-hole, l'utilisant pour gérer la redescende de kétamine. Ou encore, l'usage de kétamine (aux doses appropriées) peut constituer une stratégie de gestion de descente d'héroïne :

Q - Concernant le k-hole, c'est quelque chose qui peut être recherché ? Ou évité ?

R - Ça dépend : les plus expérimentés vont jusqu'au k-hole, se servent même de ça pour redescendre. On voit même que certains arrivent à tempérer l'héroïne en descente en prenant de la kétamine par exemple (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

En outre, la kétamine a aussi été décrite comme une substance utilisée pour la gestion de descente d'amphétamines ou d'hallucinogènes.

De nouveaux cas de régulation/associations de produits avec la kétamine ont été mis en évidence par les observations de terrain. En premier lieu, le recours au sniff de cocaïne a été décrit comme une méthode de régulation des effets, dans le cadre d'une gestion de descente de kétamine particulièrement difficile :

Q - Tu peux m'expliquer cette technique ? Pour faire descendre un truc, tu prends une latte de coke, c'est ça ?

R - [...] La kétamine, j'ai vécu deux expériences où le résultat était le même [...] A Barcelone, où ça nous était arrivé entre nanas, où on n'avait pas du tout eu le même effet. Moi j'étais complètement euphorique. Sauf que ma pote, elle était complètement en mode « Las Vegas Parano » ! Et le dealer nous dit : « il faut qu'elle reprenne une latte de coke ». Et moi j'ai trouvé ça complètement hallucinant mais ça allait mieux. Et là, rebelote il y a quinze jours où, le seul

truc qui a fait, c'était qu'elle reprenait une latte de coke [...]. Après, moi je l'ai vue danser pendant trois heures non stop ! (Charline, 31 ans).

Autre association dont on a entendu parler, celle de la Mdma et de la kétamine, dans le but de potentialiser les effets respectifs de chacun des produits.

L'association avec la MDMA semble potentialiser les effets des deux substances. Quelques usagers ont évoqué cela et associent l'usage de ces deux molécules lors de mêmes soirées (Spiritek).

Représentations et interrogations autour de la kétamine et de ses usages

+

Enfin, d'un point de vue global, la kétamine est perçue comme une drogue forte, « violente », dangereuse à certains égards. Les usagers la voient comme une substance dont les effets « poussés » engendrent une sorte d'apathie qui ne permet plus de pouvoir danser devant un son, de faire la fête. La réticence à son usage est en grande partie due à la persistance de son image médiatique d'« anesthésiant pour gros animaux ». Chez les plus initiés, il y a une disparition progressive de la crainte de ce produit et de ses effets, ce qui peut mener à des pratiques à risques potentielles (grande fréquence de consommation - « redrop » - et/ou augmentation des doses).

L'hypothèse de la poursuite de la diffusion de la kétamine en milieux festifs lillois devra être réinterrogée dans nos prochaines observations : confirmation de cette tendance ? Elargissement au milieu festif commercial ? Nouveaux profils d'usagers ? Nouvelles associations de produits ? Perceptions et usages en lien avec une possible diffusion grandissante de son analogue synthétique, la méthoxétamine ?

Les autres substances hallucinogènes naturelles

Salvia divinorum

<p>La <i>salvia divinorum</i> (ou sauge divinatoire) est une substance hallucinogène issue de la plante du même nom, originaire du Mexique (région d'Oaxaca). Cette espèce a été répertoriée en botanique en 1939. Son principe actif est la salvinorine A.</p>

Pas de changements notables à signaler sur le site de Lille relatifs aux contextes, aux pratiques ou aux consommations de *salvia divinorum*.

Sa consommation ne semble se limiter qu'à des sessions d'expérimentation et ne pas donner lieu à des usages chroniques. Le principe actif de la *Salvia* ne semble pas créer de tolérance. Sur internet, le prix de la *salvia* sous forme de feuilles est d'1€ le gramme et le prix des extraits de *salvia*, vendus en flacon est de 14€ le gramme lorsque le dosage est de 5X, mais passe à 32,50€ le demi-gramme lorsque le dosage est de 40X (ces extraits sont parfois aromatisés).

Les effets (évolutifs) de la *salvia* se caractérisent par des troubles de la motricité (perte de coordination physique) ainsi que par des hallucinations intérieures fortes et un sentiment de dépersonnalisation. Ainsi, la notion de « voyage », pour lequel l'expert de la *salvia*, Daniel Siebert, a imaginé une échelle désignant les différentes étapes de l'expérience, connaît six niveaux :

S - Effets subtils : relaxation et augmentation de la perception sensorielle. Ce niveau convient très bien à la méditation et peut avoir un effet sexuellement stimulant.

A - Altération de la perception : augmentation de l'attention portée aux couleurs et formes. Les pensées sont moins logiques et plus fantastiques.

L - Visions légères : visions avec les yeux fermés.

V - Visions vives : des visions tridimensionnelles complexes. Un monde fantaisiste avec les yeux fermés.

I - Perte d'identité : Perte de la conscience d'être un individu. Idée de s'adonner au Divin.

A - Amnésie : Perte de conscience complète. L'individu risque de tomber, de somnambuler ou de rester complètement immobile. Dangereux⁵¹.

Les autres produits hallucinogènes de synthèse

DMT/5-Meo-DMT

Le DMT (N,N-diméthyltryptamine) se présente sous la forme d'une poudre beige ou marron clair qui se consomme soit en joint, soit en pipe.

La 5-MeO-DMT (5-méthoxy-diméthyltryptamine) est un dérivé de la tryptamine, apparenté à la DMT et qui se présente soit sous forme de poudre, soit sous forme liquide ou encore de cristaux. Malgré la filiation entre les deux produits, il existerait tout de même une grande différence de ressenti entre la DMT et la 5-MeO-DMT, comme l'ont montré les précédents rapports Trend du site de Lille.

Le DMT est évoqué en 2012 comme en 2011 par quelques rares petits groupes d'utilisateurs qui en ont fait l'expérimentation ou en font un usage occasionnel quand il est possible de s'en procurer. Surtout observé en territoire flamand ou dans les mégadancings, le DMT reste une substance rarement disponible dans l'espace festif de la Métropole lilloise et de ses environs. A Lille, le DMT faisait surtout parler de lui durant le premier trimestre, lorsque quelques utilisateurs avaient réussi à en obtenir. Donc la présence de ces poudres est tout de même une réalité, car certains groupes en ont signalé l'existence, notamment à l'association Spiritek. Mais il s'agit bien souvent des récits, peu nombreux et indirects :

Q - Lors de la dernière rencontre tu me parlais de DMT en poudre, à Gand. Vous l'avez revu ?

R - Sur le territoire belge, je n'ai pas les observations. Mais j'ai un collègue qui me disait avoir eu deux témoignages ici sur Lille. Donc ça pourrait circuler quand même [note : un utilisateur fréquentant plusieurs structures de réduction des risques à Lille, déjà interviewé début 2012 pour Trend, disait posséder du DMT à cette même période].

Q - Sur Lille, c'est une des premières fois où tu as un signalement ?

R - Oui (Spiritek).

⁵¹ Siebert D., *The Definitive Guide to Salvia divinorum*. <http://www.sagewisdom.org/guidefrançais.html>

A chaque fois décrit comme étant sous forme de poudre (blanche, jaunâtre) le DMT a pour ces petits groupes de personnes été ramené de Belgique en France en petites quantités (certains groupes en ont fait l'usage sur des lieux de fête en Belgique). Son prix avoisine en général les 150€ pour un gramme. Un gramme permet de réaliser en moyenne 8 lignes pour une prise par voie nasale.

Les effets cités sont plus marqués que ceux ressentis avec le LSD, cependant, ils perdurent moins longtemps dans le temps (de quelques minutes à une heure). Ils semblent être ressentis plus fortement. Les usagers parlent de distorsions puissantes de la réalité. Certains usagers évoquent comme effets indésirables des vomissements à la suite de leur prise de DMT. Le DMT semble tout de même être un produit d'initiés. La sensation d'introspection est forte.

Aussi, certains ont dit avoir consommé du « Changa », qui selon eux est un mélange de DMT ou analogue avec de l'Ayahuasca, apparemment très puissant et même « trop puissant », selon eux.

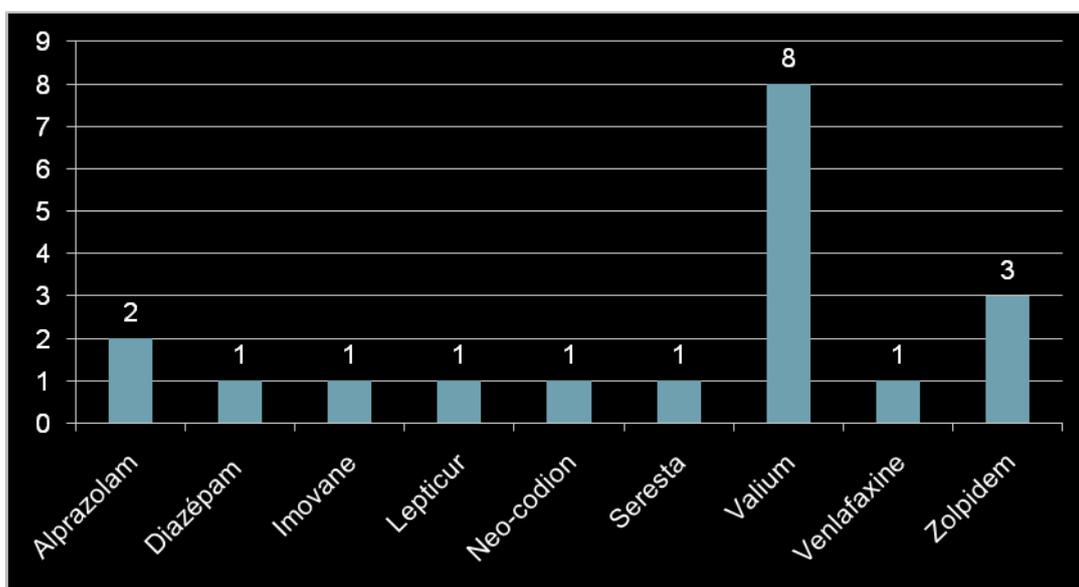
Enfin, des usages de 5-MeO-DMT ont été rapportés par plusieurs usagers (sans plus de précisions contextuelles ou factuelles).

L'USAGE DE MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES NON OPIACÉS

Les médicaments psychotropes non opiacés regroupent les classes des hypnotiques, des anxiolytiques, des antidépresseurs et autres neuroleptiques. Parmi celles-ci, des spécialités au fort potentiel de mésusage ont été citées cette année, à Lille ; par ordre d'importance : le Valium® (diazépam), le Temesta® (lorazépam), l'Atarax® (hydroxyzine), le Stilnox® (zolpidem) ou encore le Seresta® (oxazépam).

Ensuite, il s'agit bien sûr d'un indicateur imparfait et non-exhaustif, mais certaines chaussées de rues lilloises donnent lieu à l'observation de médicaments (benzodiazépines, régulièrement), dont la présence récurrente rend sans doute compte de multiples usages hors indication thérapeutique. Le diazépam (Valium®) est de très loin le plus retrouvé ; mais on a pu notamment aussi observer du zolpidem (Stilnox®) et de l'alprazolam (Xanax®).

Figure 8 : Emballages de médicaments potentiellement détournés retrouvés dans la rue à Lille, en 2012



Source : coordination Trend/Sintes Lille

En outre, il faut noter que selon la dernière édition de l'enquête ENa-CAARUD de l'OFDT, dans les Caarud du Nord-Pas-de-Calais, en 2012, 32% des personnes interrogées disent avoir consommé une benzodiazépine au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête et 8% la considère comme un produit problématique.

Dans cette partie, nous allons plus spécifiquement développer les observations obtenues autour de l'Artane®, puis du Valium®. Mais d'autres médicaments ont attirés l'attention de certains professionnels, sans pour autant posséder d'autres sources concordantes. C'est le cas par exemple du Risperdal®, un neuroleptique utilisé plus particulièrement dans le traitement de la schizophrénie.

Q - D'autres noms de médicaments psychotropes qui te viennent à l'esprit ?

R - De plus en plus, il y aurait du Risperdal® [...]. On en entend souvent parler.

La même intervenante relève le nombre important d'utilisateurs fréquentant la structure qui possèdent un ou plusieurs traitements médicamenteux. Ce fait est sans doute à mettre en lien avec la confirmation de la présence d'utilisateurs en proie à des difficultés d'ordre psychologiques (troubles bipolaires, schizophrénie...).

Sinon, il y en a beaucoup qui ont un traitement prescrit par un médecin, à base d'anxiolytiques, antidépresseurs et des gens aussi sous traitement antipsychotique, suivi en CMP ou en tout cas par un médecin, et qui ont un traitement assez lourd ; ça, c'est en augmentation constante, les problèmes psy (Educatrice, Ellipse, Lille).

Trihexyphénidyle (Artane®)

Le trihexyphénidyle (THP) est un antiparkinsonien de synthèse doté d'une activité anticholinergique⁵², prescrit dans le cadre du traitement de la maladie de Parkinson. En France, il est commercialisé sous le nom d'Artane® : en comprimés de 2 ou 5 mg ou en solution buvable ou injectable.

Deux groupes d'usagers

On différencie généralement deux groupes d'usagers d'Artane® : dans le premier, on trouve des patients traités pour schizophrénie, qui vont utiliser le THP dans le cadre d'une sorte d'automédication, à un seuil qui leur permet de bénéficier d'effets socio-stimulants (amélioration générale de leur sociabilité) ; dans le second, des personnalités psychopathiques, soit des hommes jeunes, désinsérés et polyconsommateurs, qui consomment l'Artane® dans une stratégie de défonce, à des doses importantes, où le THP jouerait principalement le rôle de potentialisateur.

Aussi est-on en droit de se demander si l'action du THP ne se limiterait pas à potentialiser les effets des autres substances toxicomanogènes sans avoir une action toxicomanogène propre⁵³.

L'Artane® est donc détourné par un public de polyconsommateurs précaires ; c'est pour cette raison qu'on a pu l'affubler du surnom d'« ecstasy du pauvre ». L'Artane® se consomme par voie orale ; la posologie recommandée se situe entre 4 et 15 mg, à répartir en deux ou trois prises séparées.

Toutefois, dans les cas de mésusages, il n'est pas rare de constater que plusieurs comprimés d'Artane® 2 mg sont avalés en une fois : entre 2 et 6 cachets (selon les sources) pourraient ainsi être avalés d'un coup. D'autres études, menées au Service d'addictologie et de médecine générale de Saint-Denis de la Réunion (où la prévalence de l'abus d'Artane® et les trafics existent depuis des années), parlent d'« un demi à quatre comprimés de 5 mg afin d'obtenir l'effet recherché⁵⁴ ».

L'abus de THP entraîne une altération des capacités de l'apprentissage verbal ainsi que des épisodes amnésiques. A des doses encore plus hautes, il serait responsable d'hallucinations (conscientes) et de troubles de la pensée. Les effets négatifs décrits sont souvent impressionnants (épisodes comateux, violences, dépersonnalisation...) et ce d'autant plus que des consommations d'alcool y sont fréquemment associées et peuvent en décupler les effets, au même titre que le cannabis ou d'autres médicaments. Cependant, selon l'association Réagir, les effets seraient très peu multipliés en combinaison avec l'alcool ou le cannabis, mais seraient décuplés avec la cocaïne.

⁵² Qui affecte l'action de l'acétylcholine (neurotransmetteur qui agit dans le système nerveux central - mémoire et apprentissage - et le système nerveux périphérique - activité musculaire et fonctions végétatives).

⁵³ Le professeur Zouhair EL Hechmi, chef de service à l'Hôpital psychiatrique de la Manouba, à Tunis, évoque cette hypothèse dans un article daté de 2006 :

http://www.stml-tunisie.org/stml/index.php?option=com_content&view=article&id=91:le-trihexyphenidyle-est-il-une-drogue&catid=66&Itemid=68 (site du Syndicat Tunisien des Médecins Libéraux)

⁵⁴ Source : <http://www.esculape.com/medicament/artane-mete.html> (site de médecine générale)

Une disponibilité faible, un médicament « diabolisé »

La disponibilité et la présence d'Artane® à Lille sont faibles ; seuls quelques témoignages évoquent des usagers qui en consomment de façon épisodique, ou alors ce sont des récits indirects de sa présence.

L'achat au marché noir semble assez faiblement décrit à Lille, même si la Gare Lille-Flandres a pu être décrite comme étant un point occasionnel de revente d'Artane® (Spiritek s'en était fait l'écho, en fin d'année). Son acquisition peut aussi se faire par troc de produits (autres produits psychoactifs, tabac, cannabis...). Ce médicament va davantage être accessible via une prescription. Ainsi, malgré des restrictions importantes de sa disponibilité en officines - dues à son statut de médicament au fort potentiel d'abus et de dépendance - certains médecins seraient complaisants et en prescriraient, quand bien même la situation médicale du demandeur ne le justifie pas. A ce titre, il a été décrit que les prescriptions d'Artane® seraient en hausse dans le secteur de Lens.

De par les effets secondaires « marquants » que nous décrivions, l'Artane® est un médicament dont on peut dire qu'il est diabolisé dans de nombreuses représentations. Il attire souvent de la méfiance et sa présence au marché noir fait réagir, ne laisse pas indifférent les usagers précaires.

Les gens qui nous en parlent à l'accueil, c'est pas pour se vanter ou expliquer qu'ils en consomment, c'est plus pour dire « lui, attention, il prend de l'Artane®, en ce moment, c'est de retour... ». (Spiritek).

Diazépam (Valium®)

<p>Le diazépam (Valium®) appartient à la classe des benzodiazépines et est utilisé dans le traitement symptomatique des manifestations anxieuses ainsi que dans le cadre de la prévention et du traitement du delirium tremens (sevrage alcoolique). Il possède une action myorelaxante, anxiolytique, sédatrice, hypnotique, anticonvulsivante, amnésiante. En France, il est commercialisé par les laboratoires Roche sous le nom de Valium® : en comprimés de 2, 5 ou 10 mg ou en solution buvable ou injectable.</p>
--

Grande disponibilité, forte visibilité

Le traitement au Valium® fait l'objet de revente pour une partie de celui-ci, le plus souvent à la gare Lille-Flandres. Par contre, le médicament générique ne se vend pas, selon les observations. Très souvent prescrit et très disponible sur le marché noir, le Valium® est un médicament particulièrement présent dans l'espace urbain.

Dans les rencontres et les contacts de cette année, nous avons eu la confirmation (par des usagers et des professionnels) d'une tendance déjà décrite par le pôle Trend de Lille par le passé : le fort mésusage du Valium®, par des publics marginalisés socialement et économiquement. C'est le médicament psychotrope non opiacé le plus consommé à Lille, en tant que pratique toxicomaniaque (défonce ou bien régulation d'autres produits), ou bien à visée thérapeutique (notion d'automédication si les médicaments sont obtenus hors prescription). Ainsi, dans le cadre des observations Trend, dans les rues de Lille en 2012, sur 19 emballages (plaquette, bout de plaquette ou boîte) de médicaments qui ont pu être identifiés, on a retrouvé à 9 reprises du Valium® ou de diazépam (cf. Figure 8).

Diazépam: fonctions et effets notoires

Le diazépam a une importante fonction dans la gestion des angoisses, notamment dans le cadre d'accomplissement de certaines tâches jugées difficiles ou de situations trop stressantes. À petites doses, le Valium® procure une certaine détente (états de somnolence) mais des consommations parfois massives sont décrites, surtout chez les plus précaires, entraînant excitation, désinhibition, sensation de force... L'accoutumance peut être très rapide: ce médicament donne rapidement lieu à un besoin (= état de manque) incontournable pour les nombreux usagers qui l'utilisent en automédication.

De plus, nous le décrivions l'an passé mais le constat reste vrai, le Valium® peut également avoir une fonction substitutive: selon Spiritek, il serait un adjuvant régulateur permettant de limiter l'usage chronique des drogues de rues habituelles (cocaïne, héroïne...).

Certains déclarent une automédication et s'auto prescrivent des Valium® pour gérer leur consommation d'opiacés et/ou de cocaïne (Spiritek).

AUTRES PRODUITS

GHB/GBL

Le GHB (gamma hydroxybutyrate, synthétisé en 1964 par Henri Laborit) est un sédatif utilisé à la fois en tant que médicament prescrit pour traiter les troubles du sommeil que comme une drogue festive. Il s'agit d'un sel chimique (Na-GHB ou K-GHB), disponible sous forme liquide (petites bouteilles type Flügel, en plastique, ou en capsules), mais on peut également le trouver en comprimés ou en cristaux.

Confirmation de la raréfaction du GHB en milieu festif

Il y a très peu d'évolutions en 2012 en termes de pratiques et de perceptions relatives au GHB.

Différentes appellations (GBL, GBH, fiole, mazout, ecstasy liquide ou encore pétrole) sont entendues pour désigner ce produit. Mais l'expression la plus marquante de ce produit est depuis des années celle de « drogue du viol »: cette appellation semble encore perdurer pour le grand public.

Suite à de nombreux cas d'intoxications, l'année 2011 avait été marquée par l'interdiction de vente en France de deux produits entrant dans la synthèse du GHB: le gamma-butyrolactone (GBL) et le 1,4 butanediol (1,4-BD). En 2011, en milieu festif, les fioles étaient vendues entre 10 et 30€; nous n'avons pas pu obtenir ce type d'information pour 2012.

D'après les observations récentes, la disponibilité du GHB en Métropole lilloise et dans le secteur des mégadancings belges paraît assez faible; il serait devenu de plus en plus rare de s'en procurer, au fil des années. Ainsi, le GHB ne se trouverait que dans quelques établissements précis, principalement en Belgique, moins dans le milieu alternatif. En termes de groupes de consommateurs, le GBH/GBL aurait tendance à circuler de façon significative au sein des milieux « gay-friendly » ou bien, plus généralement, chez des usagers de drogues habitués aux sorties dans certains établissements près de la frontière belge (drogues d'initiés).

Les statistiques fournies par la Police Fédérale de Tournai confirment la rareté de la présence de GHB, que ce soit en contexte urbain ou festif. En effet, parmi l'ensemble des produits saisis

après des consommateurs Français depuis 6 ans, le GHB est un de ceux qu'on ne retrouve plus : 10 cas en 2007, 5 en 2008, 1 en 2009, 2 en 2010, aucun en 2011, aucun en 2012.

Spiritek confirme cette disponibilité rarissime :

La disponibilité du GHB est rare d'après nos observations menées en cette année 2012. Les témoignages et évocations à la baisse concernant cette substance peuvent faire penser à une disponibilité moindre.

Incertitude des dosages vs usagers initiés

Toujours sous forme liquide. Bu avec de l'alcool. C'est un produit qui inspire souvent de la méfiance aux usagers, du fait qu'il est considéré comme difficilement dosable. Cependant, pendant que certains usagers de GHB tâtonnent pour trouver le bon dosage, le tout parfois ponctué de bad-trips, d'autres auraient trouvé la juste façon de le consommer : « *De nombreux usagers expliquent maintenant connaître comment doser le GHB* », affirme Spiritek (un tel constat s'avère être une évolution notable).

Le début des effets du produit survient de 10 à 20 mns après l'ingestion. Les effets peuvent durer jusqu'à 3 heures ; ceux-ci s'avèrent très variables : d'une euphorie proche de l'état d'ivresse (effets stimulants) jusqu'à un sommeil profond en passant par la décontraction, l'altération des perceptions, la perte de l'inhibition, des vertiges ou encore la somnolence.

Des récits de « trous noirs » (pertes de connaissance, amnésies) ont été entendus, mais ce ne sont pas des états forcément recherchés par ses usagers, comme on peut l'entendre avec la kétamine. Ces effets, parfois aux antipodes les uns des autres, seraient fortement liés, d'une part, aux dosages pratiqués et, d'autre part, aux métabolismes individuels. L'usage répété de GHB peut provoquer une dépendance, voire un important état de manque.

Un produit méconnu, inspirant la méfiance

En somme, le GHB est un produit qui reste mal connu, par les usagers de produits mais également par les professionnels du médico-social ou intervenants en milieux festifs. A ce titre, on trouve un passage intéressant dans un entretien mené dans le cadre de Trend avec un DJ Lillois :

Q - Souvent, dans ces cas-là, on entend parler de GHB.

R - Le GHB, il y en a un peu en ce moment aussi qui tourne. Est-ce que c'est du vrai GHB aussi ? [...] Je n'ai pas assez de recul sur trois mois, mais je dirais que sur un an ou deux, je sais qu'il y en a, effectivement (DJ, 41 ans).

L'interviewé évoque une disponibilité épisodique de GHB dans le secteur de Lille, ce qui est informatif en soi, mais il émet aussi l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de « faux-GHB », soit une tromperie quelconque... Il serait justement intéressant de travailler sur ce type de représentations liées au produit GHB.

Poppers

Les poppers sont des vasodilatateurs (médicaments destinés à dilater les vaisseaux sanguins), contenant des nitrites. Synthétisé dès 1844 par le chimiste A.J. Balard, le nitrite d'amyle - qui peut être l'un des composants du poppers - fut ensuite utilisé en cardiologie (cas d'angines de poitrine). Cette substance se présente comme un liquide transparent (couleur ambre/brune). Son usage détourné/festif date des années 70, où il est visible dans les milieux homosexuels.

Peu de changements à signaler sur le site de Lille relatifs aux poppers, même si on relève tout de même certaines informations sur ses usages.

Au niveau national, nous avons noté en 2011 la décision de l'interdiction de la vente de poppers en magasins/sex-shops⁵⁵. Le poppers reste pourtant largement accessible, en achat par internet. Vendu, avant l'interdiction, entre 10 et 20€ en commerce, il y est encore moins cher (soit environ 8€).

Diversité des usagers de poppers : jeunes, homosexuels, usagers festifs expérimentés...

Il existe une certaine hétérogénéité des usagers : connu pour être très présent dans le milieu gay-friendly (ou lieux de rencontres/de consommation sexuelle), le poppers peut également être présent chez d'anciens usagers qui en reprennent à titre d'amusement, quand le produit est disponible (ils ne vont pas forcément le rechercher expressément), souvent en contexte d'after.

Je me suis rendu compte, que des gens qui ne tapaient plus, ou qui soit disant ne tapaient plus, reprenaient du poppers. Ce qui leur permettait d'avoir quand même une petite défonce (Charline, 31 ans).

Le poppers est aussi une substance d'expérimentation pour les plus jeunes, un usage festif, entre amis, « pour rire ». Mais aujourd'hui, ce constat tendrait à devenir de moins en moins vrai : si l'on se fie à la dernière édition de l'enquête Escapad de l'OFDT, les prévalences déclaratives de l'expérimentation de poppers sont en baisse significative, par rapport à 2008, chez les jeunes de 17 ans, en France (9% vs 14%, $p < 0,001$) comme dans le Nord-Pas-de-Calais (6% vs 11%, $p < 0,001$). Le poppers est donc encore moins expérimenté par les jeunes de 17 ans du Nord-Pas-de-Calais par rapport à ceux du reste de la France (6% vs 9%, $p < 0,001$). Cette substance « juvénile » à plus d'un titre avait pour habitude d'enregistrer des taux d'expérimentation très élevés ; hiérarchiquement, il a été le 3ème produit expérimenté (derrière le cannabis et l'alcool) à 17 ans en France pendant quelques années. En 2012, suite aux résultats d'Escapad, on peut supposer que ses taux d'expérimentation se sont rapprochés des moyennes d'autres produits, en se plaçant au niveau du speed (qui a 5% d'expérimentateurs déclarés dans le Nord-Pas-de-Calais, à 17 ans).

Un produit qui pose question d'un point de vue sanitaire

La consommation de poppers permet donc de ressentir des effets tant brefs que puissants (notion de « montée »). Le poppers est connu pour provoquer une hilarité, des bouffées de chaleur, ainsi qu'une distorsion brève des perceptions ; il a également des propriétés décontractantes.

⁵⁵ http://www.drogues.gouv.fr/fileadmin/user_upload/Toute_l_actualite/Breves/pdf/joe_20110707_0032.pdf

L'apparition de croutes sur le nez survient quand les usages sont répétés ou lorsque la fiole est collée directement sur la narine : le produit est inhalé immédiatement après ouverture du flacon. Le poppers est une substance volatile ; le geste peut être un peu précipité donc susceptible d'être maladroit. De nombreuses évocations de maux de tête, consécutifs à une prise de poppers, ont aussi été recensées.

Ça te fait rigoler. Quand t'en prends trop, après, t'as une grosse barre au crâne, les lèvres toutes bleues, un goût dans la bouche dégueulasse (B., 24 ans).

En ce qui concerne la perception du poppers, il apparait qu'il n'y a pas (ou très peu) de phénomène de méfiance ou de peur envers ce produit, à cause de la rapidité de l'arrêt des effets (quelques secondes). Le poppers provoque toutefois une certaine curiosité :

Selon les usagers, il n'entraîne pas de dépendance mais il suscite souvent des questions quant à sa toxicité : « est-ce que c'est neurotoxique ? », « qu'est-ce que ça fait sur les neurones ? » (Spiritek).

Le poppers ne semble pas être associé à l'image d'une drogue, au sens où il entrainerait une dépendance. Il peut être consommé même par des individus habituellement non usagers de drogues.

Khat

Le khat est une espèce d'arbuste de la famille des Célastracées, originaire d'Afrique de l'est. Son usage (mastication lente et prolongée des feuilles) est surtout le fait de populations issues de ces régions d'Afrique, lors de rituels religieux ou familiaux. L'effet est stimulant et euphorisant.

Feuilles de khat séchées

+

En termes de volume d'informations, il y a peu de changements ou d'évolutions à signaler sur le khat.

Lors du groupe focal maintien de l'ordre, le laboratoire de Villeneuve d'Ascq nous informait de plusieurs saisies de bottes de khat (à chaque fois de 20 à 30 kilos). Cela constitue une confirmation des tendances précédentes. Régulièrement retrouvées en transit (axe Pays-Bas-Angleterre ou Pays-Bas-région parisienne), les bottes de khat (fraîches) ne sont sans doute que très peu (voire pas du tout) destinées à des consommations localisées.

Mais l'élément nouveau à retenir - en termes de connaissances sur la forme de sa disponibilité à Lille et environs proches - est que certaines bottes de khat saisies pourraient à présent n'être composées que de feuilles déjà sèches (première notification de ce phénomène au niveau local). Il faut savoir que le principe actif du khat est d'autant plus fort que les feuilles et les pousses sont de première fraîcheur.

Il y a eu trois, quatre saisies depuis le début de l'année 2012. Pour nous, c'était nouveau. En feuilles séchées, de mémoire, il y avait un peu plus de trois kilos. Je ne vous raconte pas le volume que ça fait ! (groupe focal maintien de l'ordre).

Composition, conservation et effets du khat : quels liens avec d'éventuels nouveaux usagers ?

Cette observation de feuilles de khat séchées en circulation a pour effet de créer une certaine confusion sur la question des effets du khat :

Q - Normalement, l'effet psychoactif se retrouve justement quand la plante est fraîche ?

R - Hé bien vous seriez surpris, là ils étaient bien là ! [...] Donc ils ont mis au point un procédé pour sécher les feuilles et conserver le principe actif (groupe focal maintien de l'ordre).

Ces feuilles étaient effectivement séchées et le principe actif était toujours présent dans ce stock de 3 kilos (hypothèse de la découverte d'un procédé de fixation de la cathinone lors du séchage ?). Ainsi, on peut peut-être imaginer qu'un micro-marché se serait constitué à Lille et qu'il y aurait des consommateurs pour en acheter... ? La question avait été posée mais la réponse est restée évasive :

Q - Et vous pensez qu'il existe un marché ?

R - Le problème de la conservation du khat c'est effectivement, comme il est humide, ça pourrit. Je pense qu'ils ont développé un procédé pour pouvoir le conserver et le transporter plus facilement. Une fois sec, je ne sais pas ce qu'ils peuvent faire avec parce qu'on mastique ça (groupe focal maintien de l'ordre).

Ainsi, il serait intéressant de poursuivre ces recherches relatives à la composition/préparation du khat et à la sociologie de ses publics pour le prochain rapport local Trend (ou dans d'autres investigations plus spécifiques), afin :

- d'avoir plus d'éléments d'information d'ordre scientifique sur le niveau d'instabilité de la molécule cathinone en lien avec son potentiel psychoactif⁵⁶
- de décrire d'éventuelles consommations de khat par d'autres publics d'usagers que ceux traditionnellement décrits (représentations, pratiques, contextes...).

Protoxyde d'azote

Le protoxyde d'azote, également appelé oxyde nitreux, hémioxyde d'azote ou encore gaz hilarant, est un composé chimique de formule N₂O. C'est un gaz incolore à l'odeur et au goût légèrement sucré. Il est utilisé en chirurgie et en odontologie pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. On l'appelle « gaz hilarant » en raison de son effet euphorisant à l'inhalation, d'où son usage récréatif comme hallucinogène⁵⁷.

Pas de changements à signaler sur le site de Lille à propos du protoxyde d'azote.

Des bombonnes vides sont régulièrement retrouvées à terre depuis plusieurs années au festival de Dour en Belgique. Certains usages occasionnels sont évoqués de temps en temps dans le cadre de soirées privées (type appartement, entre petits groupes de consommateurs). Aussi, des ballons de protoxyde d'azote sont gonflés depuis le coffre de la voiture, sur les parkings d'espaces festifs (commerciaux) à Gand (Belgique).

Les prix de ces ballons seraient d'1€ la bouffée et de 2 à 5€ le ballon.

⁵⁶ Louis Lewin avait déjà décrit les effets stimulants du khat au début du 20^{ème} siècle, dans son ouvrage référence *Phantastica*. D'autres recherches ont été menées depuis. Ainsi, on apprend que : « Dans la feuille jeune et fraîche, l'alcaloïde principal est la (-)-cathinone. Dans la plante sèche et les feuilles âgées, elle est transformée en (S,S)-(+)-norpseudoéphédrine et (R,S)-(-)-noréphédrine ».

Source : *Dosage de la cathinone et de la cathine dans des feuilles de khat (Catha edulis) saisies. Le khat pose-t-il un nouveau problème d'addiction ?*, Marc Deveaux and Gilbert Pépin, 2006.

⁵⁷ Source : Wikipedia.

LES NPS (NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE) : ÉTAT DES CONNAISSANCES

Cette partie, sur les NPS, a été rédigée par l'association Spiritek, partenaire du Cèdre Bleu et spécialiste des observations en milieu festif.

Contextes d'observation

Ces informations proviennent de contacts avec les usagers et non usagers de substances psychoactives fréquentant plus particulièrement l'espace festif techno dit « commercial ». L'implication de Spiritek dans ces milieux dits « commerciaux » (mégadancings, clubs, événements privés, ...) permet un recueil conséquent de tendances et phénomènes décrits dans cette note.

La multiplication des interventions territoire flamand nous a également permis de toucher un public plus 'underground' notamment des personnes venant de sound-systems nordistes, mais organisant leurs soirées en Belgique où la législation paraît plus souple.

Enfin, certaines données sont le fruit de contacts avec des personnes dans le cadre de l'accueil et du travail social de rue mené par l'association.

Choix du thème

Suite aux observations de l'équipe sur le terrain ainsi que par le récit d'usagers qui cherchaient à s'informer sur les effets et les risques de ces molécules, qui ne sont certes pas nouvelles mais ont une disponibilité plus importante, un focus sur les Research Chemicals (RC) et plus globalement les Nouveaux Produits de Synthèse (NPS) sera proposé ici, pour le rapport Trend 2012.

Les informations qui suivent sont donc le produit d'investigations empiriques et de recueil de données qualitatives (notamment d'entretiens avec des usagers rencontrés lors des interventions en milieu festif).

Nous avons élaboré notre plan en trois parties. La première s'attache à définir les produits et les milieux dans lesquels ces usages se déroulent (de quoi s'agit-il ? Qui en consomme ? Où en trouve-t-on ?). La seconde partie permet de détailler les différentes molécules consommées par les usagers rencontrés en milieux festifs ainsi que les risques qu'ils identifient et les moyens de les réduire. La dernière partie aborde la question de la perception des non-consommateurs.

De quoi parle-t-on ?

Pour se mettre en accord avec les termes et les produits dont nous allons parler, il semble important d'en donner une définition. Nous souhaitons aborder ce que l'on appelle les Nouveaux Produits de Synthèse (NPS). Ils « désignent un éventail hétérogène de substances qui imitent les effets des différents produits illicites (ecstasy, amphétamines, cocaïne, cannabis, etc...) »⁵⁸.

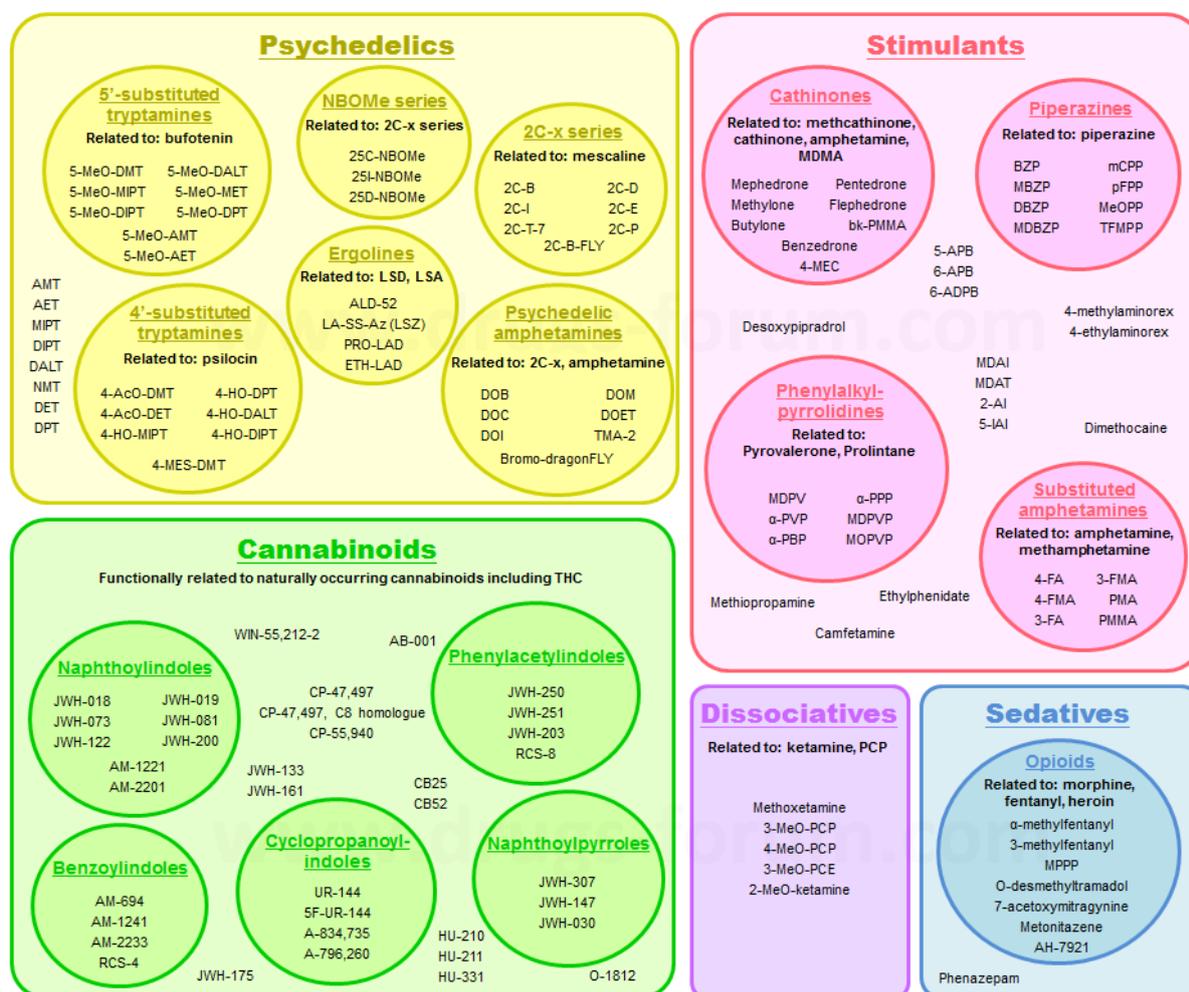
D'autres appellations leur sont données comme Research Chemicals, smart-drugs, party-pills, engrais, designer drugs, sels de bain, encens, legal highs...

Les structures moléculaires des ces nouveaux produits, copiant les substances illicites sans être tout à fait identiques, leurs permettent, le plus souvent, de contourner la législation et de n'être pas encore classés comme stupéfiants. Cependant, depuis quelques mois, il semblerait que les autorités s'attachent désormais à classer une famille de molécule, plutôt qu'une molécule

⁵⁸ Lahaie E., Martinez M., Cadet-Taïrou A., *Nouveaux produits de synthèse et internet*, Tendances n°84, OFDT, 2013.

unique, ceci afin de contrer au mieux la croissance exponentielle du nombre des nouvelles substances mises sur le marché⁵⁹.

Figure 9 : Les différentes familles de NPS



Source : www.psychoactif.fr

A l'heure actuelle, de nombreux NPS sont déjà inscrits sur le tableau des stupéfiants ; il s'agit, entre autres, des 2C-B, 2C-I, BZP, PMA, PMMA, DOM, DOET, ou encore des CP-47,497

L'un des exemples récents les plus connus d'un research chemical devenu illégal est la méphédronne, molécule de synthèse dérivée de la cathinone, l'alcaloïde du khat. La méphédronne est réapparue dans l'Union européenne à partir de 2007 provoquant de nombreux cas d'hospitalisation, notamment en Angleterre. L'Union européenne a interdit sa production, sa vente et sa consommation le 3 décembre 2010, mettant ainsi la molécule 4-méthyl-N-méthylcathinone sur la liste des stupéfiants et dont la consommation constitue une infraction à la législation sur les stupéfiants.

⁵⁹ Les vendeurs de ces NPS, lorsque ceux-ci ne sont pas encore inscrits comme stupéfiants dans la loi, sont tout de même tenus de mentionner qu'il s'agit de produits « non destinés à la consommation humaine » mais dans un but de recherche ou pour un usage totalement autre (nettoyage, jardinage...).

Profils des usagers et disponibilité des produits

Profil des consommateurs

Nous avons identifié trois types de profils de consommateurs : les « suiveurs », les « pac-man » et les « fils de Shulgin » :

- **Les « suiveurs »** : ce sont souvent des individus assez jeunes (15-23 ans), qui suivent les codes de leur groupe de pairs et donc expérimentent des produits pour s'identifier au groupe, se sentir intégrés. Ils ne consomment qu'en présence d'autres pairs consommateurs. Ils font relativement confiance aux « personnes qu'ils connaissent » et semblent avoir un certain « détachement » par rapport aux produits consommés. Ces consommateurs apparaissent peu curieux par le côté historique, pharmacologique ou l'aspect réduction des risques des produits qu'ils consomment. En général, ils restent en retrait du stand de prévention tenu par les intervenants et estiment que ce n'est pas à eux, dans leur cercle d'amis/de connaissances, de s'informer et/ou d'aller chercher du matériel de réduction des risques.

A titre d'exemple, en soirée techno devant le stand, une jeune fille tenait la main de son compagnon pendant que celui-ci échangeait avec l'équipe au sujet de la PMA donc un stimulant analogue aux amphétamines. Après avoir demandé à la jeune fille si elle comptait en prendre aussi, celle-ci a répondu que oui. Mais à toutes les questions posées ensuite sur sa connaissance du produit ou sur les effets qu'elle attendait, elle se retournait systématiquement vers son ami pour lui poser la question : « *c'est quoi déjà le prod ? C'est comme le speed hein ? Je ne sais pas, c'est lui qui sait* ».

- **Les « Pac-Man »** : ce sont des individus, plus fréquemment des hommes entre 18 et 25 ans, qui consomment pour ressentir des effets mais aussi dans le but de prendre un ou des risques. Ces usagers apprécient l'idée de jouer avec leur vie en « essayant » un produit nouveau ou inconnu. Ils recherchent la défonce et flirtent avec la limite entre dosage abusif et surdosage. A la question « qu'est-ce que tu as consommé ? » La réponse va être souvent floue, le nom du produit, la catégorie d'alcaloïde ou même le logo semble avoir peu d'importance, contrairement au dosage qui lui, sera mis en avant (*« tu sais à combien j'en suis là ? Va z-y devine ! 7 pilules ! Plus la bouteille de sky à deux »*).

Cette consommation d'expérimentateurs apparemment sans appréhension leur donne un statut de 'tête brulée' dans un groupe, une manière d'avoir un statut de 'dangereux'. Ils arrivent que les autres membres du groupe disent de lui « *il est ouf lui, complètement ouf* ».

Cette attitude dite du « pac-man », en référence à un célèbre jeu vidéo où le personnage principal devait manger un maximum de jetons pour gagner la partie, peut également être le fait d'un groupe d'expérimentateurs impulsifs dont l'émulation de groupe les amène à une surenchère dans le dosage et la diversité de produits pris. Les consommations relatées par les individus rencontrés paraissent abusives voire impossibles pour une personne normalement constituée. L'hypothèse de la surenchère peut alors être évoquée puisque le fait de raconter ces moments de « délire », de « lâchage total » et de prise de risques élevés en groupe paraît aussi excitant pour le conteur que le fait de prendre des produits.

Certains consommateurs font part de leur récit sur des forums mais se font souvent « rappeler à l'ordre » notamment au niveau du dosage de produit consommé puisque cela peut amener à une nette augmentation de la prise de risques.

Pour ces individus, la consommation n'est pas ritualisée ; elle peut se faire dans des temporalités ou des lieux pas forcément appropriés (exemple : prise de produits hallucinogènes dans une discothèque surchauffée avec stroboscope et musique à forts décibels, prise de cannabinoïdes de synthèse entre deux cours ou au travail). Le côté « psychédélique » et « voyage intérieur » des NPS semble peu les intéresser mais le côté stimulant a leur faveur.

- **Les « Fils de Shulgin »** : Ces individus tirent leur nom d'un pharmacologue et chimiste américain, Alexander Shulgin, célèbre pour avoir créé et personnellement testé de nombreuses substances psychoactives, mais également pour avoir découvert une nouvelle manière de synthétiser la MDMA, en 1976⁶⁰.

Ce sont souvent des individus plus âgés, entre 25 et 30 ans, qui s'instruisent sur le sujet, qui font part de leur expérience sur les blogs de consommateurs de produits psychoactifs et qui savent classer les différents produits par famille. Ils font figure d'expert. Certaines personnes se définissent comme « psychonautes » du nom du site internet psychonaut.com (comme les astronautes sont les explorateurs de l'espace, les psychonautes sont les explorateurs des produits psychotropes). Ces individus font souvent partie d'un groupe de pairs ou d'un cercle d'utilisateurs ayant la même appétence pour les substances peu connues qu'eux. Les « fils de Shulgin » se renseignent sur le produit avant de l'acheter et de le consommer. Le dosage est minutieux (l'utilisateur est souvent pourvu d'une balance très précise) et la prise faite dans un environnement propice, préparé en amont. Mieux formés que certains professionnels en addictologie, ils accordent une grande importance à la substance consommée ainsi qu'au contexte dans lequel la consommation est effectuée. Ils donnent également des conseils de réduction des risques qu'ils suivent et font partager aux nouveaux consommateurs.

Après chaque expérience ces individus font des « trip reports » [littéralement des « récits de voyage »] c'est à dire racontent et partagent ce qu'ils ont vécu sur des sites spécialisés.

Les sigles des NPS n'ont pas de secret pour eux : se comparant à des « pharmaciens en herbe », ils savent classer les molécules par famille, les doser, les mélanger ou non afin d'obtenir les effets recherchés.

La plupart de ces personnes, que nous avons rencontrées en milieux festifs, ont une opinion négative de l'alcool, produit qu'elles considèrent comme dangereux et dont elles se méfient en association avec des NPS.

Le fait que ces produits ne soient pas systématiquement illégaux et qu'ils soient accessibles par internet leur permet de se dégager des problématiques juridiques ; mais ces individus n'accordent que peu d'importance au statut légal ou non des substances concernées, privilégiant leur envie de « trip ».

Enfin, un quatrième type d'utilisateurs des NPS peut être répertorié ici sans pour autant faire partie de la typologie créée : il s'agit des individus qui consomment des NPS mais de manière involontaire. En effet les NPS sont parfois utilisés comme produit de coupe ou en remplacement d'un produit illégal. (2c's ou pipérazines vendus sous forme de pilules censées contenir de la MDMA, par exemple). Les effets ressentis sont alors très différents de ceux qui étaient recherchés dans la substance censée avoir été consommée.

Le majeure partie de ces consommations débouchent sur une expérience désagréable avec parfois la décision d'arrêter la consommation de produits sous cette forme (cela est d'ailleurs fréquemment arrivé dans des comprimés supposés être de l'ecstasy, donc de la MDMA, mais contenant en réalité du MCPP par exemple).

Beaucoup plus rarement, certains apprécieront l'expérience et tenteront de trouver plus d'informations sur ce qu'ils ont consommé dans le but de la renouveler (voir l'exemple du MCPP dans la partie sur les effets ressentis).

Pour conclure sur cette partie consacrée aux individus consommateurs de NPS, il convient d'apporter une précision : nous avons remarqué une différence importante entre les personnes sortant en milieu festif du côté du Tournaisis, c'est-à-dire dans les mégadancings wallons à

⁶⁰ Alexander Shulgin a, entre autres, écrit deux livres-phares pour la communauté des amateurs de NPS : *Phenethylamines I Have Known And Loved* et *Tryptamines I Have Known And Loved*.

dominante techno, qui peuvent accueillir jusqu'à 5.000 personnes et dont le public est à 80% français et les personnes sortant du côté flamand vers Gand, Ypres, Courtrai où le public francophone dépasse rarement les 50%.

En effet du côté des Français fréquentant les mégadancings tournaisiens, la consommation de produits de synthèse comme l'ecstasy et le speed sera importante avec, en 2012, une baisse importante de l'usage d'ecstasy, le produit étant délaissé en raison de l'incertitude de sa composition. Cette baisse a profité au speed, devenu, selon les consommateurs, une valeur plus « sûre », une substance moins coupée et avec un ratio prix/effet stimulant adapté. On trouve lors de ces soirées peu de consommateurs de NPS et les discussions portant sur le récit d'une expérience sont rares. Les questionnaires que remplissent les personnes au stand font peu état d'un usage de NPS (quelques énonciations de prise de Méphédron et de 2C-B).

Les Français sortant du côté flamand montrent une plus grande connaissance des NPS avec notamment, en analysant les questionnaires, plus de 15% de répondants ayant essayé le 2C-B. En outre, à la question ouverte sur les autres produits consommés, nous obtenons une liste étoffée de NPS comme : PMA, 4-HO-MIPT, DMT, IBL (hybride marijuana), MDA, MDEA, 2C-T7, 4FMP, DMX, 2C-T2, DMA, XTA, Méthoxamine, Phlephedrone... Même si nous n'avons trouvé trace de certaines de ces molécules citées (sûrement déformées par le bouche-à-oreille ou liées au fait de ne pas l'avoir vu écrit), il existe néanmoins un engouement pour ces produits et il existe des ventes directes lors de soirées festives alors que la répression paraît notamment plus forte du côté flamand.

De par notre expérience de terrain, nous avons pu repérer d'autres moments propices à la rencontre avec des usagers de NPS : les festivals ou les teknivals. En effet, passer plusieurs jours en groupe, entre amis, en camping, avec en parallèle des concerts et scènes festives en quasi continu sont aussi des temps d'expérimentation de nouvelles substances et notamment des psychédéliques et des stimulants.

Modes d'approvisionnement

Les « psychonautes » trouvent généralement ces produits sur www.rc-supply.de (site allemand), www.buyanychem.com, www.chemicalservices.net/fr/ ...

Certains internautes qui cherchent des sites d'achat vont vérifier les avis donnés par leurs pairs sur <https://safeorscam.com/>⁶¹ mais peu d'usagers ont dit l'utiliser car ils préfèrent le bouche-à-oreille. Par contre seront plus largement cités les sites comme « erowid » ou « bluelight » afin de connaître l'avis de consommateurs sur telle ou telle molécule. La littérature et les brochures d'informations étant peu présentes sur les RC, certains consommateurs s'appliqueront à détailler leur expérience après chaque consommation avec le sentiment de pouvoir aider « la communauté ».

Une des difficultés liée à l'utilisation de ces sites est que la plupart sont en anglais, il faut donc déjà maîtriser la langue afin de comprendre les propriétés des molécules proposées.

Les « connaisseurs » vont tout de suite faire la différence entre un site qu'ils disent plus « professionnel » par rapport à des sites comme « ShayanaShop » qui donneront des noms commerciaux à leurs produits et dont le détail des molécules est absent. Les personnes qui achètent sur ces sites commerciaux n'ont souvent pas les connaissances des psychonautes et pensent acheter des mélanges de plantes donnant des effets antidépresseur, stimulant, hallucinogène ou coupe-faim, les noms proposés comme « Energizer », « Zen-X », « Dance-e », « Complete Diet Boost » suffisent à l'information des acheteurs. Le côté légal a ici une

⁶¹ « Safe of Scam », de l'anglais, littéralement « sûr ou frauduleux », est un site internet qui vérifie si le vendeur internet de substances psychoactives est sûr (« safe ») ou s'il est un site frauduleux (« scam »). Les internautes peuvent ainsi se repérer et éviter de se faire avoir par des individus mal intentionnés ou vendant des produits jugés dangereux par la communauté.

importance pour ce type d'acheteur virtuel et le risque paraît moindre car légal (« *bah non c'est pas dangereux sinon on ne pourrait pas en acheter* »).

L'autre difficulté de l'approvisionnement sur internet concerne les doses achetées : il est courant que plusieurs personnes se regroupent pour acheter ensemble un ou des produits, et ensuite le ou les partager. Or, pour la plupart, ces substances perdent leur effet si elles sont mal conservées ou conservées trop longtemps. Il faut donc qu'il y ait une consommation assez rapide. Il y a généralement un écart de prix significatif entre l'achat d'un gramme de produit et l'achat par 5 ou 10 grammes. Cela motive alors l'acheteur à trouver ou initier d'autres expérimentateurs.

On remarque aussi que certains consommateurs vont garder une partie de leur achat dans un but d'usage personnel et revendront l'autre partie en début de soirée afin de rembourser leur mise de départ, voire d'en dégager un bénéfice.

Dans les milieux plus "underground" (free, teknival) certains NPS peuvent être vendus sur place, de plus en plus souvent directement sous le nom de la molécule du principe actif.

Les effets, risques et réduction des risques des NPS selon les consommateurs

Les effets ressentis, recherchés et les risques

Pour cette partie nous ne pouvons énoncer tous les produits existants, tant ils sont nombreux. Nous allons donc nous concentrer sur ceux cités et expérimentés par les usagers rencontrés lors de nos interventions et sur lesquels nous avons des informations se recoupant.

- Les hallucinogènes psychédéliques :

L'AMT et certains 2-C (2C-t-7, 2C-E, 2C-I), sont considérés comme un mélange entre les effets psychédéliques du LSD et les effets stimulants/euphorisants de la MDMA. Nous avons déjà entendu d'un consommateur régulier rencontré lors d'une intervention en festival: "*Pour la 2C-E, ils ont pris le LSD et la MDMA, gardé que le meilleur et enlevé le mauvais*". Tous les 2-C sont des analogues de la mescaline d'où leur attrait auprès du public consommateur d'hallucinogènes de type LSD, psilocybe.

L'AMT est un analogue de la bufoténine (substance que l'on peut retrouver sur certaines variétés de crapaud, ce qui rajoute une dimension mystique/chamanique pour l'utilisateur connaisseur). Cette substance est rapportée comme ayant des effets pouvant aller jusqu'à 36h dont au minimum 12h de délires mentaux et d'introspection.

Le **5-MeO-DMT** (analogue de la bufoténine aussi) a été mentionné par plusieurs usagers. Tous le fumaient. Il nous a été présenté par son nom moléculaire mais aussi sous le nom « YOPO », lors d'une soirée alternative. Il est souvent confondu, par les usagers, avec le DMT, notamment par certains de ses effets (trous noirs, sensation de mort imminente ou « Near Death Experience »). Certains usagers nous ont rapporté un sentiment proche du malaise et/ou du bad trip.

Certains ont dit avoir consommé du « Changa » qui, selon eux, est un mélange de DMT ou analogue à l'Ayahuasca, apparemment très puissant et même parfois «trop puissant ».

Le **4-AcO-DMT** est consommé en poudre, généralement mélangé dans une boisson. Il est évoqué un trip mental mêlant création, réflexions se répétant, un sentiment de partage et de communication et des effets durant de 4h à 5h.

Le **2C-D** est, selon un usager, « *pas mal, mentalement assez soft avec de bonnes sensations, ça donne chaud, t'as des belles hallus* ». Il est évoqué une durée des effets de l'ordre de 4 à 5 heures ce qui est moitié moins que le 2C-E.

Le **2C-E**, selon un usager, est un produit « efficace » mêlant stimulation, introspection et dysperceptions visuelles et auditives. La durée serait de l'ordre de 8 à 10h mais certains usagers n'ont pas eu d'hallucinations.

Le **DOC** a aussi été rapporté comme un produit « comme le speed mais qui dure 12h ».

- *Les stimulants (analogue possible de la MDMA, ecstasy, amphétamine, methcathinone, piperazine)*

Au niveau des NPS classés en stimulants nous avons l'exemple de la mCPP comme produit médicamenteux détourné de son usage dont nous avons observé la consommation depuis juillet 2005. Au départ, cette molécule vendue comme de l'ecstasy était considérée comme dangereuse et responsable de beaucoup de malaises, nausées, vomissements mais n'était pas vue par les usagers comme un produit psychoactif ; maintenant certains individus recherchent « les pilules à la mCPP » parce qu'ils les trouvent puissantes et qu'il n'est donc pas nécessaire d'en prendre beaucoup (aspect économique mis en avant). Il est assez ironique d'observer que la mCPP, dont on affichait les messages d'alerte en milieux festifs en 2005/2006 dû à ses effets indésirables, et devenue un NPS recherché quelques années après avec une réputation de produit fortement dosé.

La Méphédronne, classée produit stupéfiant fin 2010 par l'Union Européenne, est parfois évoquée par les usagers mais pas en consommation récente (6% des répondants sur les questionnaires remplis en festifs franco-flamands disent en avoir consommé durant l'année écoulée ; par comparaison ils sont plus de 49% concernant la MDMA/Ecstasy).

- *Les cannabinoïdes de synthèse*

L'augmentation actuelle des prix de vente du cannabis, pouvant atteindre 10 euros pour 1 gramme d'herbe, ainsi que l'interdiction de vente du « Spice » et du « K2 » (deux cannabinoïdes de synthèse relativement connus du grand public), permettent d'expliquer, en partie, la médiatisation croissante qui est faite autour des cannabinoïdes de synthèse et la constatation de l'augmentation de l'expérimentation de ces cannabis synthétiques. Nous parlerons ici d'expérimentation car nous n'avons trouvé que peu d'usagers ayant été plus loin que ce stade. Néanmoins certaines variétés de cannabinoïdes, comme le « Spice », qui a connu un gros succès commercial en France et d'autres pays d'Europe, et qui est interdite désormais, a eu ses consommateurs réguliers, qui appréciaient ses effets « proches du cannabis en moins inhibant ».

Pour le même prix que le cannabis de rue, si ce n'est moins cher en achetant par plusieurs grammes, certains usagers se sont laissés tenter par cette alternative légale. Deux personnes ont expliqué avoir essayé des cannabis de synthèse car elles avaient des soucis au niveau de la justice et se questionnaient sur une possible positivité au dépistage urinaire et salivaire du cannabis (ces cannabinoïdes de synthèse ayant la réputation d'être indétectables par les tests).

Aucun usager ne nous a signalé de vente de ce type de produit comme tel en rue mais certains se posent la question de cannabinoïdes de synthèse potentiellement vaporisés sur l'herbe qu'ils achètent en rue.

Au niveau des effets, les usagers affirment toujours par dire que cela ne vaut pas le « vrai cannabis ». Ensuite, il est rapporté des effets très aléatoires selon les usagers : certains décrivent une durée de 1h jusqu'à 10h concernant des molécules JWH, une montée chimique ressemblant à celle de l'ecstasy est citée mais aussi une montée « toute douce, « stonante » [qui défonce] ».

Le point commun au niveau des récits est une difficulté à doser quand le produit est sous format poudre et un goût qui, souvent, «ne vaut pas le shit ou la beuh».

- *Les dissociatifs (analogue de la Kétamine ou PCP) :*

Cette catégorie est apparemment réservée à des expérimentateurs confirmés dont la motivation est de voyager de manière intense est de dissocier leur corps de leur esprit.

La **méthoxétamine**, dérivée de la kétamine, et connue également sous le nom de MXE est le produit le plus cité par rapport aux dérivés de PCP (3-MeO-PCP, 4-MeO-PCP). Tous les usagers qui nous en ont parlé ont indiqué avoir d'abord consommé de la kétamine (qui n'était pas leur premier produit de synthèse consommé). Le NEK est aussi cité (n-ethyl-kétamine) néanmoins la quasi-totalité des consommateurs rapportent le fait que « ça ne vaut pas la Kéta »

Concernant la méthoxétamine voici la description d'un usager : « *il faut déjà une heure de montée et ça dure de 3h à 4h ; il y a un effet dissociatif, des pertes d'équilibre, des hallu. Moi je le prends en snif et à partir de 60 mg je ne comprends plus rien ; t'es confus, tu ne captes rien, à partir d'une certaine dose le contact social ne marche plus donc tu te mets allongé* ». L'utilisateur a parlé aussi de pouvoir en prendre en plug (par voie rectale) car cela limite les quantités.

Un usager nous a rapporté avoir déjà mélangé du MXE à du LSD pour avoir en même temps le côté dissocié de la kétamine et être sûr d'avoir les hallucinations du LSD avec des effets décuplés.

Plusieurs usagers nous ont signifié un caractère très addictif de la MXE et certains l'utilisent pour mieux supporter la descente de stimulants.

Certains consommateurs préfèrent le RC au produit illégal qu'il est censé "imiter" à la base (la MXE considérée par certains comme étant plus "sociale" que la kétamine car "un peu plus speed").

L'achat de ces produits en format poudre présente un risque important au niveau du dosage qui doit être géré non pas à l'œil comme avec des produits de type amphétaminiques mais au 0,001 gramme près.

- *Les dépresseurs (analogue des opiacés) :*

Concernant cette catégorie nous n'avons eu aucun récit d'usagers. Les molécules finissant en « tramadol » ou « fentanyl », même si elles sont achetables sur les sites internet, ne semblent pas faire plaisir aux usagers. Tout comme le sont les opiacés, ces dérivés moléculaires n'attirent pas les expérimentateurs car le côté sédatif est jugé non festif et renvoie à l'image de l'héroïne, image souvent rejetée en milieux festifs.

Réduction des risques par les usagers

+

Manquant d'informations sur les risques à court et surtout à moyen et long terme d'une consommation de NPS, il nous semblait important de travailler avec ces usagers sur les conseils qu'ils se donnent ou qu'ils observent lors d'une consommation.

Les réponses sont très variables et dépendent de leur degré d'information concernant la molécule absorbée. Pour certaines personnes, liberté d'achat signifie sécurité de consommation ; ils font donc peu attention puisqu'elles ne voient pas de gros risques potentiels.

Voici les conseils recueillis par des consommateurs :

- Posséder une balance fiable au 0,001 gramme près. Les consommateurs de NPS en poudre accordent une grande importance au fait de ne pas réussir à doser 'à l'œil'.
- Donner un but à sa consommation (réflexif, philosophique), donc ne pas répéter les doses sans se poser de questions
- Diluer le NPS en poudre dans l'eau. Ainsi, en diluant 1 gramme de produit dans 1 litre d'eau, il est plus facile de doser le produit et d'en contrôler sa consommation.
- Préparer sa consommation en amont (qui consomme, quel endroit, qui ramène le matériel, où trouve-t-on de l'eau, qui conduit,...)
- Boire de l'eau (une personne m'a dit être le « porteur d'eau », celui qui fournira l'eau à ceux qui oublient) mais une heure avant de consommer le produit et après la montée, pas pendant la montée du NPS ce qui pourrait provoquer des nausées.
- Ne pas boire d'alcool ni fumer de cannabis en montée. L'alcool reste déconseillé à tous les niveaux par les usagers par contre le cannabis semble associé au niveau de la phase plateau et en descente.
- Si consommation en plug, diviser la dose de base par 2 voire 3.
- Ne pas être seul dans le groupe à consommer ce produit, il est préférable d'avoir un doublon pour partager les ressentis
- Ne pas conduire (bien que sur cet aspect certains étaient d'accord en théorie mais le fait de prendre des NPS permettaient selon eux de passer les contrôles policiers).

La vision des non-consommateurs

L'année 2012 a été marquée par des reportages audiovisuels et une actualité médiatique mettant de la confusion chez les personnes non consommatrices ou peu informées concernant les produits psychoactifs. Fin 2011, la mort de cinq jeunes dans le Nord en quatre jours a lancé un débat sur la possibilité d'une drogue dangereuse arrivant en France, débat alimenté par des reportages sur cette drogue venue de l'est et faisant des ravages sanitaires, le « Krokodile ». Le premier semestre 2012 a donc été riche en questionnement sur ces nouveaux produits envahissant le territoire.

Un reportage de « complément d'enquête », sur France 2, diffusé le 17 mai 2012 et portant sur « les party-pills » et montrant notamment un gestionnaire de Nouvelle-Zélande de l'un des plus prolifiques sites de vente sur Internet a continué à alimenter les discussions en milieux festifs. Après la diffusion de ce reportage nous avons eu deux échos de la part de notre public :

- une partie des personnes déjà consommatrices avaient repéré, dans le reportage, le lien du site de vente sur internet et étaient tentées par le fait d'essayer ces produits et venaient donc nous questionner à ce sujet.

- une autre partie du public des milieux festifs et non-consommateur de produits de synthèse venaient discuter des risques montrés dans le reportage. On a ainsi pu entendre des phrases comme « *il y en a, ils prennent vraiment n'importe quoi ! Ils ne savent pu quoi inventer ! Franchement il y a des produits, maintenant, ça fait peur et c'est légal en plus !* ».

Cette peur a été renforcée par l'affaire de la « drogue qui rend cannibale » en mai/juin 2012 et dont les médias ont très vite fait allusion par l'appellation de la drogue dite des « sels de bain » et qui serait de la méphédronne mélangée à d'autres produits psychoactifs. Même si, un mois plus tard, les analyses toxicologiques ont prouvé que l'agresseur avait uniquement fumé du cannabis, une partie de la population est resté fixée sur « ce nouveau produit surpuissant qui fait faire n'importe quoi ».

Tous ces évènements médiatiques ont contribué à une multitude d'informations erronées, que les personnes mélangeaient entre elles et ce, sans source fiable. Ainsi, les questions que nous avons pu recueillir au stand montraient une association de curiosité/répulsion.

Les personnes non-consommatrices de produits stupéfiants qui fréquentent le milieu festif techno savent qu'ils existent des consommations de stimulants mais l'arrivée des NPS dans leur lieu de fête a été perçue comme une prise de risques importante, le fait de « prendre n'importe quoi ».

Certains questionnaires remplis par les personnes au stand expriment une appréhension face à toutes ces drogues qui leur sont inconnues et dont elles ne connaissent souvent que le côté spectaculaire et nocif.

Autres constats sur les NPS (dispositif Trend/Sintes Lille)

Dans notre rapport de l'an passé, nous évoquions l'hypothèse selon laquelle les NPS pourraient connaître un engouement croissant, tant en France que dans la région Nord-Pas-de-Calais et à Lille, particulièrement. Les observations de terrain et autres informations de la part de l'ensemble du réseau Trend tendent aujourd'hui à nous confirmer ces premiers constats.

Par rapport aux signes globaux d'accessibilité à ces NPS, le laboratoire d'analyse le confirme : « Avec Trend, maintenant, on en a régulièrement [des NPS] » (*Laboratoire de toxicologie, Lille, Groupe focal sanitaire*). Nous reviendrons plus loin dans cette partie un peu plus en détail sur les deux analyses de NPS réalisées via le dispositif Sintes en 2012.

Ainsi, il semble qu'il existe une hausse de la visibilité (accès, diffusion, connaissances...) de ces NPS ; cela pourrait, entre autres, être provoqué par une exposition médiatique :

Q - Des choses rares ou pas encore décrites ?

R - Beaucoup de molécules dont on entend parler via les médias, via internet. Des produits qu'on voit dans les pays étrangers ou dont on entend parler mais qu'on ne voit jamais. Bizarrement, on ne sait pas si c'est l'effet des médias ou pas, mais des choses relatées par des usagers suite à une médiatisation d'une molécule (Educateur, Cèdre bleu, Lille).

En 2012, notons que les NPS n'ont pas été mentionnés en ce qui concerne les observations en Caarud/Csapa.

Cette plus grande présence des NPS, aux niveaux national et local, peut aussi se mesurer à l'aune des constats des laboratoires ; lors du groupe focal sanitaire, par exemple :

On « fait » des stupéfiants liés aux accidents de la voie routière [...]. Sur 400 cas où on avait eu un dépistage à faire, on a eu 5 cas où on avait, en plus, ces substances là. On avait de la méthoxétamine, on avait de la 4-Fluoroamphétamine, de la 4-méthylamphétamine (Laboratoire de toxicologie, Lille).

Dans ce témoignage, il y a 3 noms de produits qui apparaissent : MXE, 4-FA, 4-MA. Soit une confirmation de noms de molécules qui semblent déjà connaître un certain succès auprès des usagers depuis quelques années.

Mais malgré cet attrait, il n'y a pas forcément un consensus général de perceptions positives. Parmi les avis de personnes réfractaires à ces « nouvelles drogues », nous avons eu des témoignages d'usagers qui considèrent que ce sont des arnaques potentielles, à savoir des substances sans réels teneur et effets psychoactifs.

Q - Les nouvelles substances vendues par internet ?

R - C'est des conneries en général. La plupart du temps, on va te vendre des cachets où tu seras sûr d'avoir acheté de la « métromorphine » alors qu'en fait, c'est un cachet d'aspirine (Thierry, 24 ans).

Q - A Camden ?

R - Oui, c'est là où j'étais. Il y a plein de trucs légaux, mais... c'est de la merde : tu payes deux capsules pour 15 livres [...]. Tu l'ouvres et c'est une poudre de merde. Tu ouvres la capsule et ce n'est même pas une poudre, c'est une petite « poudre de chocolat » (Alain, 27 ans).

Ou encore, d'autres usagers qui voient en ces substances des produits chimiques qui ne valent pas les « vrais » produits psychoactifs « originaux » (comme le faisait déjà remarquer Spiritek dans la partie ci-dessus) :

Q - Ah oui. Donc tu as vu que c'était là, ces herbes synthétiques, mais tu ne t'es pas intéressé plus que ça au truc.

R - Oui je me suis dit : « autant fumer de l'herbe », de la vraie herbe quoi... Pas un truc chimico-déqueulasse (Henri, 20 ans).

• Les psychédéliques

DOC (2,5-diméthoxy-4-chloroamphétamine)

Une arrestation avait eu lieu à la gare de Lille, où du DOC et du 2C-E furent identifiés :

Par contre, on a eu une affaire à la gare Lille-Flandres [...]. Il y avait, dans des liquides, du DOC et du 2C-E. C'était un marginal qui vivait dans une camionnette, qui était de passage. C'était dans des liquides, dans des petites bouteilles d'eau minérale. Et quand il s'est fait arrêter, il a dit que c'était des engrais pour les plants de cannabis. Ça avait la couleur de la menthe à l'eau. Une bouteille concentrée, une plus diluée. Et le DOC, c'était un liquide rose pale (laboratoire du Ministère des Finances, Groupe focal maintien de l'ordre).

2C-B (4-bromo-2,5 diméthoxyphénéthylamine)

Le 2C-B est une drogue hallucinogène psychédélique appartenant à la famille des phényléthylamines, synthétisée pour la première fois par Alexander Shulgin, en 1974. Cette substance aurait fait son apparition sur la scène festive européenne en 1995. Elle peut se trouver sous les appellations suivantes : Nexus, Brom, Spectrum, Venus, Bromo...

Dans le cadre des dispositifs Trend/Sintes, le 2C-B est l'un des NPS les plus cités et les plus observés sur le terrain. Spiritek l'observe comme une tendance à la hausse, ces derniers mois, dans le contexte des mégadancings belges. Le 2C-B est souvent vendu en tant qu'ecstasy : ce n'est que lorsque des personnes témoignent d'effets hallucinogènes qu'ils comprennent que ce n'en est pas⁶². A Lille, certains usagers le voient comme une substance accessible uniquement via des petits réseaux d'usagers, connaisseurs d'autres drogues, appartenant à une certaine classe (capital financier pour pouvoir voyager).

Q - Le 2C-B, t'en vois encore actuellement ?

R - Non, je n'en ai pas vu, mais j'en ai entendu parler qu'il y en avait un peu dans ces réseaux particuliers... J'appelle ça « la jet-set de la drogue ».

Q - Ceux qui prennent ce genre de drogues ?

R - Oui, ce sont des gens qui voyagent beaucoup, qu'on retrouve à Londres, Berlin, Ibiza, en Thaïlande...

Q - Tu associes ces publics-là aux drogues comme le 2C-B, 4-FA, méphédronne, c'est ça ?

R - Oui (DJ, 41 ans).

L'enquête expliquera plus loin que le 2C-B est en fait une molécule utilisée depuis des années en contexte festif, en Belgique, et que sa disponibilité ne serait qu'épisodique.

⁶² Plus de développement sur cette thématique « ecstasy ou 2C-B ? » dans la partie consacrée à l'ecstasy.

J'ai aussi entendu parler de 2C-B qui tournerait, c'est une vieille molécule ça finalement, elle a presque une quinzaine d'années maintenant. Des pilules de 2C-B [...]. J'en n'ai pas repris depuis une quinzaine d'année, en Belgique, ça tournait un peu, mais je ne trouvais pas ça terrible [...]. Ça c'est vraiment des circuits un peu particuliers, des gens qui connaissent des gens en Hollande... Mais finalement, ça n'arrive pas ici, à des publics plus larges ou alors très sporadiquement.

Enfin, le laboratoire du Ministère des Finances faisait remarquer lors du groupe focal qu'une saisie de 4900 comprimés de « Nexus » (2-CB) avait été réalisée dans le secteur de la Métropole lilloise. La saisie était conjointe à d'autres comprimés d'amphétamines, qui étaient coupés à la mCPP.

• Les stimulants

Cette classe de NPS regroupe entre autres les cathinones, les pipérazines et les familles des amphétaminiques.

Au niveau national, par arrêté du 27/07/2012, la famille des cathinones en entier (méphédrone, 4-MEC, 3-MEC, butylone, methylone...) a été classée comme stupéfiants.

Ils ont classé toutes les cathinones d'un coup, sauf le bupropion, enfin le Zyban ©, puisqu'il est fort utilisé. Donc du coup, c'est un problème parce que dedans, il y a des médicaments. Et après, la liste s'allonge parce que c'est tellement un petit jeu de chimiste où on bouge un groupement, on en rajoute un autre, et du coup, c'est comme pour le dopage. Si ce n'est pas écrit, c'est que c'est autorisé » (Laboratoire de toxicologie, Lille, Groupe focal sanitaire).

Méphédrone {4-methcathinone}

+

Selon l'un des enquêtés, l'accès à la méphédrone se ferait surtout par l'intermédiaire de personnes déjà consommatrices de ce produit et non via des vendeurs qui posséderaient ce produit parmi d'autres. La disponibilité est finalement assez faible, selon lui, et daterait plutôt de 2011.

R - Il y a des petits réseaux qui s'organisent avec des consommateurs qui ont des filiales, c'est pareil pour le MD. C'est pas pareil que l'herbe, la coke ; ça reste quand même des petits réseaux.

Q - [...] La méph', ça viendrait plutôt d'où : c'est un marché physique ou virtuel ?

R - Je ne connais pas de gens qui se fournissent sur internet. La méphédrone, il y en avait un petit peu en 2011, c'est plus des réseaux de consommateurs, mais d'où ça provient, je ne sais pas (D), 41 ans).

Cette même personne évoque des effets peu appréciables, qui semblent désinhibants sans être forcément festifs :

Ça se consomme par le nez. Les effets, c'est un peu crado ; tu te sens un peu pollué quand même, un peu bourré, tu perds un peu ton esprit (D), 41 ans).

Un autre usager est beaucoup plus enthousiaste sur la description des effets ressentis, de l'ordre de la distorsion visuelle. Il relève aussi qu'il y aurait plusieurs conditionnements et modes de consommation de la méphédrone.

Q - Qu'est-ce que ça fait ? Ça ressemble à quoi les effets ?

R - C'est comme un ecsta, qui dure une demi-heure, sans l'amour.

Q - Sans le côté « love » ?

R - Oui. Plus ou moins... Il y a les rushs.

Q - Les rushs cardiaques ?

R - Non. La pièce bouge... ! Si tu restes tout seul, tes yeux font [il mime une sorte d'état de défonce], tu vois ? Mais le bon truc avec cette drogue, c'est que c'est en poudre, mais tu peux la faire en capsule, tu peux la sniffer. Ce qui est bien, c'est que tu peux aller te coucher après 45 mns/30 mns.

Q - Tu peux dormir après ?

R - Oui. C'est pour ça que je pense que c'est devenu illégal. Mais c'est vraiment une bonne drogue (Alain, 27 ans).

4-FA {4-Fluoroamphétamine}

Un enquêté a relevé la substance 4-FA comme pouvant circuler très occasionnellement en soirées, toujours via des circuits de consommateurs-connaisseurs :

Des pilules de « four-fluo » aussi [...], c'est pas mal. C'est une pilule orange (D), 41 ans).

Sinon, dans la même famille que le Methylenedioxypropylone (MDPV), signalé l'an passé, une intervenante du groupe focal maintien de l'ordre faisait remarquer qu'une saisie de A-PVP (1-phenyl-2-(1-pyrrolidinyl)-1-pentanone) avait eut lieu dans le secteur de Lille.

• Les cannabinoïdes de synthèse

On relève un grand nombre de cannabinoïdes de synthèse déjà en vente sur internet ; en 2012, il y en aurait environ 500 variétés distinctes. Certaines d'entre elles se présentent à la fois sous une forme végétale⁶³ et sous une forme en poudre ; parfois même ce sont des pilules.

Ci-dessous, deux exemples de ces cannabinoïdes de synthèse, issus de deux collectes réalisées en 2012 dans le cadre de la veille Sintes.

JWH-250 {2-(2-methoxyphenyl)-1-(1-pentylindol-3-yl)ethanone}

Photo 7 : Un exemple de cannabinoïde de synthèse : le JWH-250



Analysé au mois d'octobre (première identification sur le site de Lille), via une collecte de l'association Spiritek, ce cannabinoïde de synthèse fut acheté sur internet : 30€ pour 3 grammes. La particularité est qu'il a été présenté sur le site en question en tant qu'encens (*herbal incense*), sous le nom « Bong Bastic / Tritium energetic ». Il existe aussi une autre forme de ce produit sous forme de pilule.

L'analyse Sintes a montré que cette herbe contenait du JWH-250 à la hauteur de 15,1% ainsi que des traces de JWH-073 (0,3%).

⁶³ Sur une herbe sans propriétés psychoactives (damiana, chanvre indien) est pulvérisé ou appliqué un spray/liquide de la composition de la nouvelle substance.

L'utilisateur qui a cédé ce produit dit avoir ressenti des « *effets speedant (contrairement aux effets du cannabis traditionnel)* », lors de son expérimentation, et de manière quasi-immédiate (pas d'association avec d'autres produits lors de cette session expérimentale). La durée des troubles a été de deux heures environ.

UR-144 {1-pentylindol-3-yl)-(2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone}

Au courant du mois de novembre, le dispositif Sintès a fait analyser ce cannabinoïde de synthèse (première identification sur le site de Lille). Il s'agissait bien d'UR-144, mais le dosage n'a pas pu être techniquement effectué.

L'utilisateur est un homme inséré d'une trentaine d'années, résidant à Lille, usager régulier de cannabis, grâce à qui nous avons pu obtenir un certain nombre d'informations factuelles sur les conditions de cette acquisition et son ressenti sur ce produit.

L'achat d'un gramme avait été effectué sur internet (société basée en Angleterre), à moitié prix (7,5€, soit 8€80, frais de port non-inclus) car le site en question proposait à ce moment-là des substances à prix « cassés ». Une photocopie de la carte d'identité et une de la carte bancaire étaient demandées par le vendeur⁶⁴ (envoi par mail de ces pièces). La lettre (discrète) contenant la substance est arrivée en une semaine au domicile de l'utilisateur.

Photo 8 : Un exemple de cannabinoïde de synthèse: l'UR-144



L'UR-144 collecté se présente sous la forme d'une poudre blanche, légèrement cristalline; de petits cailloux se sont formés par endroits. L'utilisateur affirme que l'expérimentation de ce produit ne s'est pas faite dans les meilleures conditions: en fin de matinée, seul à son domicile, avec une sorte de curiosité impatiente d'en connaître les effets. Le dosage s'est fait « à l'arrache » (méthode à éviter en règle générale avec les NPS), c'est-à-dire quelques milligrammes de cette poudre dans un peu de tabac.

Les effets n'ont pas tardé à venir: dans le questionnaire joint à cette collecte, il parle d'effets « *puissants et immédiats* ». Quelque chose de très cérébral, mental; comme l'impression de fumer son premier joint. Un désordre mental s'installe assez vite, une confusion des idées, une réflexion accrue, une pensée accélérée (remise en question), une notion du temps troublée (sensation

que 5 minutes durent bien plus longtemps). Puis, du point de vue purement physique, une certaine difficulté (momentanée) à se mouvoir (jambes lourdes, légers tremblements dus à l'accélération du rythme cardiaque). L'utilisateur a été marqué par cette relative tachycardie,

⁶⁴ Pour protéger la sécurité des informations personnelles, le vendeur demandait de cacher le code CVV2 et de juste montrer les 6 premiers chiffres et les 4 derniers chiffres du numéro de carte.

l'aspect « speedant » des effets (lors de cette expérimentation). Il s'est dit peu satisfait de ce premier essai avec ce cannabinoïde synthétique. L'utilisateur considère que la montée (*rush*) dure à peu près 15 à 20 mns, la phase plateau à peu près une demi-heure avant une redescente progressive (effet « stone »). Les effets de ce cannabinoïde de synthèse s'avèrent beaucoup plus « costauds » que ceux du cannabis ; ainsi, le dosage n'est pas du tout le même : de l'ordre de 1 à 10 mg (soit de 0,001 à 0,01 g) pour un joint fait dans une seule feuille à rouler. L'enquête relève par ailleurs qu'avec un gramme de cette variété de cannabinoïde, selon sa pratique, il serait possible de faire de 250 à 300 joints, selon la quantité de tabac utilisée lors d'une session.

Dans les commentaires de l'OFDT associés à cette collecte, il est précisé :

Le caractère psychoactif de l'UR-144 n'est pas clairement décrit dans la littérature scientifique. Il agit comme un agoniste sélectif des récepteurs cannabinoïdes CB2 et a une plus faible affinité pour le récepteur CB1 ($K_i (CB1) / K_i (CB2) = 83$). L'activation sélective des récepteurs CB2 peut produire une analgésie sans effets psychotrope (plutôt associés à l'activation des récepteurs CB1).

L'utilisateur dit avoir consommé ce produit de manière assidue durant les premières semaines, avant de le délaisser peu à peu, pour ne le sortir plus qu'une fois par mois, environ, les mois suivants. Puis, par la suite, il dit même avoir parfois mêlé l'UR-144 (et le tabac) à un peu d'herbe de cannabis afin :

- de donner du goût à l'UR-144 (qui n'a pas vraiment de goût ou un goût un peu chimique),
- de donner de la force aux effets de la « beuh »,
- d'économiser de la quantité d'herbe de cannabis, trop coûteuse.

Autre méthode de consommation relevée chez cet usager : se rouler une cigarette de tabac et lécher une partie de celle-ci, en longueur, puis l'imprégner des restes de poudre (en raclant avec la cigarette un fond de sachet plastique en ayant contenu). Cela permet de n'en mettre que très peu, pour juste avoir les effets décrits en moindre importance ; lors de la combustion de ce type de joint, les quelques grains de poudre « posés » sur la feuille de la cigarette deviennent légèrement liquides.

En termes de diffusion, l'utilisateur dit avoir partagé ce produit avec une vingtaine de personnes dans son entourage (dont une seule avait déjà expérimenté des cannabinoïdes de synthèse, mais en Angleterre) et il a été marqué par le nombre de réactions différentes à ses effets. Quand certains ont eu une défonce rapide (au bout de deux ou trois bouffées) et fidèle à la description que nous en avons faite, un autre affirmait, à la va-vite « : *c'est comme une cigarette ce qu'on fume là ?!* », rapport à l'absence d'odeur, de goût et d'effets... avant de le retrouver quelques minutes plus tard assis, prostré dans un lourd silence, surpris par la force d'effets qu'il n'avait pas vu venir. Tous ont d'ailleurs souligné la puissance des effets, rapporté au dosage infinitésimal constaté. En outre, le fait de poser le joint dans le cendrier a été observé à quelques reprises : au bout de trois ou quatre « taffes », lorsque la montée des effets est en cours. Faire une pause lors d'une session de consommation d'un joint de cannabis à plusieurs, dans le cadre d'une soirée privée passe pour être une pratique assez rare, voire mal perçue, la circulation du joint se faisant habituellement *en continu*. Cependant, dans le cas de la consommation d'un cannabinoïde de synthèse, il semblerait que la découverte des effets, associée à une volonté de temporiser, de calmer le jeu, fassent que ce moment d'attente, de rupture instantané de cette sociabilité propre aux usages de cannabis, peut légitimement se produire.

Revu durant la période de rédaction de ce rapport Trend (mai/juin 2013), l'utilisateur disait encore posséder quelques milligrammes de son achat d'un gramme du mois de novembre.

Cette « longévité » de ce cannabinoïde de synthèse dans le temps est sans doute due, nous l'avons vu, d'un point de vue technique, aux dosages très faibles mis en œuvre mais aussi, d'un point de vue sociologique, à cette forme de rationalisation, de contextualisation de son usage (le sortir « pour les grandes occasions »), dans la sphère privée ou dans un échange avec d'autres

usagers, souvent déjà consommateurs de cannabis de longue date. Enfin, notons que de nombreuses réactions de rejet ou de crainte ont également été observées par l'enquête, de la part de consommateurs de cannabis qui faisaient part de leur préférence indéfectible pour la substance naturelle qu'est l'herbe de cannabis (comme souligné par ailleurs dans cette partie consacrée aux NPS).

- **Les sédatifs**

Cette famille de substances regroupe principalement des opioïdes ou benzodiazépines. Aucune observation n'a pu être réalisée à propos de NPS appartenant à la famille des sédatifs.

En un sens, cette absence d'informations ne fait que confirmer les constats de Spiritek, eu égard à la perception négative des types d'effets relatifs aux opioïdes :

Les molécules finissant en 'tramadol' ou 'fentanyl' même s'ils sont trouvables sur les sites internet ne semblent pas faire l'approbation des usagers. Tout comme le sont les opiacés, ces dérivés moléculaires n'attirent pas les expérimentateurs car le côté sédatif est jugé non festif et renvoie à l'image de l'héroïnomanie dont l'effet recherché et le potentiel addictif ne va pas attirer en milieux festifs (Spiritek).

MARCHÉ DES DROGUES : LE PRIX DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Tableau 5 : Récapitulatif des prix recensés par le dispositif Trend/Sintes sur quelques produits psychoactifs, en 2012, à Lille⁶⁵

Molécule	Forme	Unité de compte	N ⁶⁶	Prix moyen [modal] 2012	Prix moyen [modal] 2011	Tendance
Amphétamine	Poudre	1g	4	10,0 €	10,0 €	=
Artane®	Comprimé	1	1	De 1€ à 5€	-	-
		5 mg. Plaquette (20)	1	60€	-	-
Cannabis	Résine	1g	19	7,2 €	8,5 €	↘
	Herbe	1g	31	9,5 €	10,0 €	=
Cocaïne	Poudre	1g	22	71,0 € [80€]	69,0 €	=
Ecstasy	Comprimé	1	9	5,5 €	5,0 €	=
MDMA	Poudre	1g	9	46,0 €	56,0 €	↘
Héroïne	Poudre	1g	12	24,5 € [20€]	28,0 €	↘
Kétamine	Poudre	1g	3	38,0 € [40€]	40,0 €	=
LSD	Buvard	1	4	10,0 €	10,0 €	=
Méthadone	Sirop	40/60 mg	5	9,0 €	5,0 €	↗
Subutex®	Comprimé	1	5	3,0 €	4,0 €	↘
		8 mg. Plaquette (7)	6	17,0 €	15,0 €	↗
Valium®	Comprimé	1	2	1€	-	-
		10 mg. 3 plaquettes (30)	4	12,0 € [10€]	5,0 €	↗

Le tableau n°4 ambitionne de rendre compte des prix respectifs d'un certain nombre de substances psychoactives auxquelles s'intéresse tout particulièrement le dispositif Trend.

Les sources d'information sont variées et en nombre plus ou moins important, selon le degré de diffusion et d'usage d'un produit donné sur le site de Lille. Ainsi, par exemple, 22 sources différentes ont pu nous indiquer un prix sur la cocaïne alors que seule une source est disponible pour le prix de l'Artane®. Indirectement, cette variation du nombre de sources d'information à propos des prix peut aussi refléter le degré de transversalité de l'usage d'un produit à la fois dans le milieu urbain (précaire) et le milieu festif (surtout le cannabis et la cocaïne).

⁶⁵ Les produits auxquels s'intéresse Trend dans l'intégralité de ce rapport n'ont pas pu tous apparaître dans ce tableau (impossibilité de recueillir suffisamment d'informations).

⁶⁶ Nombres de sources. Sont inclus dans ces sources : entretiens semi-directifs, questionnaire bas seuil urbain (Réagir), questionnaire qualitatif techno (Spiritek), collectes Sintes observation cannabis (n=12), discussions informelles, articles de presse locale.

Cannabis

Pour ce qui est de l'**herbe de cannabis**, le prix moyen du gramme est de 9,5€, ce qui révèle une stabilité vis-à-vis des années précédentes. Par contre, il semblerait que l'ensemble des sources disponibles sur le prix de la **résine de cannabis** nous indique une légère baisse des prix au gramme, dont la moyenne serait maintenant aux alentours de 7€.

Opiacés

L'**héroïne** semble encore en baisse, ce qui est un fait marquant puisque l'héroïne vendue en deal de rue à Lille était déjà celle qui se vendait aux prix les plus bas, en France. L'héroïne peut être achetée (aux portes de métro, dans des escaliers d'immeuble, dans la rue...) à des prix au gramme qui vont de 20€ à 40€⁶⁷. Le tarif le plus souvent constaté est de 20€ ; l'héroïne à points noirs, gage de qualité selon les usagers, se vend plutôt à 30€ le gramme.

Les prix des deux traitements de substitution, **méthadone** et **Subutex®**, apparaissent en hausse, en 2012, au marché noir lillois.

Produits stimulants

Pour ce qui est de la **cocaïne**, on notera une certaine stabilité des prix au gramme (environ 70€). Le prix le plus observé est de 80€ ; des prix inférieurs à 70€ le gramme ont également été entendus.

Le prix du **speed** n'a pas changé depuis de nombreuses années, soit 10€ le gramme. Spiritek signale que, comme en 2011, le speed a été plusieurs fois évoqué au prix de 15 € le gramme.

L'**ecstasy** (sous forme de comprimé) continue de se vendre, en moyenne, à 5€ l'unité. Mais une grande variation des prix existe entre nos informateurs : d'un cachet à 2,5€ pour l'un d'entre eux, nous avons aussi entendu parler d'un cachet entre 12 et 15€ (lors du groupe focal usagers)

La poudre/cristaux de **Mdma** : pas de prix modal, prix extrêmement variables (de 30 à 60€ le gramme) ; pas (peu) de consensus entre les sources d'information.

Produits hallucinogènes

Le prix du **LSD** n'a pas changé depuis de nombreuses années, soit 10€ le buvard.

Médicaments psychotropes non opiacés

Un médicament comme le **Valium®**, semble voir son prix aller à la hausse sur le marché noir lillois. Une boîte de 30 comprimés se vend maintenant au tarif moyen de 12€ ; le prix modal est de 10€ (mais les sommes de 5€ et de 20€ ont aussi été citées). Une demi-plaquette se revend de 2€ à 5€ ; un comprimé seul vaut 1€ (parfois même 0,50 € centimes).

L'**Artane®** est plus rare à trouver au marché parallèle, ce qui explique son prix élevé. Une plaquette de 20 comprimés se vendrait aux alentours de 60€ alors que des prix variant de 1 à 5€ ont été annoncés sur un comprimé unitaire.

Autres produits

La **kétamine** semble se maintenir à un prix de 40€, même si des prix inférieurs (soit de 30 à 40€) ont été remarqués.

⁶⁷ Des prix extrêmes de 7€ et de 50€ le gramme (conservés pour le calcul du prix moyen du gramme) ont été avancés (respectivement par un jeune usager et par une éducatrice en Caarud), mais ces informations n'ont pas été argumentées.

INDEX DES SIGLES UTILISÉS

Organismes

Ansm	Agence Nationale de Sécurité du médicament et des produits de santé
ARS	Agence régionale de la santé
Asud	Auto-support des usagers de drogues
Caarud	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CMAO	Coordination mobile d'accueil ou d'orientation, ou samu social
Cnamts	Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Csapa	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
FA	Fédération Addiction [anciennement Anitea et F3A)
Insée	Institut national de la statistique et des études économiques
Inpés	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
InVS	Institut de veille sanitaire
Lips	Laboratoire interrégional de police scientifique
Mildt	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies
Ocrtis	Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
Samu	Service d'aide médicale d'urgence
SMPR	Service médico-psychologique régional
TGI	Tribunal de grande instance

Autres

AMM	Autorisation de mise sur le marché
BHD	Buprénorphine haut dosage, commercialisée sous le nom de Subutex [®]
BZD	Benzodiazépines, classe de médicaments psychoactifs
CMU	Couverture maladie universelle
Coquelicot	Etude sur la santé des usagers de drogues et leurs besoins en matière de réduction des risques, coordonnée par l'InVS.
DMT	diméthyltryptamine, molécule hallucinogène
Escapad	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense
Espad	European school survey project on alcohol and other drugs
GBL	Gamma-butyrolactone [solvant industriel intervenant dans la fabrication du GHB)
GHB	Gamma-hydroxybutyrate de sodium
ILS	Infractions à la législation sur les stupéfiants
LSD	Lysergik Säure Diethylamide
MCPPP	M-chlorophénylpipérazine, pipérazine
MDMA	Méthylène-dioxy-3,4-méthamphétamine, principe actif de l'ecstasy
OD	<i>Overdose</i> [surdosage)
Sintes	Système d'identification national des toxiques et des substances
THC	Δ^9 -Tétrahydrocannabinol, principal principe actif du cannabis
Trend	Tendances récentes et nouvelles drogues
TSO	Traitements de substitution aux opiacés
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VHC	Virus de l'hépatite C

INDEX DES TABLEAUX, FIGURES ET PHOTOS

Tableaux

Tableau 1 : Evolution de la part d'usage (quotidien, ivresse année) de l'alcool parmi les 15-75 ans, selon le genre. 2000-2010. Nord-Pas-de-Calais (en %)	16
Tableau 2 : Usage au cours de la vie et dans l'année des autres drogues illicites dans le Nord-Pas-de-Calais (n=1504) et en France (n=21002)	17
Tableau 3 : Variables socio-démographiques des répondants du Nord-Pas-de-Calais à ENa- Caarud 2012	18
Tableau 4 : Quelques saisies de cannabis réalisées en 2012 en Métropole lilloise/en région (triées en fonction des quantités)	43
Tableau 5 : Récapitulatif des prix recensés par le dispositif Trend/Sintes sur quelques produits psychoactifs, en 2012, à Lille	106

Figures

Figure 1 : Usage récent de l'alcool, parmi les 15-64 ans selon le genre. Nord-Pas-de-Calais et France	14
Figure 2 : Age de la première ivresse selon la classe d'âge. Nord-Pas-de-Calais et France	15
Figure 3 : Evolution de l'usage récent de cannabis chez les 15-75 ans, selon le genre. Nord-Pas-de-Calais. 2000-2010 (en %)	16
Figure 4 : Produits consommés au cours des 30 derniers jours par les répondants du Nord-Pas-de-Calais	20
Figure 5 : Produit qui pose le plus de problème à l'utilisateur au cours des 30 derniers jours	20
Figure 6 : évolution de la part des interpellations pour consommations de stupéfiants en contexte général et en contexte « mégadancings ». 2009-2012.	27
Figure 7 : évolution de la part des interpellations pour ventes de stupéfiants en contexte général et en contexte « mégadancings ». 2009-2012.	27
Figure 8 : Emballages de médicaments potentiellement détournés retrouvés dans la rue à Lille, en 2012	82
Figure 9 : Les différentes familles de NPS	91
Figure 10 : Teneurs en Mdma pure dans les cachets d'ecstasy aux Etats-Unis et en Angleterre. 1999-2012.	111
Figure 11 : Nombre de nouvelles substances psychoactives notifiées pour la première fois à l'EWS depuis mai 2005	112

Photos

Photo 1 : Les « points noirs » contenus dans une qualité d'héroïne disponible à Lille en 2012	35
Photo 2 : échantillons de cannabis collectés à Lille (Sintes Observation). Sativa (16% de thc), White widow (19% de thc), Purple Buddha (4% de thc)	49
Photo 3 : vaporisateur « PLENTY » fabriqué par la société Storz & Bickel	52
Photo 4 : Kit Base® (laboratoire Terpan) pour consommation de crack/freebase	57
Photo 5 : pilule vendue en tant que 2C-B (Belgique, Flandres, free-party)	67
Photo 6 : échantillon de speed collecté en juin (Sintes veille). Amphétamine : 6 %, caféine : 39 %	70
Photo 7 : Un exemple de cannabinoïde de synthèse : le JWH-250	102
Photo 8 : Un exemple de cannabinoïde de synthèse: l'UR-144	103

ANNEXE 1 : ELÉMENTS DE CONNAISSANCE À LA COMPOSITION DES COMPRIMÉS D'ECSTASY

A. Analyses de MDMA réalisées par EWS (Belgique)

1) ECSTASY contenant MDMA et PENTOBARBITAL (22/03/12)

L'Institut Scientifique de Santé Publique nous a informés de l'analyse de plusieurs comprimés et poudres vendues comme de l'"ecstasy", contenant du pentobarbital (pour les 4 échantillons détaillés ci-dessous) en plus de la MDMA (présente dans trois de ceux-ci).

Ces comprimés ont été vendus dans la **région de Bruxelles** (et analysés le 13 mars 2012). Les échantillons avaient été remis à l'asbl Modus Vivendi par différents usagers, qui ont expliqué s'être sentis malades après avoir consommé plusieurs comprimés.

(1) MDMA + PENTOBARBITAL (comprimés)

Forme : rectangle

Couleur : vert

Logo : « smiley »

Ligne de séparation : oui

Longueur : 7,6 mm

Largeur : 6 mm

Épaisseur moyenne au milieu: 5 mm

Teneur moyenne en pentobarbital : 10,2%

Teneur moyenne en MDMA : 22,6%

Diamètre moyen : 6 mm

Épaisseur moyenne au milieu: 3 mm

Teneur moyenne en pentobarbital : (nd)

Teneur moyenne en TFMPP : (nd)

(3) MDMA + PENTOBARBITAL (poudre)

Forme : poudre

Couleur : blanc

Teneur moyenne en pentobarbital : 28,2%

Teneur moyenne en MDMA : 42,6%

(2) TFMPP {1-(3-trifluorométhylphényl)-piperazine} + PENTOBARBITAL (comprimés)

Forme : rond

Couleur : saumon

Logo : « play »

Ligne de séparation : non

(4) MDMA + PENTOBARBITAL (cristaux)

Forme : cristaux

Couleur : blanc

Teneur moyenne en pentobarbital : 58,9%

Teneur moyenne en MDMA : 38,7%

2) MDMA : nouveaux comprimés fortement concentrés (17/09/12)

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (ISSP) nous a communiqué les informations suivantes :

Suite à une saisie policière réalisée dans la région d'Anvers et datant de la première moitié du mois d'août, l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC) a analysé des tablettes d'ecstasy hautement dosées. En voici les caractéristiques :

(1)

Forme : rond

Couleur : bleu

Logo : « DANCE » d'un côté, « Defqon – Y » de l'autre

Ligne de séparation : non communiqué

Diamètre moyen : 8,1 mm

Épaisseur moyenne au milieu: 5,4 mm

Poids moyen : 318 mg

Teneur moyenne en MDMA base : 152 mg

(2)

Forme : rond

Couleur : gris-bleu

Logo : N°1

Ligne de séparation : non communiqué

Diamètre moyen : 8,5 mm

Épaisseur moyenne au milieu: 4,3 mm

Poids moyen : 221mg

Teneur moyenne en MDMA : 142 mg

3) Comprimés contenant de la mCPP et de la MDMA (03/10/12)

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (ISSP) nous a communiqué les informations suivantes : Une saisie de pilules d'ecstasy a été analysée par le laboratoire de Toxicologie de l'Université d'Anvers. Ces tablettes ont été saisies en septembre dans la région d'Anvers. En voici les caractéristiques.

(1)

Forme : rond
Couleur : vert
Logo: "MITSUBISHI"
Ligne de séparation : non
Diamètre moyen : 9,1 mm
Epaisseur moyenne au milieu: 4,1 mm
Poids moyen : 322 mg
Teneur moyenne en mCPP: 31,6 mg
Domperidone: 6.4 mg
Metoclopramide : 0.86 mg
Amphétamine base : 0.18 mg
Méthamphétamine base : 1.74 mg

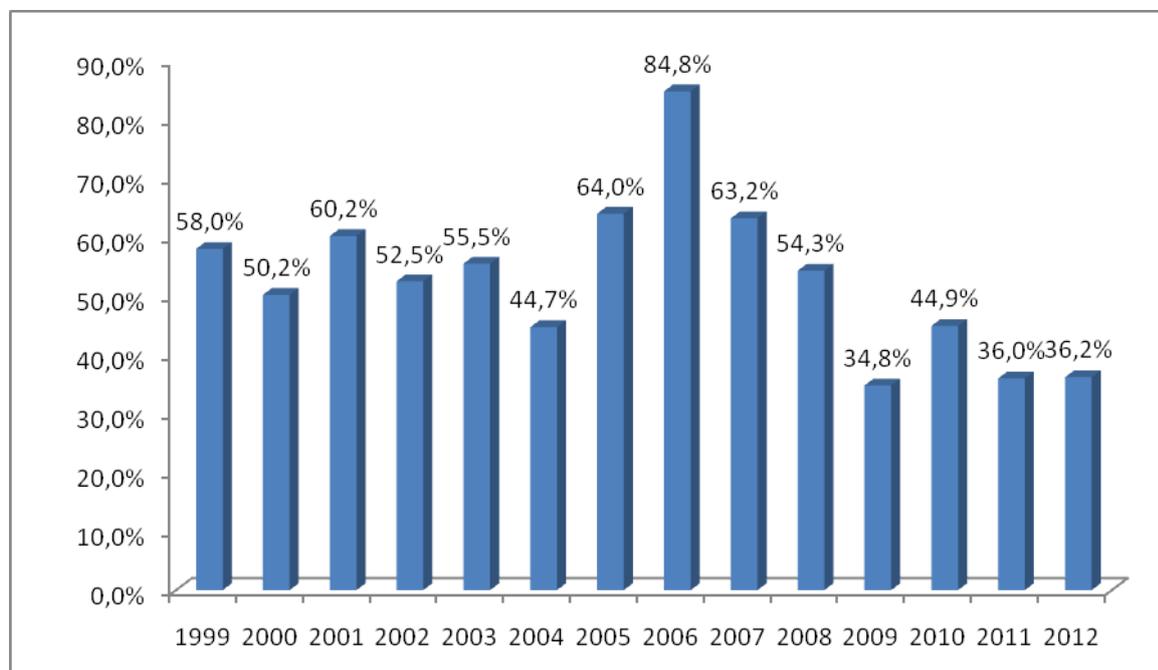
MDMA base : 0.15 mg

(2)

Forme : rond
Couleur : Rouge
Logo : Dessin d'un DJ
Ligne de séparation : Non
Diamètre moyen : 8,1 mm
Epaisseur moyenne au milieu : 5,6 mm
Poids moyen : 360 mg
Teneur moyenne en MDMA base : 127 mg

B. Teneurs en Mdma dans les cachets d'ecstasy aux Etats-Unis et en Angleterre

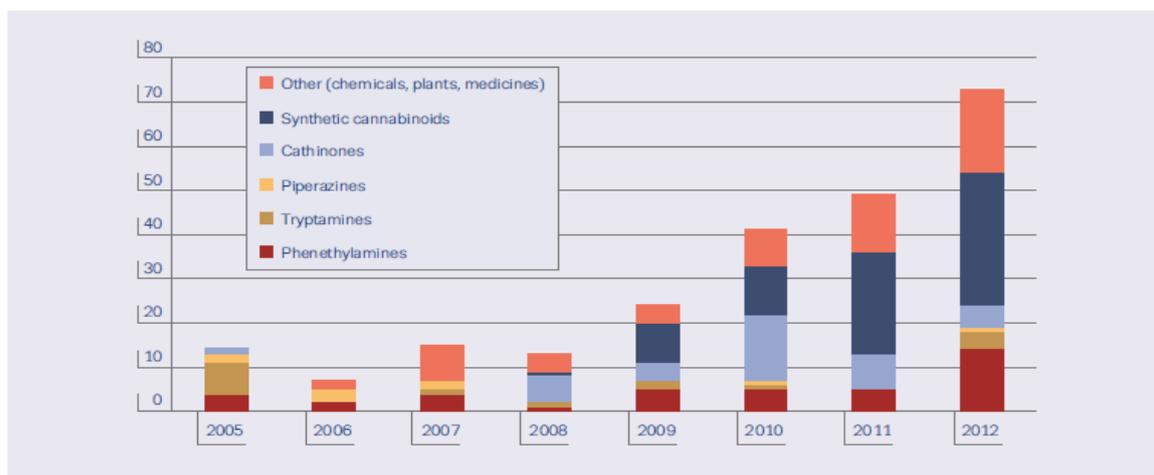
Figure 10 : Teneurs en Mdma pure dans les cachets d'ecstasy aux Etats-Unis et en Angleterre. 1999-2012.



Source: www.ecstasydata.org

ANNEXE 2 : NOTIFICATIONS DE PRÉSENCE DE NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE EN EUROPE (2005-2012)

Figure 11 : Nombre de nouvelles substances psychoactives notifiées pour la première fois à l'EWS depuis mai 2005



- Liste des nouveaux produits de synthèse, notifiées à l'OEDT et Europol pour la première fois en 2012

1. **HU-331** ((3*S*,4*R*)-3-hydroxy-2-*p*-mentha-(1,8)-dien-3-yl-5-pentyl-3,4-*p*-benzoquinone) - 12 January 2012 - France
2. **AM-679** ((2-iodophenyl)(1-pentyl-1*H*-indol-3-yl)methanone) - 27 January 2012 - Italy
3. **WIN 55212-2** ((*R*)-(+)-[2,3-dihydro-5-methyl-3-(4-morpholinylmethyl)pyrrolo[1,2,3-*de*]-1,4-benzoxazin-6-yl]-1-naphthalenylmethanone) - 27 January 2012 - Italy
4. **UR-144** ((1-pentyl-1*H*-indol-3-yl)-(2,2,3,3-tetramethyl-cyclopropyl)methanone) - 1 February 2012 - Finland and Poland
5. **JWH-370** ([5-(2-methylphenyl)-1-pentyl-1*H*-pyrrol-3-yl]-1-naphthalenyl-methanone) - 1 February 2012 - Finland
6. ***N*-propylamphetamine** (*N*-(1-phenylpropan-2-yl)propan-1-amine) - 3 February 2012 - Austria
7. **3-(*p*-Methoxybenzoyl)-*N*-methylindole** - 3 February 2012 - Austria
8. **trans-Diastereomer of CP 47,497-C8** homologue - 3 February 2012 - Austria
9. **1-Cyclohexyl-*x*-methoxybenzene** - 3 February 2012 - Austria
10. **3-Fluoro-isomethcathinone** (1-(3-fluorophenyl)-1-(methylamino)-2-propanone) - 13 February 2012 - Czech Republic
11. **1-(3-Methylbenzyl)piperazine** - 17 February 2012 - Sweden
12. **2-Fluoroamphetamine** (1-(2-fluorophenyl)propan-2-amine) - 21 February 2012 - Sweden
13. **Thienoamphetamine** (1-(thiophen-2-yl)propan-2-amine) - 24 February 2012 - Czech Republic
14. **URB754** (6-methyl-2-[(4-methylphenyl)amino]-1-benzoxazin-4-one) - 27 February 2012 - Bulgaria
15. **5-APDB** (5-(2-aminopropyl)-2,3-dihydrobenzofuran) - 5 March 2012 - Bulgaria
16. **Phenibut** (4-amino-3-phenyl-butyric acid) - 8 March 2012 - Sweden
17. **6-APDB** (6-(2-aminopropyl)-2,3-dihydrobenzofuran) - 8 March 2012 - Spain

18. **2-FMA** (2-fluoro-*N*-methyl-amphetamine) – 12 March 2012 – Finland
19. **ECX** (1-ethynyl-1-cyclohexanol) – 26 March 2012 – United Kingdom
20. **4-Fluoroephedrine** (1-(4-fluorophenyl)-2-(methylamino)propan-1-ol) – 26 March 2012 – United Kingdom
21. **3-MeO-PCP** (1-[1-(3-methoxyphenyl)cyclohexyl]piperidine) – 29 March 2012 – United Kingdom
22. **5FUR-144** ((1-(5-fluoropentyl)-1*H*-indol-3-yl)(2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone) – 30 March 2012 – Latvia
23. **25D-NBOMe** (2-(2,5-dimethoxy-4-methylphenyl)-*N*-(2-methoxybenzyl)ethanamine) – 16 April 2012 – United Kingdom
24. **A-796,260** ([1-[2-(4-morpholinyl)ethyl]-1*H*-indol-3-yl](2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone) – 18 April 2012 – Belgium
25. **4-AcO-DALT** (4-acetoxy-*N,N*-diallyltryptamine) – 20 April 2012 – Finland
26. **1-Phenyl-2-(piperidin-1-yl)butan-1-one** – 7 May
27. **2,4,5-Trimethylmethcathinone** / 2,4,5-TMMC (2-methylamino-1-(2,4,5-trimethylphenyl)propan-1-one) – 8 May 2012 – Germany
28. **APINACA** (*N*-(1-adamantyl)-1-pentyl-1*H*-indazole-3-carboxamide) – 21 May 2012 – Bulgaria
29. **5-IT** (5-(2-aminopropyl)indole) – 1 June 2012 – Norway
30. **Zopiclone** (6-(5-chloro-2-pyridyl)-6,7-dihydro-7-oxo-5*H*-pyrrolo[3,4-*b*]pyrazin-5-yl 4-methylpiperazine-1-carboxylate) – 1 June 2012 – United Kingdom
31. **UR-144 (-2H)** ([1-(pent-4-en-1-yl)-1*H*-indol-3-yl](2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone) – 14 June 2012 – France
32. **25I-NBOMe** (4-iodo-2,5-dimethoxy-*N*-(2-methoxybenzyl)phenethylamine) – 21 June 2012 – Sweden
33. **4-HO-DPT** (4-hydroxy-*N,N*-dipropyltryptamine) – 21 June 2012 – Sweden
34. **5-MeO-MET** (5-methoxy-*N*-ethyl-*N*-methyl-tryptamine) – 21 June 2012 – Sweden
35. **STS-135** (*N*-(1-adamantyl)-1-(5-fluoropentyl)-1*H*-indole-3-carboxamide) – 26 June 2012 – Hungary
36. **MPHP** (1-(4-methylphenyl)-2-(pyrrolidin-1-yl)-hexan-1-one) – 26 June 2012 – Sweden
37. **APICA** (*N*-(1-adamantyl)-1-pentyl-1*H*-indole-3-carboxamide) – 13 July 2012 – Finland
38. **JWH-018** carboxamide derivative (1-pentyl-*N*-(naphthalen-1-yl)-1*H*-indole-3-carboxamide) – 16 July 2012 – Finland
39. **MDDM** (3,4-methylenedioxy-*N,N*-dimethylamphetamine) – 17 July 2012 – Austria
40. **MAM-2201** chloropentyl derivative ([1-(5-chloropentyl)-1*H*-indol-3-yl](4-methyl-1-naphthalenyl)methanone) – 18 July 2012 – United Kingdom
41. **JWH-122 pentenyl** 2-methylindole derivative ((4-methylnaphthalen-1-yl)[2-methyl-1-(pent-4-en-1-yl)-1*H*-indol-3-yl])methanone) – 18 July 2012 – United Kingdom
42. **JWH-122 pentenyl derivative** ((4-methylnaphthalen-1-yl)(1-(pent-4-en-1-yl)-1*H*-indol-3-yl)methanone) – 18 July 2012 – United Kingdom
43. **AM-694 methyl** substituted for iodine (1-(5-fluoropentyl)-3-(2-methylbenzoyl)indole) – 18 July 2012 – United Kingdom
44. **AM-694 ethyl** substituted for iodine (1-(5-fluoropentyl)-3-(2-ethylbenzoyl)indole) – 18 July 2012 – United Kingdom
45. **JWH-018 N**-(5-chloropentyl) derivative ([1-(5-chloropentyl)-1*H*-indol-3-yl](naphthalen-1-yl)methanone) – 31 July 2012 – Germany
46. **JWH-018 N**-(5-bromopentyl) derivative ([1-(5-bromopentyl)-1*H*-indol-3-yl](naphthalen-1-yl)methanone) – 31 July 2012 – Germany
47. **AH-7921** (3,4-dichloro-*N*-[[1-(dimethylamino)cyclohexyl]methyl]benzamide) – 2 August 2012 – United Kingdom
48. **4-AcO-DPT** (4-acetoxy-*N,N*-dipropyltryptamine) – 21 August 2012 – Finland
49. **Pyrazolam** (8-bromo-1-methyl-6-phenyl-4*H*-[1,2,4]triazolo[4,3-*a*][1,4]benzodiazepine) – 22 August 2012 – Finland
50. **2-MeO-Ketamine** (2-(2-methoxyphenyl)-2-(methylamino)cyclohexanone) – 30 August 2012 – Sweden

51. **Hydroxyamphetamine** (4-(2-aminopropyl)phenol) – 5 September 2012 – Poland
52. **3-Methylmethcathinone / 3-MMC** (1-(3-methylphenyl)-2-(methylamino)propan-1-one) – 5 September 2012 – Sweden
53. **N-Ethylmorketamine** (2-(2-chlorophenyl)-2-(ethylamino)cyclohexanone) – 17 September 2012 – United Kingdom
54. **5-APDI** (1-(2,3-dihydro-1*H*-inden-5-yl)propan-2-amine) – 17 September 2012 – United Kingdom
55. **AM-1248** (1-[(*N*-methylpiperidin-2-yl)methyl]-3-(adamant-1-yl)indole) – 24 September 2012 – Germany
56. **AKB-48F** (*N*-(1-adamantyl)-1-(5-fluoropentyl)-1*H*-indazole-3-carboxamide) – 27 September 2012 – Latvia
57. **AM-2201** indazolecarboxamide analogue (*N*-1-naphthalenyl-1-(5-fluoropentyl)-1*H*-indazole-3-carboxamide) – 30 October 2012 – Finland
58. **JWH-018 carboxylate** analogue, quinolinyl derivative (quinolin-8-yl 1-pentyl-1*H*-indole-3-carboxylate) – 20 November 2012 – Finland
59. **AB-005** ([1-[(1-methyl-2-piperidinyl)methyl]-1*H*-indol-3-yl](2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone) – 20 November 2012 – Germany
60. **AB-005 azepane** isomer ((1-(1-methylazepan-2-yl)-1*H*-indol-3-yl)(2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone) – 20 November 2012 – Germany
61. **4-HTMPIO** (4-hydroxy-3,3,4-trimethyl-1-(1-pentyl-1*H*-indol-3-yl)pentan-1-one) – 30 November 2012 – Sweden
62. **(Iso)butyryl-F-fentanyl N-benzyl** analogue (*N*-(1-benzylpiperidin-4-yl)-*N*-(*x*-fluorophenyl)-butanamide) – 4 December 2012 – Finland
63. **(Iso)butyryl fentanyl** (2-methyl-*N*-phenyl-*N*-[1-(1-phenylpropan-2-yl)piperidin-4-yl]propanamide) – 4 December 2012 – Finland
64. **UR-144 N-(5-chloropentyl)** analogue ((1-(5-chloropentyl)-1*H*-indol-3-yl)(2,2,3,3-tetramethylcyclopropyl)methanone) – 7 December 2012 – Hungary
65. **4-CA/4-chloroamphetamine** (1-(4-chlorophenyl)propan-2-amine) – 7 December 2012 – Hungary
66. **25B-NBOMe** (2-(4-bromo-2,5-dimethoxyphenyl)-*N*-(2-methoxybenzyl)ethanamine) – 6 December 2012 – Sweden
67. **2C-G** (1-(2,5-dimethoxy-3,4-dimethylphenyl)propan-2-amine) – 6 December 2012 – Poland
68. **2C-N** (2,5-dimethoxy-4-nitrophenethylamine) – 6 December 2012 – Poland
69. **25E-NBOMe** (2-(4-ethyl-2,5-dimethoxyphenyl)-*N*-[(2-methoxyphenyl)methyl]ethanamine) – 6 December 2012 – Poland
70. **25G-NBOMe** (2-(2,5-dimethoxyphenyl-3,4-dimethyl)-*N*-[(2-methoxyphenyl)methyl]ethanamine) – 6 December 2012 – Poland
71. **25N-NBOMe** (2-(2,5-dimethoxyphenyl-4-nitro)-*N*-[(2-methoxyphenyl)methyl]ethanamine) – 6 December 2012 – Poland
72. **4-Methylaminorex p-methyl** derivative – 10 December 2012 – the Netherlands
73. **4-Methylphendimetrazine** – 12 December 2012 – Poland

Citation recommandée :

Lancial N., Lose S., Spiritek, *Drogues sur le site de Lille en 2012. Etat des lieux et tendances récentes*, Lille, Cèdre bleu - OFDT, 2013, 116 p.

Consacré aux faits marquants et tendances observés à propos des drogues sur le site de Lille en 2012, ce 11^e rapport a été réalisé par le Cèdre bleu (en lien avec l'association Spiritek). Il est rédigé dans le cadre du dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend), piloté par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), qui a mis en place, depuis 1999 (à Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse), un réseau de veille et d'observation, en milieu festif et en milieu urbain.

Les données à partir desquelles ce rapport est rédigé sont issues d'un recueil spécifique au dispositif Trend et de sources externes.

Il s'agit de :

- entretiens auprès d'usagers, de bénévoles et de professionnels ;
- témoignages succincts sur des faits marquants
- comptes rendus d'observations de fêtes ou soirées, notes
- 3 groupes focaux : avec des usagers, des intervenants sanitaires, et des représentants des services répressifs, français et belges
- deux questionnaires qualitatifs : un pour le milieu festif et un pour le milieu urbain
- données statistiques en population générale ou sur l'activité des services
- une revue de presse régionale
- collectes d'échantillons de produits, dans le cadre du Système d'identification national des toxiques et des substances (Sintes).

A Lille, en 2012, certains faits marquants et phénomènes émergents ont pu être mis en évidence, comme par exemple, en milieux festifs, la hausse de la disponibilité de la Mdma en cristaux ou celle de la kétamine ou encore, à l'inverse, l'image de plus en plus dépréciée de la cocaïne. Les usages de certains produits (GHB, poppers, salvia...) semblent plus que jamais circonscrits à des publics spécifiques.

En milieu urbain, la précarité des usagers est plus que jamais une réalité ; des actes de violences pratiqués au sein des structures d'accueil ont souvent été relevés.

Enfin, tendance récente, la diffusion de produits psychoactifs non classés vendus sur Internet (nommés *Research chemicals* ou NPS) poursuit son essor en 2012, dans un contexte européen de notification d'un grand nombre de nouvelles molécules.